

Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin

COVID-19: Une voie inclusive vers la résilience



© Centre du commerce international 2020

L'ITC (Centre du commerce International) est l'agence
conjointe de l'Organisation Mondiale du Commerce et
des Nations Unies.

Adresse: ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Geneva, Switzerland

Adresse postale: ITC
Palais des Nations
1211 Geneva 10, Switzerland

Téléphone: +41-22 730 0111

Fax: +41-22 733 4439

E-mail: itcreg@intracen.org

Internet: <http://www.intracen.org>

Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin

COVID-19:

Une voie inclusive vers la résilience

À propos de ce document

La promotion de la compétitivité des petites et moyennes entreprises est indispensable pour faire du Bénin une économie résiliente et durable.

L'enquête de l'ITC sur la compétitivité des PME montre que l'accès limité au financement, les faibles taux de certification en qualité et des infrastructures insuffisantes endiguent la croissance des entreprises béninoises de petite taille. Tandis qu'une entreprise interrogée sur cinq encoure le risque d'une cessation d'activité en raison de la pandémie du COVID-19, celles adoptant des mesures pour réduire leur impact environnemental s'avèrent être mieux à même de gérer les effets économiques de la pandémie, montrant ainsi le besoin d'une réponse durable à la crise.

Éditeur: Centre du commerce international

Titre: *Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin — COVID-19: Une voie inclusive vers la résilience*

Date et lieu de publication: Genève, novembre 2020

Nombre de pages: 94

Langue: Français

Numéro de document ITC: RSE-20-46.F

Citation: Centre du commerce international (2020). *Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin — COVID-19: Une voie inclusive vers la résilience*. ITC, Genève.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Valentina Rollo, rollo@intracen.org

Pour de plus amples informations sur l'Enquête sur la compétitivité des PME, veuillez-vous rendre sur:
<http://www.intracen.org/SMEintelligence/> (page en anglais).

L'ITC encourage la reproduction et la traduction de ses publications pour permettre une plus large diffusion. Il est possible de reproduire librement de courts extraits de ce document, à condition de mentionner leur source. Une autorisation devra être demandée pour une reproduction ou traduction plus complète. Une copie de la reproduction ou traduction devra être envoyée à l'ITC.

Image numérique de couverture: ©Shutterstock

© Centre du commerce international (ITC)

L'ITC est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

Avant-propos

Les pays en développement et leurs petites entreprises ont été particulièrement vulnérables aux répercussions de la pandémie du COVID-19. Le Bénin ne fait pas exception.

Au Bénin, une inversion de la courbe de croissance allant de presque 7 % en 2019 à 3,2 % en 2020 est attendue. Le Gouvernement dispose d'un plan de réponse d'urgence, axé sur l'augmentation des dépenses de santé, l'assistance aux ménages vulnérables et l'appui aux entreprises affectées.

Les petites et moyennes entreprises (PME) emploient une part considérable de la population active du Bénin. Cela rend l'impact de la crise liée au COVID-19 encore plus alarmant. Les PME sont indispensables à la réalisation du Programme de développement durable 2030 des Nations Unies. Leur rôle est également reconnu dans le document *Vision Bénin Alafia 2025*, ainsi que par le Plan national de développement 2018-2025, doté d'un programme transformateur destiné à rendre le pays plus compétitif.

Aider ces entreprises à devenir plus compétitives pourrait aussi les aider à libérer leur potentiel, leur permettant de créer des emplois et de générer une croissance inclusive pour l'après-COVID-19. La « nouvelle normalité » des échanges va mettre l'accent sur la résilience aux chocs, l'exploitation des opportunités offertes par le numérique, les opportunités d'emploi inclusives et l'investissement dans la durabilité environnementale.

L'élaboration des politiques stratégiques requises pour s'engager dans cette nouvelle direction doivent se fonder sur des données et analyses sur les opportunités et contraintes des PME.

À cette fin, la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin et le Ministère de l'industrie et du commerce se sont associés avec le Centre du commerce international pour évaluer la compétitivité des PME du pays, ainsi que l'impact de la crise du COVID-19. Les données récoltées auprès de plus de 500 entreprises par le biais de l'Enquête de l'ITC sur la compétitivité des PME offrent une vision de leurs forces et faiblesses et celles de l'environnement des affaires. L'Enquête de l'ITC sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, ciblant un sous-échantillon de répondants béninois de la première enquête, complète les données de la compétitivité du secteur privé.

L'ITC, la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin et le Ministère de l'industrie et du commerce partagent une vision commune quant au renforcement de la compétitivité des PME, afin de les aider à accéder à davantage de marchés aux niveaux national, régional et international. Le « grand confinement » en réponse à la pandémie souligne l'importance d'investir dans de solides chaînes d'approvisionnement régionales, et donne une raison majeure pour la mise en œuvre la Zone de libre-échange continentale africaine.

Ce rapport a pour objectif d'appuyer la conception de politiques et programmes qui permettront de construire un secteur des PME plus compétitif et résilient, capable de résister aux chocs futurs, quelles que soient leur nature et origine.

Le commerce peut être générateur de croissance et de revenus, et réduire la pauvreté, surtout si de politiques nationales appropriées sont mises en place. Nous considérons ce rapport comme une étape importante pour faire de notre vision une réalité.

Pamela Coke-Hamilton

Directrice exécutive
Centre du commerce international

Shadiya Alimatou Assouman

Ministre
Ministère de l'industrie et
du commerce, Bénin

Arnauld Akakpo

Président
Chambre de commerce et
d'industrie du Bénin

Remerciements

Le Centre du commerce international (ITC) exprime sa gratitude aux représentants des entreprises qui ont bien voulu répondre à l'enquête sur la compétitivité.

Floriana Borino et Eric Carlson ont rédigé ce rapport sous la direction de Valentina Rollo de l'ITC. Aissata Boubacar Moumouni a supervisé la collecte des données et fourni un appui statistique. Aissatou Diallo, Mario Filadoro, Ruat Lalruatpuii, Sarah Mohan, Antonina Popova et Sameedh Sharma ont apporté des contributions clés et des commentaires utiles. Marion Jansen, Économiste en chef et Directrice de la Division pour le développement des marchés a supervisé ce projet.

Le personnel de la Chambre du commerce et d'industrie du Bénin (CCIB) a collecté les données du rapport. Nos remerciements vont à Alain Hinkati, Administrateur Provisoire de la CCIB; Raymond Adjakpa Abile, Secrétaire général; Joëlle Goussanou Videhouenou, Directrice des opérations; Hyppolyte D. Koukou, Chef du Département de l'information et des études sectorielles; Camarou Bello, Chef du Département du partenariat institutionnel et économique; et Razack Yessoufou, Chef du Département des services délégués et des régions. L'ITC souhaite également remercier Son Excellence Eloi Laourou, Ambassadeur et représentant permanent de la République du Bénin auprès du Bureau des Nations Unies et autres organisations internationales basées à Genève.

Nous sommes reconnaissants envers Natalie Domeisen et Anne Griffin de l'ITC qui ont supervisé le processus d'édition et de production; Jennifer Freedman qui a édité ce rapport; ainsi que Franco Iacovino et Serge Adeagbo de l'ITC, qui ont fourni l'appui graphique et l'impression.

Cette version française a été traduite de l'anglais par Patrick Schmitt.

Table des matières

Avant-propos	iii
Remerciements.....	iv
Acronymes.....	vii
Synthèse	viii
Chapitre 1	
Libérer le potentiel des petites entreprises	2
Évaluer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	4
L'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin	4
La pandémie du COVID-19 affecte la plupart des entreprises béninoises.....	7
Chapitre 2	
Une bonne gestion financière aide les entreprises à mieux gérer les chocs.....	12
L'enregistrement des données comptables favorisent une bonne gestion des flux de trésorerie	12
Une bonne gestion de la trésorerie aide à mieux vendre	13
Une bonne gestion financière amortit l'impact de la crise liée au COVID-19.....	15
Chapitre 3	
Adhérer aux normes de qualité pour accéder aux marchés internationaux	20
Peu de certification parmi les entreprises béninoises	20
La certification est rare parmi les entreprises les plus vulnérables	21
Améliorer l'information au niveau national pour stimuler la certification	23
La crise du COVID-19 affecte lourdement les entreprises certifiées	24
Chapitre 4	
Investir dans les infrastructures pour des livraisons dans les temps	30
Améliorer la gestion des stocks pour des livraisons ponctuelles.....	30
Les entreprises béninoises ont besoin de meilleures infrastructures	32
La gestion des stocks renforce la résilience au COVID-19	33
Chapitre 5	
Le personnel qualifié mène au succès	38
Les petites entreprises et celles des régions reculées manquent de personnel qualifié	38
Renforcer les compétences des jeunes pour exploiter le dividende démographique.....	40
Améliorer les compétences dans le secteur des services pour favoriser l'innovation.....	42
Renforcer les compétences et l'innovation pour surmonter la crise	43
Chapitre 6	
Renforcer les liens commerciaux et l'inclusion grâce à l'accès internet	48
Internet aide les entreprises béninoises à se relier aux acheteurs et fournisseurs	48
Les entreprises dirigées par des femmes peinent à se connecter	51
Internet est vital pour connaître les mesures liées au COVID-19.....	53
Chapitre 7	
Saisir les opportunités pour remédier aux risques associés au changement climatique	58
Les petites entreprises sont confrontées à des risques environnementaux	58
Les entreprises d'Abomey sont plus exposées aux risques environnementaux.....	60
Investir dans les infrastructures pour favoriser la résilience au changement climatique	61
Les entreprises réduisant leur empreinte environnementale font plus preuve de résilience face à la crise	62

Chapitre 8

Politiques stratégiques pour la compétitivité et la résilience	68
--	----

Annexe	71
--------------	----

Notes de fin.....	75
-------------------	----

Références.....	79
-----------------	----

Figures

Figure 1 Grille de compétitivité des PME.....	4
Figure 2 Départements du Bénin couverts par l'Enquête	5
Figure 3 Caractéristiques des entreprises interrogées.....	6
Figure 4 Les entreprises prestataires de services sont plus affectées que celles de l'industrie.....	7
Figure 5 Une entreprise sur cinq court le risque d'une cessation d'activité	8
Figure 6 La plupart des entreprises béninoises conservent leurs données comptables.....	12
Figure 7 L'enregistrement des données comptables améliore la gestion de la trésorerie	13
Figure 8 De mauvaises pratiques financières entravent l'accès au financement	14
Figure 9 Une faible gestion de la trésorerie réduit la compétitivité	15
Figure 10 Une bonne gestion financière réduit les risques de faillite	17
Figure 11 Quatre entreprises sur cinq n'ont pas de certification.....	20
Figure 12 Peu de certification parmi les micros-entreprises et agriculteurs, et dans les régions reculées	21
Figure 13 La certification est plus répandue parmi les entreprises exportant vers l'Europe	22
Figure 14 Les entreprises face au manque d'information et au coût élevé de la certification	23
Figure 15 Les entreprises certifiées ont des difficultés à importer des intrants et exporter	25
Figure 16 La plupart des biens et services sont livrés à temps	31
Figure 17 Une solide gestion des stocks facilite les livraisons ponctuelles.....	31
Figure 18 De meilleurs infrastructures et services logistiques réduisent les délais de livraison	33
Figure 19 Une bonne gestion des stocks facilite l'accès aux intrants.....	34
Figure 20 Processus de recrutement et adéquation des compétences plutôt faibles chez les entreprises de taille modeste.....	39
Figure 21 Les entreprises avec davantage de jeunes sont moins satisfaites de leurs compétences	40
Figure 22 L'innovation et les compétences sont plus élevées parmi les entreprises industrielles.....	42
Figure 23 De meilleures compétences et l'innovation favorisent l'adoption de stratégies résilientes	44
Figure 24 Les entreprises de Cotonou sont davantage connectées	49
Figure 25 Trois entreprises sur quatre n'ont pas de site internet.....	50
Figure 26 L'accès internet renforce les liens avec les acheteurs et fournisseurs.....	51
Figure 27 Les entreprises dirigées par des femmes ont plus de difficulté à se connecter aux clients	52
Figure 28 Les entreprises dirigées par des femmes sont moins engagées auprès des institutions	53
Figure 29 Internet facilite l'accès aux informations sur les programmes d'appui liés au COVID-19.....	55
Figure 30 Trois quarts des entreprises se sentent menacées par les risques environnementaux	59
Figure 31 Les entreprises agricoles sont plus préoccupées par les risques environnementaux.....	59
Figure 32 Le changement climatique éprouve lourdement les entreprises d'Abomey	60
Figure 33 Face aux risques environnementaux, un besoin d'infrastructures de qualité.....	61
Figure 34 Les entreprises prestataires de services investissent moins pour réduire leur empreinte environnementale	63
Figure 35 Les entreprises réduisant leur empreinte environnementale se montrent résilientes	64
Figure 36 Enquêtes sur la compétitivité des PME à travers le monde	73

Encadrés

Encadré 1: Le Gouvernement prend des mesures pour soutenir les petites entreprises.....	3
Encadré 2: Qui nous sommes et ce que nous faisons	5
Encadré 3: Un label de qualité pour l'ananas frais du Bénin	24
Encadré 4: Les ruptures des chaînes d'approvisionnement impacteront le cuivre et le coton	26
Encadré 5: Une formation agricole réussie au Bénin	43

Acronymes

Sauf mention contraire, toutes les références au dollar (\$) concernent le dollar américain, et les références à la tonne renvoient à la tonne métrique. Certains graphiques dans ce rapport peuvent présenter des totaux différents de 100 % en raison des arrondis.

CCIB	Chambre de commerce et d'industrie du Bénin
TIC	Technologie de l'information et de la communication
ITC	Centre du commerce international (<i>International Trade Centre</i>)
PME	Petites et moyennes entreprises
SMECS	Enquête sur la compétitivité des PME (<i>SME Competitiveness Survey</i>)

Synthèse

La pandémie du COVID-19 est une crise mondiale sans précédent, qui affecte la santé humaine et la croissance économique à travers le monde. Le choc économique résultant du COVID-19 n'impacte pas tout le monde de la même manière. Disposant de ressources moindres pour affronter la tempête, les petites entreprises sont particulièrement vulnérables aux répercussions de cette crise.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont au cœur de l'économie du Bénin. De nombreux emplois dans le pays dépendent de ces entreprises, même si individuellement, elles n'emploient pas plus de 100 personnes. C'est ce qui rend l'impact de la pandémie sur les petites entreprises béninoises si menaçant, car ses implications pour l'emploi pourraient être catastrophiques. Accroître la compétitivité des PME peut stimuler la résilience à la crise actuelle et aux chocs futurs, en promouvant une croissance inclusive et durable.

Les données concrètes sur les forces et faiblesses des PME béninoises mettent en lumière les opportunités pour améliorer leur compétitivité et leur résilience. Afin d'initier ce processus, le Centre du commerce international (ITC) s'est associé à la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB) et le Ministère de l'industrie et du commerce. L'Enquête de l'ITC sur la compétitivité des PME, menée en 2019, a interrogé 502 entreprises à travers tout le pays. Les données ont été collectées par la CCIB, et complétées par l'Enquête de l'ITC sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, menée début 2020 et destinée à comprendre comment ce dernier a été affecté, et à laquelle 45 entreprises béninoises ont répondu.

Ce rapport examine les données des deux enquêtes, en identifiant les forces et faiblesses des entreprises selon leurs capacités et l'environnement des affaires auquel elles font face, ainsi que leurs impacts sur la résilience des entreprises. Bien que l'attention se porte sur les PME, de grandes entreprises ont également été analysées, à des fins comparatives.

Des analyses spécifiques sur des aspects précis de la compétitivité donnent un aperçu de la réalité à laquelle l'économie béninoise est confrontée. L'analyse de la manière dont les PME abordent ces aspects, selon les secteurs et les régions – et en particulier par les entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, montre le schéma détaillé de la compétitivité des entreprises béninoises.

La pandémie a fortement affecté les entreprises béninoises

Les résultats de l'Enquête de l'ITC sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé suggèrent que presque la totalité (97 %) des entreprises interrogées ont été affectées. Trois entreprises béninoises sur quatre rapportent une chute de leurs ventes (aux niveaux national et/ou international), tandis que seul 4 % ont vu leurs ventes augmenter. Sur la même période, environ la moitié des entreprises interrogées ont fait part de difficultés d'accès aux intrants, nuisant à leur capacité de produire des biens et services.

Les répondants béninois à l'enquête sur l'impact du COVID-19 ont mis en avant les exonérations fiscales, les allègements fiscaux temporaires et les aides financières comme étant les mesures gouvernementales qui les aideraient le plus à faire face à la crise, confirmant la crise de liquidité qui accompagne les mesures de confinement. Transparence et informations sont vitales pour que les entreprises bénéficient des programmes d'assistance gouvernementaux. Il est donc inquiétant que plus de la moitié des répondants béninois trouvent qu'il est difficile, voire très difficile d'accéder aux informations et ainsi bénéficier des paquets d'assistance fournis par le Gouvernement dans le cadre de la pandémie.

La finance inclusive favorise la résilience au COVID-19

La plupart des entreprises béninoises pratiquent une bonne gestion financière. A titre illustratif, 90 % des répondants déclarent conserver de multiples données comptables.

Toutefois, le degré de gestion financière varie grandement selon les régions, la taille des entreprises et le secteur. Seuls deux tiers des agriculteurs enregistrent des données comptables, tandis que 96 % des entreprises du secteur des services enregistrent au moins une forme de données comptables.

L'accès au financement est un obstacle pour la plupart des entreprises, et en particulier celles dirigées par des jeunes. De manière générale, quatre entreprises interrogées sur cinq affirment avoir besoin d'un prêt. L'évaluation de la qualité des banques par les entreprises est plutôt faible en moyenne, indiquant qu'il y a matière à améliorer l'accès au financement du secteur privé.

Alors que les entreprises tentent de s'adapter aux mesures de confinement liées au COVID-19, une gestion financière avisée et un meilleur accès au financement deviennent de plus en plus importants. La pandémie a également généré une crise de liquidité. Deux tiers des répondants béninois rapportent que leurs clients n'ont pas réglé leurs factures. Les données montrent que les entreprises béninoises disposant de bonnes pratiques de gestion financière risquent moins une cessation d'activité, comparé à celles dont les pratiques sont moins bonnes.

Signaler la qualité grâce à la certification

Le score des entreprises béninoises en matière de conformité aux normes de qualité est relativement faible. Quatre entreprises interrogées sur cinq ne disposent d'aucune certification de la qualité, de sécurité ou de toute autre norme internationalement reconnue. Ce manque de certification implique l'incapacité des entreprises béninoises à signaler leur qualité aux nouveaux acheteurs potentiels, que ce soit au niveau national ou international. De fait, seules 20 % des entreprises béninoises interrogées

sont actives à l'export, bien que 33 % déclarent vouloir s'engager sur les marchés internationaux.

Les entreprises disposant d'une certification sont plus exposées que celles sans certification aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, du fait de leurs activités à l'international. En combinant les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé et celles de l'Enquête sur la compétitivité des PME, il est clair que la pandémie a davantage affecté les entreprises certifiées que celles sans certification. Ceci est probablement dû aux arrêts de la production et au ralentissement de l'économie dans les pays sources (Europe et Chine) en raison des mesures de protection.

Les infrastructures de qualité aident les entreprises à livrer dans les délais

Le Bénin a largement investi dans ses infrastructures au cours des 30 dernières années, réalisant ainsi un progrès considérable. Cependant, des investissements importants dans les infrastructures de base sont encore nécessaires.



Une entreprise interrogée sur cinq identifie la question des infrastructures comme étant une difficulté majeure. Par exemple, seules 10 % des routes sont asphaltées.

Les consommateurs effectuant de plus en plus leurs achats en ligne en raison du confinement et de la distanciation sociale, la fiabilité des livraisons de marchandises devient de plus en plus importante. La gestion des stocks va également devenir de plus en plus vitale alors que la crise met les chaînes d'approvisionnement sous pression, rendant plus difficile l'accès rapide aux intrants et au renouvellement des stocks. Les entreprises disposant de bonnes pratiques de gestion des stocks s'avèrent être plus résilientes aux effets de la pandémie.

Les compétences et l'innovation se révèlent être essentielles pour gérer la crise

Les répondants béninois se déclarent satisfaits des compétences de leurs travailleurs et de celles offertes par le marché du travail. Toutefois, un examen plus global de la situation de la main-d'œuvre dans le pays montre que la jeunesse manque de compétences pertinentes, ce qui entrave la productivité.

La crise du COVID-19 est à l'origine de changements et bouleversements considérables au sein du monde des affaires. Les entreprises vont devoir se montrer créatives et innovantes pour gérer les changements économiques causés par la pandémie. La combinaison des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé montre que les entreprises disposant des compétences requises et celles faisant preuve d'innovation sont plus à même d'adopter des approches résilientes face à la crise.

L'accès internet est vital pour l'accès des entreprises aux informations du Gouvernement

Les répondants rapportent que le manque d'accès à Internet constitue un obstacle majeur, les empêchant d'obtenir des informations et de se connecter à l'économie dans son ensemble. L'accès à internet est davantage concentré parmi les entreprises de la capitale et le long de la côte atlantique. En dehors de cette région réduite, 50 % des entreprises déclarent ne pas avoir d'accès à Internet.

Par ailleurs, les entreprises dépendent de plus en plus des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour rester actives durant la crise. La pandémie a modifié

la manière dont les individus mènent leurs activités à travers le monde. Les entreprises ont besoin d'équipements informatiques et de technologies de télécommunication fiables afin d'atteindre les clients et d'obtenir les informations nécessaires sur les réglementations gouvernementales.

La majorité des petites entreprises du Bénin est confrontée à des risques environnementaux

Trois entreprises interrogées sur quatre font part de risques environnementaux. De nombreuses entreprises béninoises dépendent de l'environnement et ont adopté en conséquence des modèles de production durable afin de préserver l'environnement pour les années à venir.

Les entreprises proactives sur la réduction des risques environnementaux s'avèrent également être mieux positionnées pour résister aux effets de la pandémie. Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que presque toutes les entreprises (92 %) ayant adopté des mesures pour réduire leur impact négatif sur l'environnement ont aussi développé des stratégies résilientes pour gérer la crise. Par contraste, à peine 59 % des entreprises qui n'ont pas investi dans de telles mesures de réduction de leur impact environnemental ont adopté des stratégies de réponse résilientes.

Perspectives stratégiques

Plusieurs recommandations en matière de politique émergent des résultats des enquêtes. La première milite pour l'élargissement de l'accès au financement. Le Gouvernement du Bénin pourrait aider à améliorer le secteur financier grâce aux garanties de crédit et des capitaux de démarrage. En outre, le Gouvernement peut aussi offrir des lignes de crédit à faible taux d'intérêt et des allègements fiscaux pour aider les entreprises à survivre à la crise.

L'investissement dans de meilleures pratiques financières et de gestion des stocks peut aider les entreprises à répondre aux demandes du marché national et des marchés internationaux en termes de quantité et de délais. Cela améliorerait également la résilience face aux crises. Les politiques et programmes qui associent les institutions de formation et le secteur privé peuvent favoriser la bonne adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, de manière à ce que ces dernières puissent accéder au personnel adéquat pour être compétitives à l'international.



Les compétences et l'éducation sont particulièrement importantes de nos jours, surtout à la lumière des changements et bouleversements générés par le COVID-19.

Le manque d'accès à Internet ralentit de nombreuses petites et moyennes entreprises béninoises, en particulier celles situées en dehors de Cotonou. Les pouvoirs publics pourraient investir pour élargir l'accès à Internet à travers le pays.

Les TIC ont été cruciales pour permettre aux entreprises de mieux gérer leur réponse aux effets de la pandémie. L'accès à Internet leur est primordial pour se tenir informées des programmes d'appui gouvernementaux et des nouvelles réglementations. Dans la mesure où le commerce électronique croît en popularité durant les périodes de confinement, les entreprises sans accès fiable à Internet seront délaissées.

Enfin, les efforts pour réduire l'exposition aux risques environnementaux pourraient aider les PME à devenir plus résilientes sur le long terme, surtout dans la mesure où les

faits indiquent que la prochaine crise pourrait découler du changement climatique.

Les organisations d'appui au secteur privé sont bien positionnées, à la fois pour défendre les intérêts de la communauté des affaires auprès des pouvoirs publics, et pour fournir des informations sur les programmes gouvernementaux et les réglementations afférant aux PME. Elles peuvent aider en servant de liaison entre les secteurs privé et public. À ce titre, elles sont instrumentales pour construire un secteur des PME plus résilient.

Ce rapport, ainsi que les événements et collaborations complémentaires, vise à diffuser ses résultats afin de générer un dialogue sur la compétitivité des PME et de trouver des solutions politiques que le Gouvernement peut mettre en œuvre pour appuyer les petites entreprises, que ce soit pour surmonter la crise actuelle liée au COVID-19 ou pour affronter de possibles chocs futurs.



Chapitre 1

Libérer le potentiel des petites entreprises

Évaluer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	4
L'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin	4
La pandémie du COVID-19 affecte la plupart des entreprises béninoises.....	7

Libérer le potentiel des petites entreprises

La pandémie du COVID-19 a affecté la santé humaine et la croissance économique à travers le monde. L'Afrique n'a pas été épargnée: à la mi-mai 2020, les 54 pays du continent avaient tous signalé des cas. La baisse de la demande pour des produits de base, l'effondrement du tourisme et du transport aérien, et la dépréciation des monnaies locales pourraient causer un ralentissement de la croissance africaine de 1,8 % en 2020, selon le scénario le plus optimiste¹.

Les données tirées de l'Enquête de l'ITC sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé montrent que la pandémie affecte sévèrement les deux-tiers des entreprises africaines, contre 55 % des répondants des autres continents, confirmant la fragilité du secteur privé africain². Disposant de ressources limitées pour affronter la tempête, les petites et moyennes entreprises (PME) africaines sont particulièrement vulnérables aux effets de cette crise³.

Ce constat est d'autant plus inquiétant, considérant le rôle primordial des PME dans l'économie béninoise. Elles représentent environ 98 % des entreprises et contribuent à environ la moitié du produit intérieur brut⁴. Par ailleurs, elles emploient aussi des individus issus des groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales.

En vertu des emplois qu'elles créent et de leur impact sur la société, les PME béninoises devraient être en mesure de catalyser la croissance pour un futur résilient, numérique, inclusive et durable. Résilient, parce que les entreprises ne peuvent se permettre de ne pas se préparer pour faire face aux menaces externes. Numérique, parce que la pandémie du COVID-19 a montré la pleine puissance de ces technologies dans le cadre d'une crise mondiale. Inclusive, parce que la reprise ne doit laisser personne de côté. Durable enfin, pour éviter un choc climatique qui causerait la prochaine catastrophe planétaire⁵.

Le Gouvernement du Bénin a établi des politiques, créé des organisations et mobilisé des fonds pour appuyer les PME (Encadré 1). Bien que les petites entreprises possèdent le potentiel pour continuer à contribuer à la croissance

de l'emploi, des difficultés vis-à-vis de leur compétitivité persistent.

Ce rapport vise à identifier ces problèmes et déterminer comment les pouvoirs publics peuvent y remédier. S'attaquer aux obstacles qui freinent les petites entreprises au quotidien est d'autant plus urgent dans le cadre de la crise liée au COVID-19. Avec l'appui d'un environnement des affaires efficient, les PME béninoises peuvent devenir plus résilientes face aux changements et chocs inattendus. Elles peuvent embrasser les opportunités offertes par le numérique et promouvoir une croissance solidaire et durable, permettant de réaliser les aspirations de développement de tous les béninois.

Toutefois, pour que ce processus soit enclenché, les pouvoirs publics ont besoin de meilleures données sur l'état de la compétitivité dans leur pays. Quels sont les moteurs de la compétitivité et les caractéristiques d'une entreprise plus résiliente face aux chocs? Inversement, que faut-il faire pour améliorer la compétitivité et la résilience des PME?

Pour répondre à ces questions, le Centre du commerce international (ITC) s'est associé à la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB) pour évaluer la compétitivité des PME sur le plan national, ainsi que l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les entreprises béninoises.

Dans le cadre de cette collaboration, l'Enquête sur la compétitivité des PME réalisée par l'ITC en 2019 a touché 502 entreprises à travers le pays. De plus, en avril 2020, 45 d'entre elles ont accepté de participer à un entretien de suivi sur l'impact de la crise liée au COVID-19. Les résultats de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé sont également présentés dans ce rapport.



Encadré 1 : Le Gouvernement prend des mesures pour soutenir les petites entreprises

La *Vision Bénin Alafia 2025* établit un agenda transformateur pour rendre le pays plus compétitif. Sur cette base, le Gouvernement a adopté le Programme d'action du Gouvernement (pour 2016-2021) et le Plan national de développement (pour 2018-2025), afin de promouvoir les activités indépendantes et l'entrepreneuriat. La compétitivité et les petites entreprises figurent en bonne place dans cette vision. Pour soutenir le secteur privé à long terme, un ministère spécialement dédié aux PME et à la promotion de l'emploi a été créé en 2017.

La Loi n° 2020-02 met en avant les avantages liés à la qualité des petites entreprises en termes d'accès aux marchés publics, de paiement de la dette, de sous-traitance et de co-traitance, et de conduite des affaires (l'accès gratuit à l'électricité et à l'eau et la facilitation des procédures d'accès au foncier). La loi exonère également les micros, petites et moyennes entreprises de plusieurs impôts dont la licence pour la première année d'exercice, les droits d'entrée et les taxes sur les équipements professionnels, ainsi que de l'impôt sur les entreprises lorsque celles-ci réinvestissent leurs profits.

En outre, les PME peuvent bénéficier des avantages offerts par le code des investissements.

Le Bénin fut le premier pays de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires à mettre en œuvre le statut juridique d'entrepreneur. La nouvelle loi introduit le statut d'entrepreneur pour faciliter le passage des entreprises opérant dans le secteur informel vers le secteur formel. L'enregistrement sous ce nouveau statut, spécialement conçu pour les micros et petites entreprises, est facile, gratuit et ne prend qu'un jour ouvré.

En mars 2020, le Gouvernement du Bénin a créé une nouvelle plateforme en ligne, MonEntreprise.bj, faisant du processus d'enregistrement des entreprises béninoises une démarche entièrement numérique. Cette plateforme est un guichet en ligne unique, efficient, qui abrite tous les processus réglementaires nécessaires pour démarrer une entreprise en un temps record. Cela va permettre aux entreprises de se lancer de manière efficace tout en réduisant les barrières à l'entrée du monde des affaires.

Cette démarche capitale, instaurée avant le pic des infections au COVID-19, permet aux entrepreneurs de créer une société en deux heures, depuis le confort et la sécurité de leur domicile ou de leur bureau.

Évaluer la compétitivité des petites et moyennes entreprises

L'ITC a développé l'enquête utilisée pour évaluer la compétitivité des PME au Bénin précisément pour permettre aux pays de collecter les données nécessaires à la mesure de la compétitivité de leurs entreprises. L'Enquête sur la compétitivité des PME⁶ a été menée dans 46 pays, dont le Bénin, le Botswana, le Ghana, le Kenya et la Zambie. En juin 2020, plus de 17 900 entreprises avaient été interrogées.

Cet outil est conçu pour combiner les informations aux niveaux méso (écosystème d'appui local pour les entreprises) et micro (capacité des entreprises) et fournir une image détaillée de la capacité du secteur privé d'un

pays donné à être compétitif sur les marchés internationaux et résilients face aux chocs. Même si l'attention est portée sur les petites et moyennes entreprises, quelques grandes entreprises ont également été intégrées à l'enquête afin de pouvoir comparer leur compétitivité à celle des PME.

L'importance de la compétitivité en tant que moteur de la survie, de la croissance et des échanges en fait un élément essentiel du développement économique. Pour cette raison, l'ITC a développé un cadre analytique permettant de comprendre les éléments de la compétitivité des entreprises et la manière de l'améliorer. Ce cadre est conçu autour de trois piliers qui définissent la capacité d'une compagnie à être compétitive à travers les trois niveaux de l'économie (figure 1)⁷. Chaque pilier est décliné en différents thèmes, constituant les sujets d'analyse de ce rapport.

Figure 1 Grille de compétitivité des PME



Source: ITC.

L'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin

Avec l'appui de l'ITC, la CCIB a collecté en 2019 les données pour l'Enquête sur la compétitivité des PME auprès de 502 entreprises béninoises. Le Ministère de l'industrie et du

commerce a fourni un appui de haut niveau pour mener cette initiative.

Les données ont été collectées au niveau des six régions économiques du pays: Parakou, Natitingou, Abomey, Lokossa, Porto-Novo et Cotonou⁸. Les régions économiques étudiées sont mises en avant dans la figure 2 selon la densité des entreprises, les couleurs plus foncées représentant une concentration plus élevée des entreprises interrogées.

Encadré 2: Qui nous sommes et ce que nous faisons

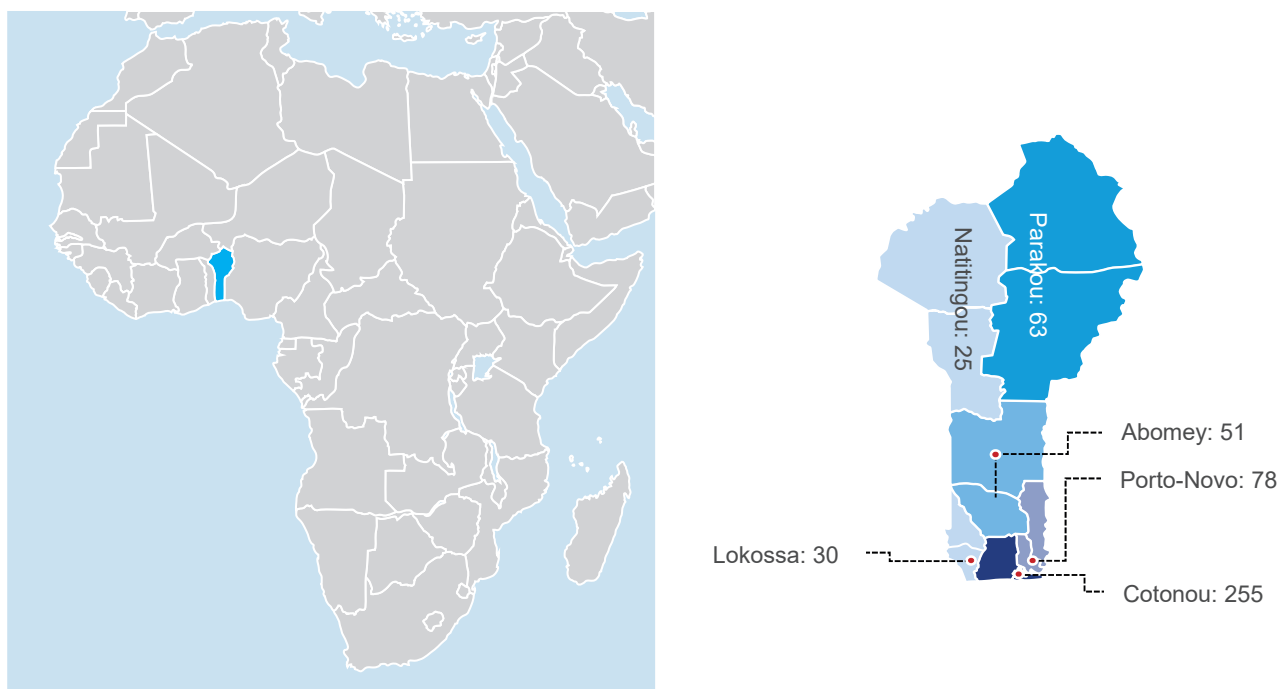
Le Ministère de l'industrie et du commerce conçoit, met en œuvre, suit et évalue la politique générale de l'État en matière de promotion des secteurs et des échanges, en vue de créer une croissance pour tous. La Chambre de commerce et d'industrie du Bénin a été créée le 12 avril 1908 pour assurer la représentation, la protection et la promotion des intérêts communs des opérateurs économiques béninois dans les domaines du commerce, de l'industrie et de la prestation de services.

L'ITC, basée à Genève, en Suisse, est l'agence conjointe des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce. L'ITC est dédié à renforcer la compétitivité des PME afin de construire un secteur des exportations dynamique et pérenne

qui offre des opportunités entrepreneuriales, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés pauvres.

L'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin est une enquête nationale effectuée au niveau des entreprises. L'échantillon interrogé s'étend à travers les régions, les secteurs (agriculture, industrie, commerce et services) et la taille (micro, petite, moyenne et grande entreprise). Pour faciliter la collecte des données, un échantillon des entreprises opérant dans l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services a été sélectionné au hasard à travers le pays. Lorsque cela fut possible, chaque sous-secteur devait inclure des entreprises exportatrices et non exportatrices.

Figure 2 Départements du Bénin couverts par l'Enquête



Source: ITC, sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Environ 60 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin opèrent dans le secteur des services, tandis qu'un quart opère dans celui de l'agriculture, comme le montre la figure 3. Ceci est cohérent avec le fait que les entreprises prestataires

de services et les entreprises agricoles prévalent dans le secteur privé, le produit intérieur brut et l'emploi⁹.

Les femmes possèdent moins de 20 % des entreprises interrogées dans le cadre de cette enquête, un taux de

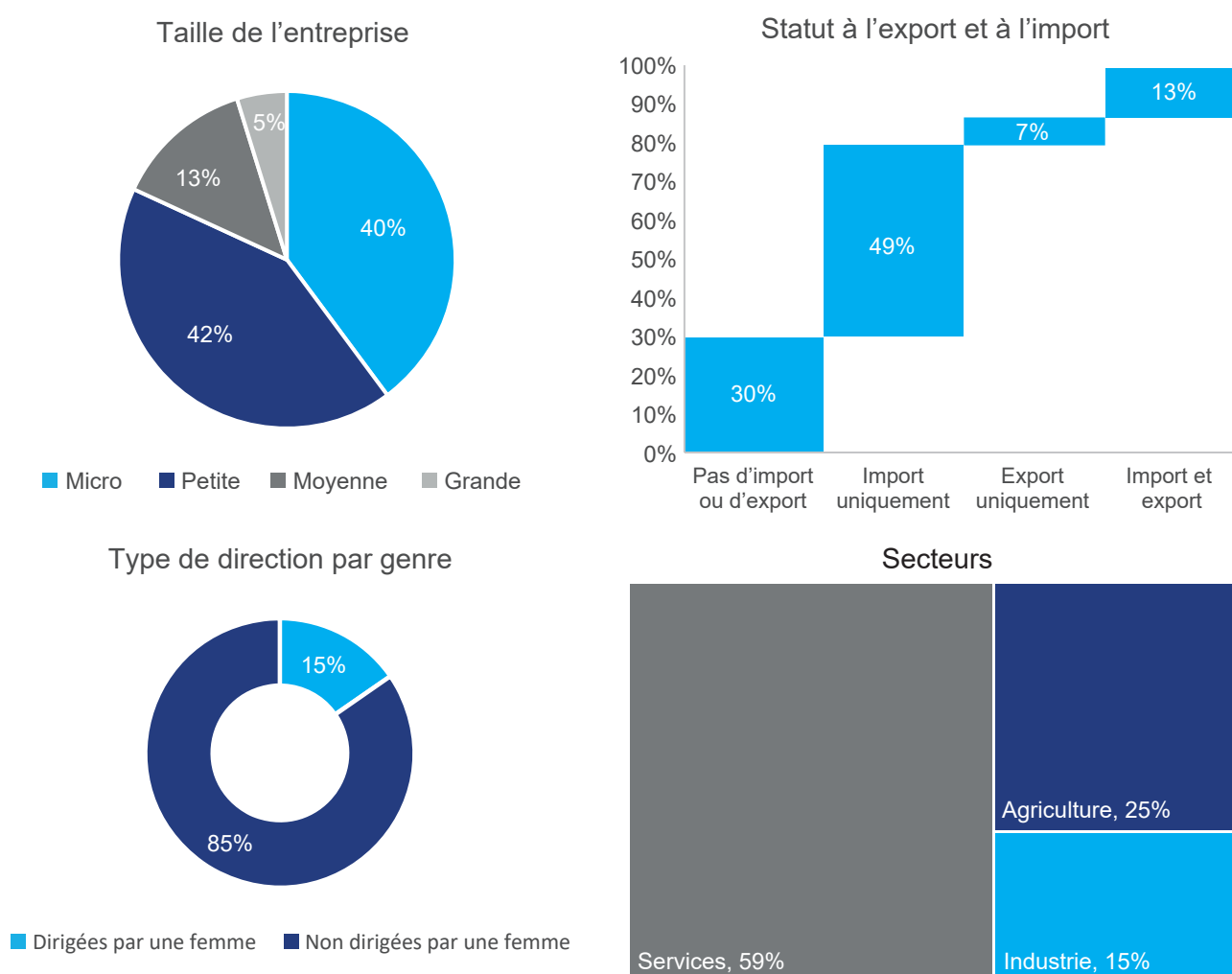
participation plus faible que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne où la même enquête a été menée. Les données collectées montrent que deux tiers des entreprises sont impliquées dans les échanges internationaux, confirmant ainsi le fait que le Bénin est le portail vers le marché élargi d'Afrique de l'Ouest en raison de sa situation géographique stratégique.

Cependant, environ 62 % des entreprises interrogées sont des importateurs, tandis que seules 20 % exportent. Cela révèle le potentiel à l'export non exploité du Bénin. En effet, une entreprise sur trois n'exporte pas mais déclare vouloir exporter.

L'ITC, au travers de l'outil *Export Potential Map*¹⁰, estime que le Bénin dispose de 700 millions de dollars en potentiel d'exportation non exploité, la majeure partie dans le secteur agricole (anacarde, coton et bois). Ceci représente un supplément non négligeable aux marchandises exportées en 2018 pour une valeur de 952 millions de dollars¹¹.

Enfin, la figure 3 met en avant le fait que la majorité des entreprises participant à l'enquête (82 %) sont des micros ou petites entreprises (moins de 20 employés).

Figure 3 Caractéristiques des entreprises interrogées



Note: Les micros-entreprises emploient au plus 4 employés; les petites entreprises entre 5 et 19 employés; les entreprises moyennes entre 20 et 99 employés; et les grandes entreprises plus de 100 employés. Des femmes sont à la tête des entreprises dirigées par des femmes et au moins 30 % des entreprises appartiennent à des femmes.

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Environ 80 % des entreprises interrogées déclarent être enregistrées auprès d'une autorité nationale compétente, ou détenir une licence de la part d'une telle autorité. Pourtant, au Bénin l'informel est omniprésent, l'agence nationale de la statistique estimant que le secteur informel représente 70 % du produit intérieur brut et 95 % de l'emploi¹².

Deux tiers des entreprises des secteurs non agricoles font face à la concurrence d'entreprises non enregistrées ou informelles¹³. Moins de 20 % des entreprises approchées par l'enquête sont dans le secteur informel, ce qui ne permet pas à cette analyse de les couvrir pleinement. Ainsi, cette étude porte plutôt sur le secteur formel.

La pandémie du COVID-19 affecte la plupart des entreprises béninoises

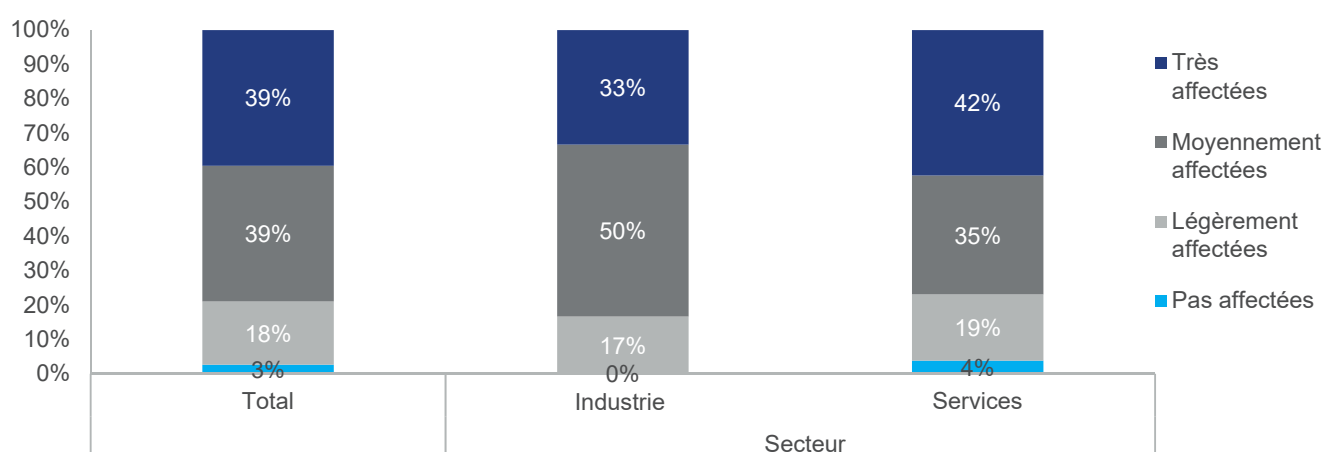
La pandémie a généré au Bénin une crise sanitaire et économique sans précédent. Les résultats de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé montre que presque toutes les entreprises interrogées (97 %) ont été affectées (figure 4). Trois entreprises béninoises sur quatre ont enregistré des ventes plus faibles (aux niveaux national et/ou international), tandis que seules 4 % ont augmenté les leurs. Sur la même période, environ la moitié des entreprises interrogées rencontraient des difficultés d'accès aux intrants,

affectant leur capacité à produire des biens et services. Ceci suggère que la crise a frappé la vaste majorité des entreprises.

Pourtant, certaines entreprises ont été plus exposées que d'autres – notamment celles actives dans le secteur des services. Deux entreprises prestataires de services sur cinq ont affirmé être sévèrement impactées, pour seulement un tiers des entreprises actives dans le secteur industriel (figure 4). L'impact a aussi été sévère pour les entreprises dirigées par des femmes, qui opèrent dans de nombreux secteurs d'activité immédiatement affectés par la crise, tels que l'hébergement et l'alimentation, ainsi que la vente en gros et au détail.

Un mécanisme de contagion a touché la chaîne d'approvisionnement, amplifiant les effets directs de la crise liée au COVID-19. Selon la nouvelle méthode d'estimation de l'ITC¹⁴, le Bénin pourrait perdre en 2020 l'équivalent de 7 millions de dollars en intrants industriels destinés à l'export, à cause de la fermeture des usines à l'étranger. Les principaux pays importateurs de produits brutes béninois (comme le cuivre et le coton) ont imposé un confinement qui a négativement affecté les entreprises béninoises. Presque 60 % de ces pertes attendues résultent de l'interruption de la chaîne d'approvisionnement avec la Chine, principal importateur de matériaux brutes du Bénin

Figure 4 Les entreprises prestataires de services sont plus affectées que celles de l'industrie



Note: Les participants répondaient à la question « Comment vos activités commerciales ont-elles été affectées par la pandémie de coronavirus (COVID-19) ? ».

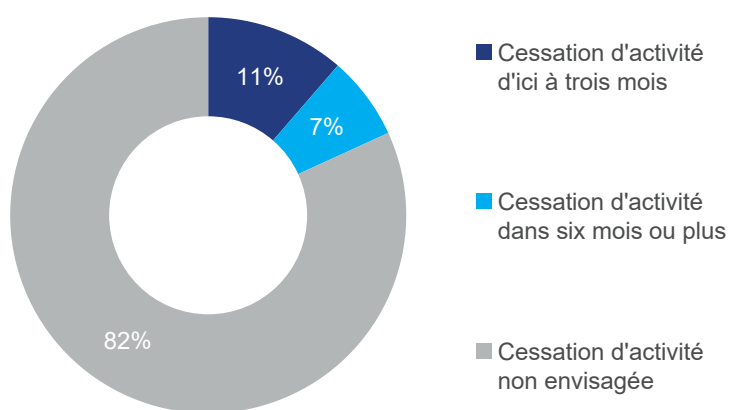
Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.

Conséquence du COVID-19, une entreprise béninoise sur cinq pourrait se déclarer en faillite (figure 5). Pour chaque faillite, magasin fermé ou produit non écoulé, des personnes vont perdre leur emploi, et dans de nombreux cas, des familles vont perdre leur seul revenu.

Cela met en lumière le besoin d'une action rapide de la part du Gouvernement. De nombreuses entreprises béninoises non enregistrées auprès des autorités nationales sont de

taille modeste, et ne disposent que de peu de liquidités pour se financer lorsque les opérations sont à l'arrêt. Elles sont particulièrement exposées au risque de cessation d'activité. Dans la mesure où la crise liée au COVID-19 est plus sévère pour les entreprises opérant dans le secteur des services, celles-ci font face à un risque plus grand de fermeture définitive.

Figure 5 Une entreprise sur cinq court le risque d'une cessation d'activité



Note: Les participants répondaient à la question « Pensez-vous que votre entreprise risque de fermer définitivement en raison de cette crise? Le cas échéant, quand cela pourrait survenir? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.

Les entreprises béninoises ont répondu à la crise de différentes manières. Certaines ont adopté des stratégies de repli – licenciement de travailleurs, vente d'actifs ou nouvel endettement, mesures qui toutes pourraient menacer leur viabilité à long terme. Environ un tiers des entreprises participant à l'enquête sur les effets du COVID-19 ont adopté une telle stratégie.

Cependant, le reste des répondants a plutôt suivi une stratégie de résilience – réduction ou ajustement des activités de manière temporaire, de façon à pouvoir les reprendre à pleine capacité à un stade ultérieur. Être résilient en période de pandémie se traduit par des tactiques telles que le transfert des différents canaux de vente vers un canal en ligne, l'approvisionnement auprès de nouveaux fournisseurs ou la création de nouveaux produits.

Les chapitres suivants de ce rapport montreront les mesures les plus à même de renforcer la résilience des entreprises, leur permettant ainsi de survivre.

Les entreprises béninoises participant à l'enquête sur les effets du COVID-19 ont expliqué que les exonérations et allègements fiscaux, ainsi que les programmes financiers, constituaient les mesures gouvernementales les plus utiles. Cela confirme la crise de liquidité qui accompagne les mesures de confinement. Plusieurs mesures avaient déjà été mises en place pour aider les entreprises, comme des délais fiscaux ou bancaires repoussés.

En mai 2020, le Gouvernement et ses partenaires avaient mis à disposition 100 millions de francs CFA (environ 165 000 dollars) pour subventionner les loyers des entreprises dans le secteur du tourisme. En outre, 200 millions de francs CFA (environ 331 100 dollars) ont été alloués comme aide à l'emploi à 50 % des travailleurs des entreprises affectées¹⁵.

Pour que les entreprises bénéficient des programmes d'assistance du Gouvernement, la transparence et l'information sont des éléments vitaux. Le fait que plus de la moitié des répondants au Bénin déclarent qu'il est difficile, voire très difficile d'accéder aux informations et bénéfiques



des aides gouvernementales liées à la crise du COVID-19 est donc préoccupant. La Chambre de commerce et d'industrie du Bénin doit donc jouer un rôle essentiel d'expert et offrir ses conseils tout au long de l'année, surtout en cette période de crise.

La crise du COVID-19 n'est probablement pas le dernier choc mondial à affecter les entreprises béninoises. Les enseignements tirés de ce rapport visent à donner aux organisations d'appui au commerce et au Gouvernement du Bénin les informations et les connaissances nécessaires pour créer un secteur des PME résilient, pouvant encaisser les chocs futurs, quelles que soient leur nature ou origine.



Chapitre 2

Une bonne gestion financière aide les entreprises à mieux gérer les chocs

L'enregistrement des données comptables favorisent une bonne gestion des flux de trésorerie	12
Une bonne gestion de la trésorerie aide à mieux vendre	13
Une bonne gestion financière amortit l'impact de la crise liée au COVID-19	15

Une bonne gestion financière aide les entreprises à mieux gérer les chocs

La capacité à proposer un produit demandé par le consommateur, à un coût raisonnable, est au cœur de la proposition de valeur d'une entreprise – et définit sa faculté à concurrencer sur les marchés locaux et internationaux. L'aptitude à répondre à la demande des marchés en quantité et en prix est étroitement liée à la manière dont l'entreprise est dirigée¹⁶.

L'accès au financement joue également un rôle important puisque les entreprises doivent être en mesure d'obtenir des capitaux afin de produire suffisamment d'extrants, et ce au bon prix¹⁷.

Des éléments probants tirés de l'Enquête sur la compétitivité des PME indiquent que, en moyenne, les entreprises béninoises produisent à 75 % de leur capacité maximale possible. Ce bon résultat en termes de productivité peut être partiellement attribué à la bonne performance générale de la gestion commerciale et financière des entreprises, même s'il existe des différences selon les régions, les secteurs et la taille des entreprises. L'enquête montre également que les entreprises béninoises – et surtout les PME avec une gestion financière limitée – doivent disposer d'un meilleur accès au financement si elles veulent croître et survivre.

La combinaison des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé montrent que même si les

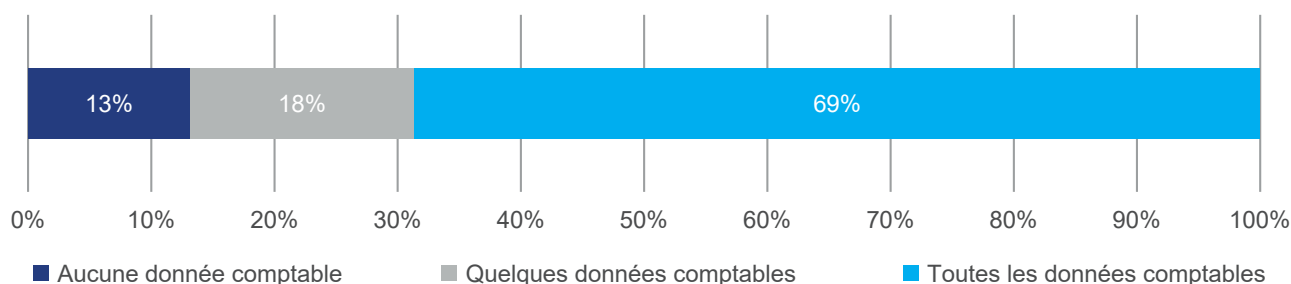
pratiques de bonne gestion financière n'ont pas permis aux entreprises béninoises d'éviter les effets de la crise liée au COVID-19, elles ont néanmoins permis de réduire ces effets. Les entreprises dont la gestion financière est insuffisante étaient plus susceptibles d'être confrontées pendant la crise à des contraintes en matière de ressources, et avaient donc plus de difficultés à survivre que les entreprises disposant d'une bonne gestion financière.

L'enregistrement des données comptables favorisent une bonne gestion des flux de trésorerie

La gestion financière est centrale pour la compétitivité. Les entreprises doivent savoir gérer leurs recettes et leurs dépenses pour éviter les problèmes de trésorerie à court terme – causes potentielles de cessation d'activité pour les PME.

La plupart des entreprises béninoises interrogées suivent de bonnes pratiques de gestion financière. Presque 70 % d'entre elles enregistrent toutes leurs données comptables: recettes et dépenses, ainsi que actifs et passifs (figure 6). Deux entreprises sur trois se sont montrées bonnes ou très bonnes dans la gestion de la trésorerie et la préparation d'un plan commercial.

Figure 6 La plupart des entreprises béninoises conservent leurs données comptables



Note: Les participants répondaient à la question « Votre entreprise conserve-t-elle les informations suivantes: revenu, dépenses, dettes et actif? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

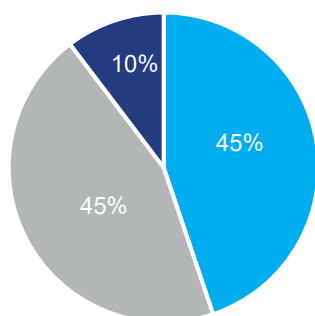
Toutefois, le degré de gestion financière varie grandement selon les régions, les secteurs et la taille des entreprises. Les micros et petites entreprises sont moins en mesure de conserver une trace de leurs transactions financières que leurs consœurs plus grandes. Seuls deux agriculteurs sur trois conservent leurs données comptables, tandis que 96 % des entreprises prestataires de services y parviennent. Les entreprises situées dans les régions du Sud et du centre tendent à davantage conserver leurs données comptables que leurs homologues du Nord (Parakou et Natitingou). Par exemple, seuls 25 % des répondants basés dans la région de Parakou conservent une trace de leurs ressources financières, contre 90 % de ceux de la région de Cotonou.

Il est impératif que les entreprises conservent leurs données comptables afin de gérer leurs liquidités et puissent exécuter leurs paiements de manière fiable. Trois entreprises sur quatre affirment conserver tous les données comptables déclarent également être efficace dans la gestion des flux financiers (figure 7). À l'inverse, seules 10 % des entreprises ne conservant pas leurs données comptables déclarent être en mesure de gérer leurs flux de trésorerie.

Les entreprises incapables de gérer les flux de recettes et de dépenses courent le risque d'insuffisance de liquidité pour régler leurs factures. Ceci pourrait indiquer qu'il existe des opportunités pour améliorer les options de financement à court terme des entreprises dont la gestion financière est faible.

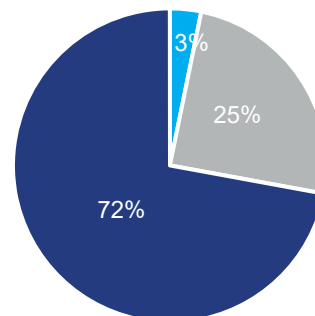
Figure 7 L'enregistrement des données comptables améliore la gestion de la trésorerie

Entreprises n'enregistrant aucune donnée comptable



- Faible capacité à gérer la trésorerie
- Moyenne capacité à gérer la trésorerie
- Forte capacité à gérer la trésorerie

Entreprises enregistrant toutes les données comptables



Note: Les participants répondaient à la question « Évaluez la capacité de cette entreprise à gérer ses flux de trésorerie en vue de l'exécution fiable des paiements. » Les réponses allaient de 1 (aucune capacité) à 6 (très bonne capacité). Les réponses 1 et 2 étaient considérées comme « faible »; 3 et 4 comme « moyenne »; et 5 et 6 comme « forte ». Ils répondaient aussi à la question « Votre entreprise conserve-t-elle les informations suivantes: revenu, dépenses, dettes et actif? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les résultats de l'enquête soulignent l'opportunité de stimuler la compétitivité des entreprises béninoises grâce à des formations en gestion financière à destination des micro-entreprises et celles des régions du Nord, actives dans le secteur agricole. Celles-ci ne suivent pas les meilleures pratiques en matière de gestion financière, et leur capacité à répondre en matière de quantité et de coûts à la demande des marchés en souffre logiquement. Une formation ciblée sur les connaissances financières et la gestion des risques, ainsi que la manière de demander un prêt et de concevoir un plan commercial, pourrait aider ces entreprises à tirer parti de leur potentiel.

Même si une bonne gestion financière est nécessaire pour éviter des crises de liquidité à court terme et améliorer la productivité, ce n'est pas le seul prérequis. Un bon accès au

financement est également indispensable à un secteur des PME prospère et productif, tel que le montre la prochaine section.

Une bonne gestion de la trésorerie aide à mieux vendre

L'accès au financement est crucial pour que les entreprises puissent se lancer, croître et survivre dans le temps. Les faits montrent que les entreprises africaines qui obtiennent des financements croissent plus rapidement¹⁸ et sont mieux placées pour s'étendre à l'international et innover¹⁹.

Quatre entreprises sur cinq interrogées dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME déclare avoir besoin

d'un prêt. Presque la moitié des entreprises béninoises participant à l'enquête considèrent le manque d'accès au financement comme la plus grosse difficulté – taux plus élevé que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne²⁰. Ce constat est particulièrement vrai pour les micro-entreprises du secteur agricole, sans doute parce que les banques commerciales et les investisseurs les considèrent comme un segment à risque en matière de prêt^{21, 22}. Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME révèlent également que l'accès au financement au Bénin est plus difficile pour les entreprises dirigées par des jeunes (52 %), comparé à celles non dirigées par des jeunes (48 %).

Lorsque l'on demande aux entreprises béninoises de décrire les principales difficultés auxquelles elles sont confrontées en matière de financement, bon nombre d'entre elles citent des problèmes d'accès au financement externe et des exigences coûteuses telles que des taux d'intérêt élevés, l'absence de garantie et des procédures complexes et longues. De nombreuses entreprises optent pour des services financiers semi-formels ou informels afin d'éviter ces obstacles²³.

Le secteur financier du Bénin est segmenté, avec 15 banques et plus de 600 institutions de microfinance – dont de nombreuses sans autorisation – et d'institutions financières non bancaires²⁴. Le nombre d'institutions de microfinance agissant sans licence a explosé ces dernières années, plusieurs d'entre elles offrant des taux de dépôt non

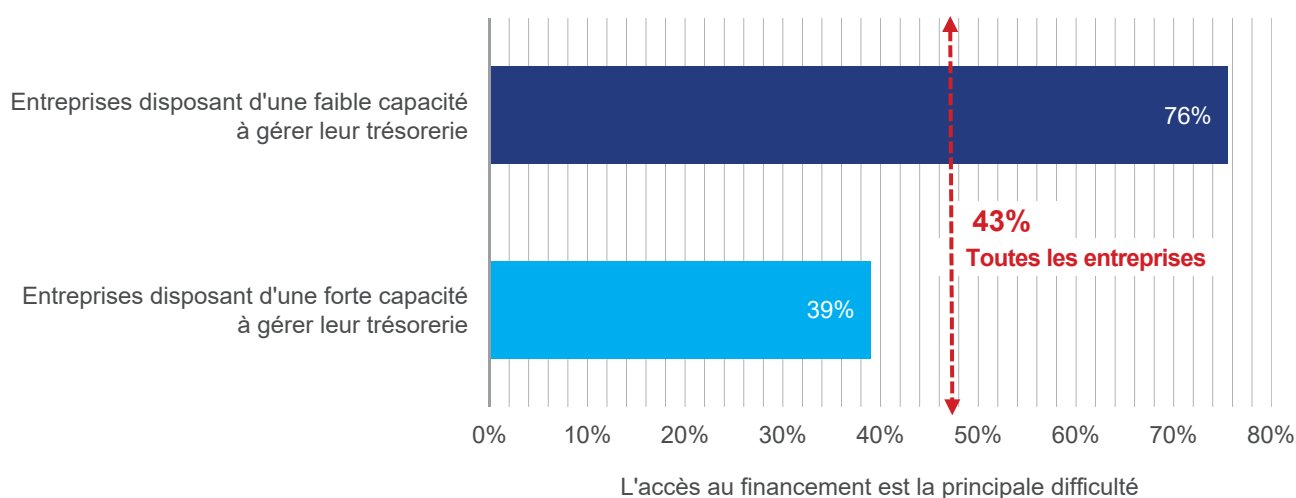
réalistes. Cela crée le risque de voir émerger des montages de type Ponzi, ce qui menace d'accroître la vulnérabilité du secteur privé dans son ensemble²⁵.

En conséquence, les outils facilitant l'accès à des services financiers formels sont en grande demande. Les organismes formels sont en mesure d'offrir des capitaux plus larges aux entreprises, qui sont alors mieux placées pour augmenter leur production, créer de nouveaux produits ou s'étendre géographiquement.

L'inclusion financière faible et la gestion financière insuffisante sont interdépendantes. Le manque d'accès à un compte bancaire augmente la difficulté pour une société de suivre ses transactions financières. Toutefois, le manque de transparence comptable entrave aussi l'accès aux crédits bancaires. Ainsi, les micros et petites entreprises peuvent être tentées d'entrer dans un cercle vicieux où l'absence de compte bancaire rend plus difficile l'enregistrement des données comptables, ce qui en retour rend l'accès au financement plus problématique.

Ce constat est confirmé par les données (figure 8). Environ trois entreprises sur quatre dotées d'une faible capacité à gérer leur trésorerie identifient l'accès au financement comme leur plus gros problème, contre 39 % des entreprises disposant d'une forte capacité en la matière.

Figure 8 De mauvaises pratiques financières entravent l'accès au financement



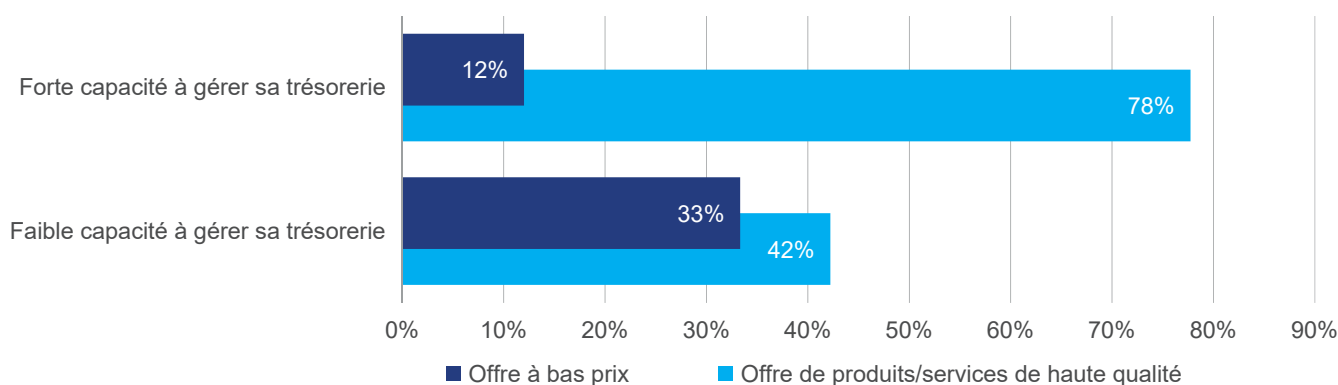
Note: Les participants répondaient à la question « Sélectionnez les défis majeurs auxquels votre entreprise est confrontée », l'accès au financement étant une des réponses possibles. Et aussi, réponses des participants à la question « Évaluez la capacité de cette entreprise à gérer ses flux de trésorerie en vue de l'exécution fiable des paiements. » Les réponses allaient de 1 (aucune capacité) à 6 (très bonne capacité). Les réponses 1 et 2 étaient considérées comme « faible »; 3 et 4 comme « moyenne »; et 5 et 6 comme « forte ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

La gestion financière affecte également le degré de compétitivité des entreprises sur les marchés. Les entreprises disposant d'une bonne planification financière ont 36 points de pourcentage plus de chances d'offrir des produits de haute qualité que celles dont la gestion des liquidités est faible (figure 9).

D'un autre côté, les entreprises dont la gestion financière est moins rigoureuse peuvent être confrontées à des crises de liquidité. Cela peut les forcer à vendre à des prix plus faibles, à moins d'avoir un accès facile au financement. De fait, une entreprise sur trois ayant une faible gestion de sa trésorerie maintient sa compétitivité en baissant ses prix. Cela affecte en retour la rentabilité des entreprises béninoises.

Figure 9 Une faible gestion de la trésorerie réduit la compétitivité



Note: Les participants répondaient à la question « Évaluez la capacité de votre entreprise à gérer sa trésorerie afin de procéder avec fiabilité aux paiements dus. » Les réponses allaient de 1 (pas de capacité) à 6 (très bonne capacité). Les réponses 1 et 2 étaient considérées comme « faible »; 3 et 4 comme « moyenne »; et 5 et 6 comme « forte ». Les participants répondaient aussi à la question « Votre établissement maintient sa compétitivité en: offrant des prix bas; offrant des produits et services de haute qualité. »

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Pris ensemble, ces éléments suggèrent que le secteur financier ne répond pas aux besoins financiers des entreprises béninoises. Le Gouvernement est en mesure d'intervenir pour corriger les défaillances du marché financier par le biais de programmes de garantie et des capitaux de démarrage.

Un meilleur accès au financement pourrait aider les entreprises à investir dans des capacités de production et donc à croître. Ceci pourrait être précieux pour les PME qui disposent de capacités plus faibles en gestion financière, et ont donc un besoin plus grand de financements. Les entreprises obtenant des financements pourraient changer leur stratégie en matière de compétitivité, en améliorant la qualité de leurs produits ou services plutôt que de baisser leurs prix.

Une bonne gestion financière amortit l'impact de la crise liée au COVID-19

Les effets économiques de la pandémie ont touché la plupart des entreprises, et les ont affaiblies. Néanmoins, les données de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé

montrent que de bonnes pratiques de gestion financière peuvent aider à réduire l'impact de la crise.

Le nombre d'entreprises fortement touchées par la pandémie parmi celles ayant une bonne gestion financière est similaire à celui des entreprises dont la gestion financière est faible. En revanche, les entreprises dotées d'une faible gestion financière sont plus susceptibles que celles disposant d'une bonne gestion d'être confrontées à des contraintes sévères en termes de ressources, ce qui rend leur survie plus compliquée. Cela suggère que même si les entreprises ayant une mauvaise gestion financière ne sont pas plus exposées aux impacts de la pandémie, elles sont néanmoins plus vulnérables et moins en capacité de gérer la crise.

Pour déterminer si une entreprise peut répondre aux changements de l'environnement économique, il suffit d'examiner son accès au financement et sa gestion financière²⁶. Une bonne gestion financière permet aux entreprises d'acheter des intrants et d'effectuer des paiements de manière souple, malgré un flux de revenus en dents de scie et plus compliqué. Cette bonne gestion s'avère spécialement importante durant la crise liée au COVID-19 qui, pour beaucoup, s'est traduite par un déclin temporaire mais net de leurs recettes.

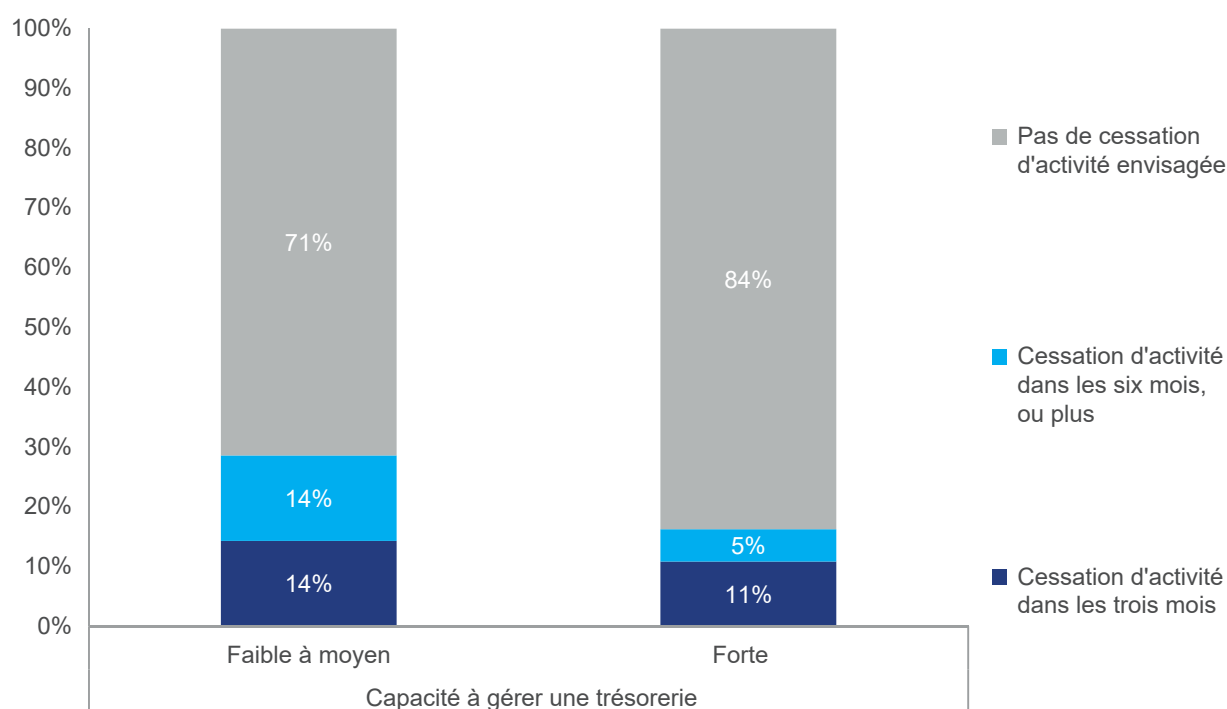


Les résultats de l'enquête montrent que 28 % des entreprises interrogées dotées de faibles pratiques de gestion financière risquent de devoir cesser définitivement leurs activités. En comparaison, seules 16 % des entreprises avec une bonne pratique de gestion financière font face à un tel risque (figure 10).

En plus de générer une crise sanitaire, la pandémie a également généré une crise de liquidité pour les entreprises du monde entier²⁷. Les données de l'étude sur l'impact du COVID-19 montrent que les entreprises béninoises ont des besoins de trésorerie. Presque deux tiers des entreprises interrogées rapportent que leurs clients ne règlent pas leurs factures.

Les trois quarts des entreprises interrogées demandent un appui de la part du Gouvernement afin de s'en sortir. Les principales requêtes politiques concernent des exonérations fiscales ou des réductions temporaires d'impôts (70 %), ainsi que des programmes financiers tels que des lignes de crédit à taux bas (57 %). Au bout du compte, cela confirme les préoccupations en matière de trésorerie qui accompagnent la pandémie.

Figure 10 Une bonne gestion financière réduit les risques de faillite



Note: Les participants répondaient à la question « Pensez-vous que votre entreprise risque de fermer définitivement en raison de cette crise ? Le cas échéant, quand cela pourrait survenir ? ». Les participants répondaient aussi à la question « Évaluez la capacité de votre entreprise à gérer sa trésorerie afin de procéder avec fiabilité aux paiements dus. » Les réponses allaient de 1 (aucune capacité) à 6 (très bonne capacité). Les réponses 1 et 2 étaient considérées comme « faible » ; 3 et 4 comme « moyenne » ; et 5 et 6 comme « forte ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.

Perspective politique: La gestion financière peut favoriser la résilience à la crise du COVID-19

Les éléments dans cette section soulignent l'opportunité de stimuler la compétitivité et la résilience des PME béninoises au travers d'une formation en gestion financière. Si la plupart des entreprises béninoises suivent de bonnes pratiques en gestion financière, la qualité de cette gestion varie selon les régions, les secteurs et la taille des entreprises. Celles situées dans le Nord, les entreprises de petite taille et celles actives dans le secteur agricole accumulent du retard en matière de gestion financière, et leur aptitude à concurrencer en souffre en conséquence.

L'expérience dans les autres régions montre qu'une formation en gestion peut améliorer la performance des entreprises à la peine. Les programmes de formation sont donc des

opportunités fructueuses pour rendre les entreprises béninoises plus compétitives et plus résilientes. La formation en gestion financière est particulièrement importante durant cette crise liée au COVID-19 puisque cette dernière s'accompagne d'une crise de liquidité.

Les éléments dans cette section suggèrent également que la plupart des entreprises considèrent les allègements fiscaux et les programmes financiers comme étant les mesures gouvernementales les plus utiles pour faire face aux effets de la pandémie. Le Gouvernement du Bénin devrait donc poursuivre dans le court terme avec ces mesures d'appui financier de manière à garder les PME en vie durant cette crise.



Chapitre 3

Adhérer aux normes de qualité pour accéder aux marchés internationaux

Peu de certification parmi les entreprises béninoises	20
La certification est rare parmi les entreprises les plus vulnérables	21
Améliorer l'information au niveau national pour stimuler la certification	23
La crise du COVID-19 affecte lourdement les entreprises certifiées	24

Adhérer aux normes de qualité pour accéder aux marchés internationaux

Les normes et certifications sont essentielles aux échanges internationaux et aux chaînes de valeur²⁸. Les marchés étrangers sont depuis longtemps réputés pour leurs exigences rigoureuses en matière de qualité, mais les marchés régionaux et même nationaux attendent également et de plus en plus un haut niveau de qualité. Les acheteurs réclament des preuves de certification vis-à-vis d'une norme de manière à pouvoir se fier à la qualité d'un produit ou d'un service. Ceci risque de devenir encore plus important une fois la crise du COVID-19 passée.

À travers le monde, les mesures de prévention ordonnées par les gouvernements, telles que fermetures et confinement, ont provoqué une diminution drastique des flux internationaux de marchandises²⁹. Parce que les entreprises certifiées sont plus impliquées dans les échanges internationaux que celles sans certification, les premières sont donc aussi plus exposées aux ruptures des chaînes d'approvisionnement. Les données sur la compétitivité des PME et celles sur l'impact du COVID-19 montrent que les effets de la pandémie

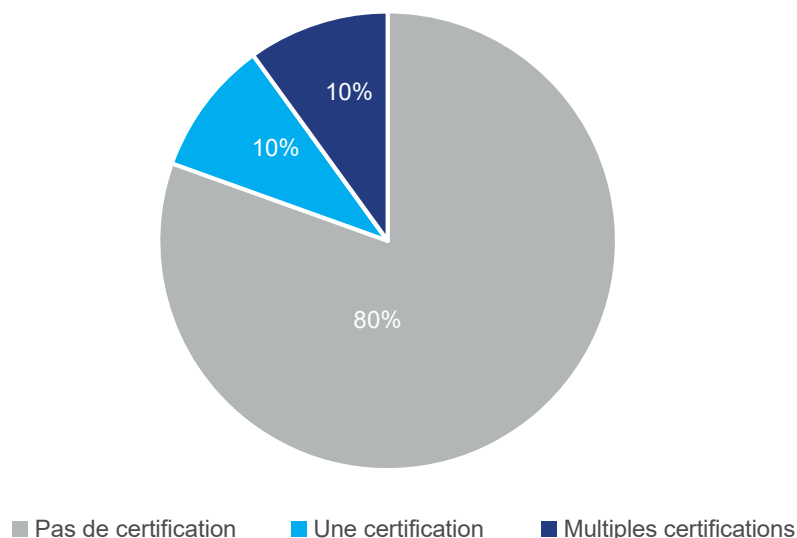
ont affecté plus sévèrement les entreprises certifiées que celles sans certification.

Peu de certification parmi les entreprises béninoises

Les entreprises béninoises ont un score relativement faible en termes de réponse aux exigences de qualité des acheteurs. La figure 11 montre que quatre entreprises interrogées sur cinq ne sont pas certifiées, que ce soit en matière de qualité, de sécurité, de durabilité ou toute autre norme internationalement reconnue. Cependant, la moitié de celles qui sont certifiées le sont à plusieurs titres, comme l'exigent les marchés internationaux.

L'incapacité à se faire certifier signifie que les entreprises béninoises ne signalent pas leur qualité aux nouveaux acheteurs potentiels. De fait, seules 20 % des entreprises interrogées exportent, mais une sur trois affirme avoir l'intention de s'engager sur les marchés internationaux.

Figure 11 Quatre entreprises sur cinq n'ont pas de certification



Note: Les participants répondaient à la question « Le principal produit ou service de cette entreprise détient-il l'un des types de certificats suivants reconnus à l'échelle internationale ? Certificat de sécurité; certificat de qualité ou de performance; certificat de durabilité; autre certificat. »

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

La certification est rare parmi les entreprises les plus vulnérables

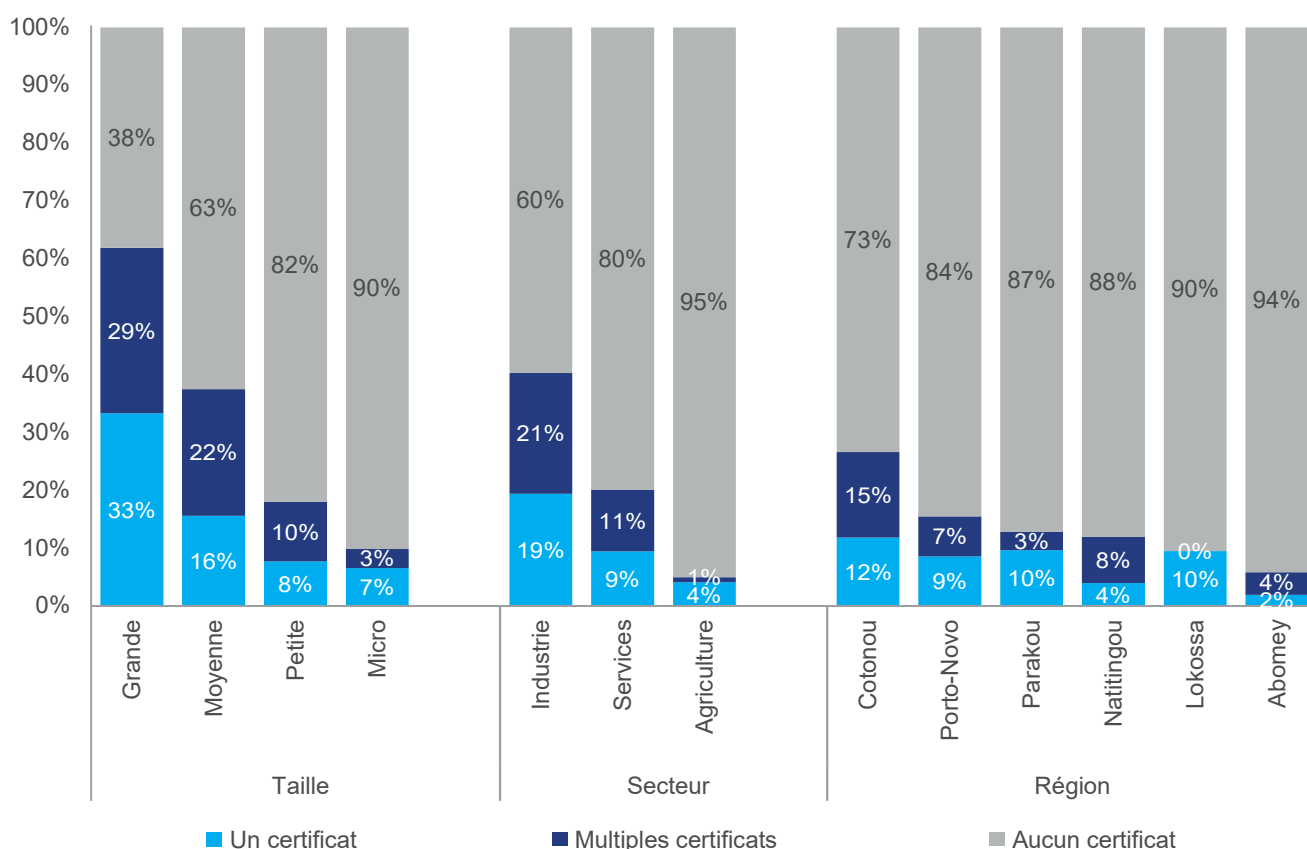
La prévalence de la certification varie avec la taille de l'entreprise. L'ensemble des catégories de normes sont mieux connues des grandes entreprises que des petites. La conformité aux normes implique des coûts qui peuvent être trop élevés pour certaines PME. En effet, les grandes entreprises ont six fois plus de chances d'être certifiées que les micros-entreprises (figure 12).

La certification varie également en fonction des secteurs. Les normes sont mieux connues dans le secteur industriel que dans ceux de l'agriculture et des services. Seules 5 % des entreprises agricoles interrogées³⁰ sont certifiées, suggérant que la plupart des fermes béninoises ne disposent pas des certificats de plus en plus requis par les acheteurs internationaux (figure 12). Il n'est donc pas surprenant que seuls 13 % des répondants du secteur agricole exportent leurs produits.

Les entreprises béninoises dirigées par des femmes montrent des taux de certification plus bas et ont deux fois moins de chances d'exporter que leurs homologues dirigés par des hommes. Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que 13 % des entreprises menées par des femmes n'ont aucune certification, contre 21 % pour celles menées par des hommes.

En outre, moins de 12 % des entreprises dirigées par des femmes participent au marché d'exportation, contre 22 % pour celles dirigées par des hommes. Les entreprises appartenant à des femmes et qui exportent tendent à se montrer plus productives, emploient davantage de personnel, rémunèrent de manière plus élevée, et rapportent des ventes au-dessus de la moyenne des entreprises dirigées par des hommes³¹. En conséquence, aider les entreprises dirigées par des femmes à obtenir une certification représente une opportunité judicieuse pour la croissance économique du Bénin.

Figure 12 Peu de certification parmi les micros-entreprises et agriculteurs, et dans les régions reculées



Note: Les participants répondaient aux questions « Le principal produit ou service de cette entreprise détient-il l'un des types de certificats suivants reconnus à l'échelle internationale ? » et « Sélectionnez la région dans laquelle l'entité que vous représentez est établie. »

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les petits producteurs béninois trouvent qu'il est difficile de se conformer aux normes des marchandises agricoles, surtout en ce qui concerne les exportations agricoles non traditionnelles comme l'ananas, l'anacarde ou le beurre de karité³². Par exemple, l'anacarde, qui compte au Bénin pour 450 millions de dollars d'exportations potentielles non exploitées, doit être emballée de manière très spécifique pour préserver sa qualité^{33, 34}. Hélas, la plupart des emballages requis ne sont pas disponibles dans le pays et doivent donc être importés. Ces exigences représentent des coûts supplémentaires pour les entreprises béninoises, ce qui pourrait les pousser à ne pas accéder à la certification, perdant ainsi des opportunités d'exportation.

Enfin, la prévalence de la certification internationale varie encore d'une région à l'autre. Elle est plus commune dans les régions de Cotonou et Porto-Novo (figure 12), et moins dans les régions reculées d'Abomey, de Lokossa et de Natitingou.

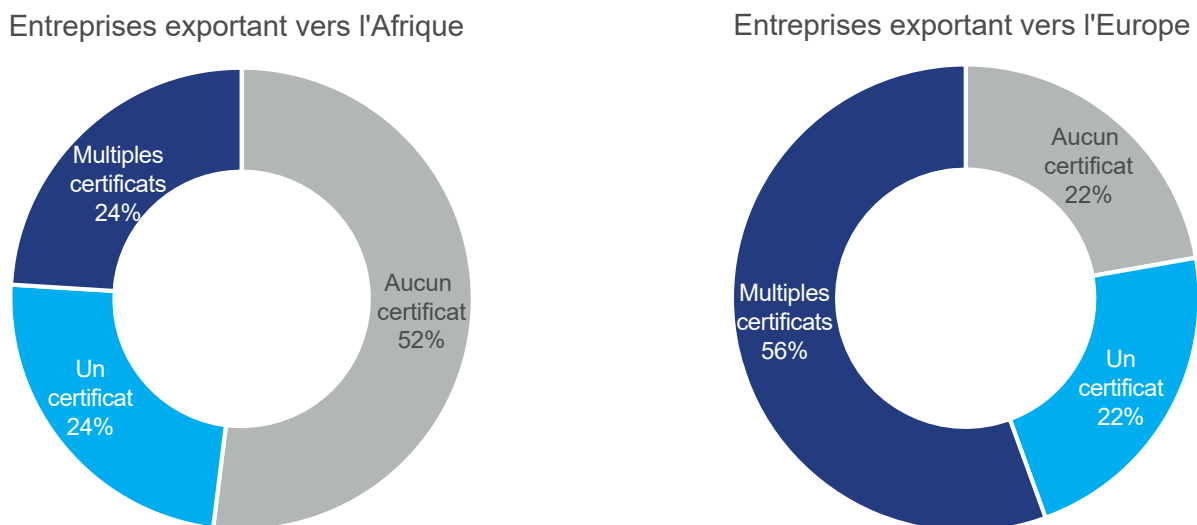
Ceci reflète des différences importantes dans la disponibilité des informations et le coût de la certification entre les différentes régions du Bénin. La plupart des répondants des zones excentrées déclarent que les informations sur les normes ne sont pas aisément accessibles. D'autre part, bien que la plupart des entreprises des zones centrales disposent d'un bon accès à ces informations, elles considèrent que les services des organismes de certification sont trop onéreux.

Le Bénin est hautement intégré au sein du marché régional: 70 % de ses exportations sont destinées à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDAO), et principalement le Nigéria. Toutefois, les opportunités d'échanges régionaux ont diminué depuis 2015 en raison des réformes économiques menées au Nigéria, qui supprimaient les subventions des secteurs du pétrole et du gaz et interdisaient la réexportation de riz, de véhicules d'occasion et de vêtements de seconde main³⁵.

Les exigences en matière de qualité et de normes limitent l'accès aux marchés internationaux. Étonnamment, moins de la moitié des exportateurs béninois vers l'Afrique, interrogés dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME, possèdent des certificats internationalement reconnus (figure 13). Cela s'explique par le recours à des certificats régionaux plutôt qu'internationaux, ainsi que par l'omniprésence des échanges informels au Bénin, qui contribuent à hauteur de 20 % du produit intérieur brut³⁶.

Par contraste, plus de la moitié des entreprises exportant vers les marchés de l'Union européenne (UE) disposent de plusieurs certificats, et plus de 20 % en ont au moins un (figure 13). Le manque de certificats internationalement reconnus restreint le nombre d'exportateurs béninois vers les marchés de l'UE, soulignant au passage l'importance d'harmoniser les certificats régionaux et internationaux.

Figure 13 La certification est plus répandue parmi les entreprises exportant vers l'Europe



Note: Les participants répondaient à la question « Le principal produit ou service de cette entreprise détient-il l'un des types de certificats suivants reconnus à l'échelle internationale ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Améliorer l'information au niveau national pour stimuler la certification

L'obtention d'informations sur les normes et réglementations peut s'avérer difficile et onéreuse, surtout pour les petites et moyennes entreprises³⁷. Les entreprises béninoises sans certificat rapportent que les informations sur la certification ne sont pas aisément accessibles, avec presque la moitié d'entre elles considérant la disponibilité entre faible et très faible (figure 14).

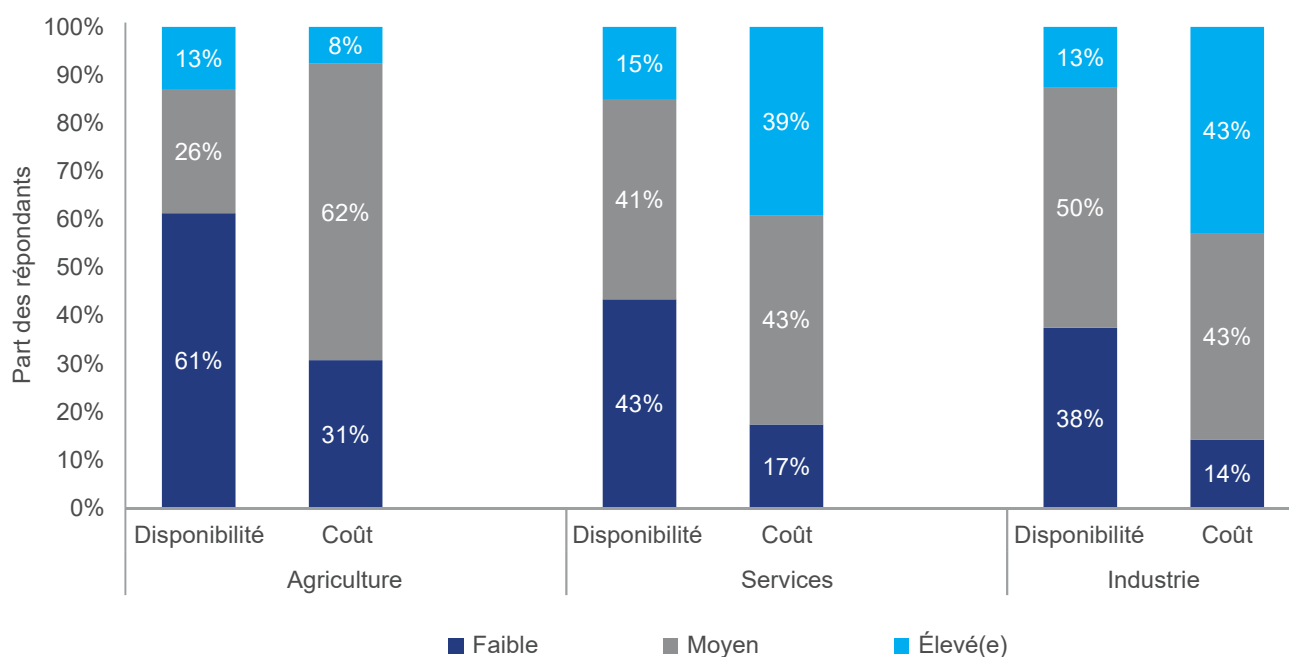
C'est un problème encore plus grand pour le secteur agricole, dont les entreprises sont le moins certifiées, que celui de l'industrie où le taux de certification est le plus élevé. Cela met en lumière le lien crucial entre information et certification au Bénin, et le rôle que les institutions pertinentes peuvent

jouer dans la promotion des informations et la simplification des processus de certification.

Les éléments probants collectés dans le cadre de l'Enquête de l'ITC sur les mesures non tarifaires au Bénin confirment que les entreprises du secteur agricole perçoivent les exigences techniques attendues de leurs produits comme complexes et confuses. Les petits agriculteurs sont mal informés sur la documentation nécessaire et le rôle des différentes agences (comme les ministères, les autorités régionales et les chambres de commerce) afin d'obtenir des certificats à l'export³⁸.

À l'inverse, la plupart des répondants du secteur industriel pensent que les informations sont disponibles, mais ils considèrent que le coût des services de certification est trop élevé.

Figure 14 Les entreprises face au manque d'information et au coût élevé de la certification



Note: Les participants répondaient aux questions «Évaluez la disponibilité d'informations nationales sur les normes et les certificats relatifs au produit ou service principal de cette entreprise.» et «Évaluez le coût des services offerts par les organismes de certification, d'inspection ou de tests sur les produits.»

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les éléments probants de l'enquête suggèrent que la performance en matière de qualité est une des principales faiblesses des PME béninoises. Il est crucial que les informations sur les normes et réglementations techniques soient plus accessibles pour les entreprises, afin qu'elles puissent signaler la qualité de leurs marchandises aux nouveaux acheteurs à l'étranger.

Les institutions d'appui au commerce et les institutions sectorielles peuvent aider à s'attaquer à ce problème en diffusant des informations pertinentes. Ces organismes interagissent directement avec les entreprises et sont bien positionnés pour comprendre leurs besoins en information.

Encadré 3: Un label de qualité pour l'ananas frais du Bénin

L'attractivité d'un ananas vendu dans une épicerie européenne dépend de sa couleur et de sa taille, mais la quantité de produits chimiques utilisés pour colorer le fruit doit être méticuleusement mesurée pour éviter tout refus à la frontière de l'UE.

Peu de petits producteurs du Bénin connaissent ces normes internationales. Ils sont plus familiers avec les normes de qualité du consommateur du marché national (Cotonou, Porto-Novo, Calavi, Sèmè, etc.) et du marché régional (Lomé, Togo, et Lagos, Nigéria), qui dépendent fortement du goût du fruit. C'est pourquoi la plupart des ananas frais sont vendus soit sur le marché national, soit sur celui régional.

Il est estimé que moins de 2 % de la production est exportée vers l'Europe. Ceci est bien en dessous du potentiel d'exportation, puisque le Bénin dispose de systèmes de production favorables, un accès côtier et des cultivars bien appréciés.

En conséquence, il est crucial de fournir un cadre réglementaire adéquat, des moyens de vérification et des formations. Un label de qualité pour l'ananas frais du Bénin a été créé en 2016, dans le cadre d'un projet de label de l'ananas mené par l'ITC, en collaboration avec le Ministère de l'industrie et du commerce. Ce label permet de garantir l'origine et la qualité du fruit, et donc d'améliorer la visibilité sur les marchés étrangers. Des projets similaires pour des secteurs d'exportation importants pourraient être bénéfiques pour les échanges du Bénin.

Les responsables de PME doivent aussi être capables de digérer les informations et de les utiliser de manière constructive. Pour de nombreuses entreprises désireuses d'adopter une ou plusieurs normes, l'assistance technique est essentielle. Par exemple, l'ITC, avec ses partenaires tels que l'Organisation internationale de normalisation, l'Institut national allemand de métrologie et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, fournit des informations pratiques pour les PME, afin de leur permettre de comprendre les normes et les exigences techniques. Ceci inclut des ateliers de formation, des outils, des guides et des bulletins.

Une meilleure disponibilité des informations est particulièrement pertinente pour le secteur agricole qui emploie 40 % de la main d'œuvre du Bénin³⁹ et où les taux de certification sont plutôt bas. De nombreux produits agricoles – principalement le coton et les textiles, l'anacarde, l'ananas et le poisson – ont un potentiel de développement des exportations considérable⁴⁰. L'adoption de normes peut rendre les petits agriculteurs béninois plus compétitifs, faciliter leur accès aux marchés internationaux, et renforcer leur contribution à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

La crise du COVID-19 affecte lourdement les entreprises certifiées

Les mesures de prévention visant à limiter la propagation du coronavirus à travers le monde ont entraîné une diminution drastique des flux internationaux de marchandises⁴¹. En outre, la demande pour des intrants a chuté dans les principales chaînes d'approvisionnement d'acteurs comme les États-Unis, l'Union européenne et la Chine. Les entreprises certifiées sont plus exposées aux ruptures des chaînes d'approvisionnement, parce qu'elles sont aussi plus engagées que celles non certifiées dans les chaînes de valeur internationales.

Les résultats de l'enquête montrent que les effets de la pandémie ont frappé plus durement les entreprises béninoises certifiées que celles sans certification.

De fait, les entreprises certifiées sont plus susceptibles que leurs homologues non certifiés de rapporter des difficultés à accéder aux intrants importés et à exporter leurs produits. Deux tiers des entreprises certifiées bataillent pour importer des intrants, contre deux entreprises sur cinq sans certification (figure 15). Ceci s'explique probablement par les difficultés économiques liées au COVID-19 dans les pays sources.

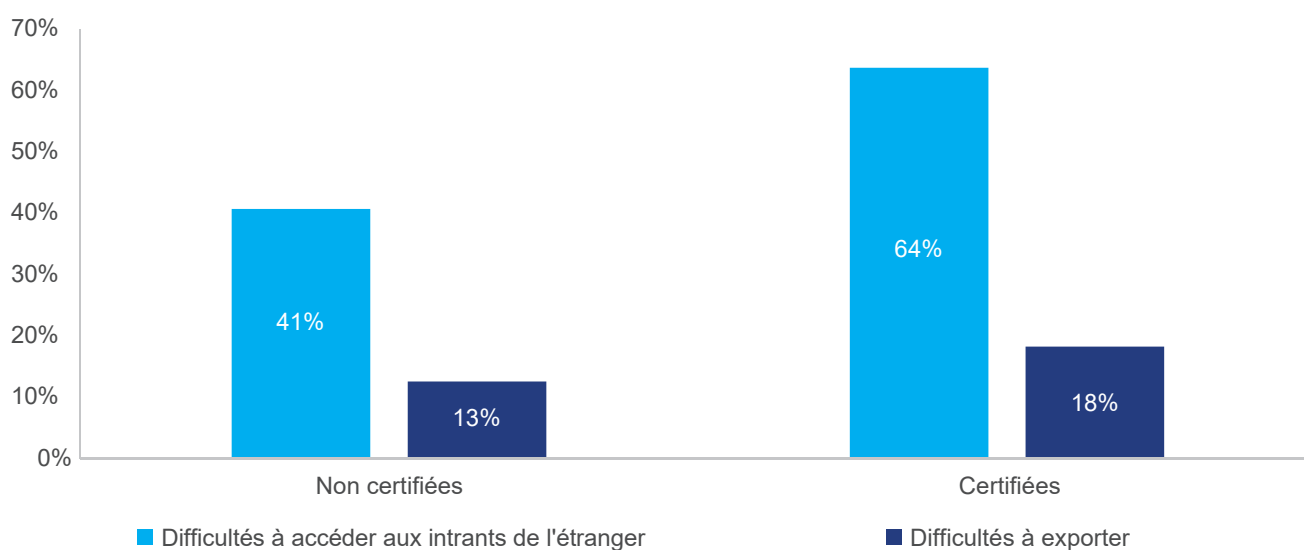
Presque la moitié des entreprises certifiées déclarant rencontrer des difficultés pour importer s'approvisionnent habituellement en Chine, où la pandémie a frappé en premier, contre 25 % des entreprises non certifiées. Par ailleurs, les entreprises certifiées rencontrent davantage de difficultés pour exporter leurs produits, puisque la demande pour des intrants a décliné chez les principaux partenaires du Bénin (Encadré 4).

Cette rupture des chaînes de valeur internationales souligne l'importance d'investir au niveau régional dans une chaîne d'approvisionnement forte en produits essentiels afin de se prémunir contre les chocs systémiques internationaux. Le « grand confinement » fournit une puissante raison pour immédiatement mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale africaine. Cet accord historique, qui vise à

lever les barrières à travers tout le continent, doit permettre de créer un écosystème institutionnel pour s'attaquer au rôle marginal de l'Afrique dans les chaînes de valeur internationales, à son déséquilibre structurel des échanges et à sa sur-dépendance aux marchés des matières premières.

La Zone de libre-échange continentale africaine peut agir comme un catalyseur pour aider les PME à devenir économiquement plus efficaces lorsqu'elles répondent à la demande d'un marché intégré. L'intégration du commerce régional permettra de créer un marché de 1,2 milliard de consommateurs. Un effet collatéral de cette intégration régionale réside dans l'industrialisation du continent, qui va renforcer la diversification économique et ultimement la résilience⁴².

Figure 15 Les entreprises certifiées ont des difficultés à importer des intrants et exporter



Note: Les participants répondaient aux questions « La pandémie de coronavirus (COVID-19) a-t-elle affecté la capacité de votre entreprise à acheter des intrants et/ou vendre des produits finis? » (choix multiple) et « Le principal produit ou service de cette entreprise détient-il l'un des types de certificats suivants reconnus à l'échelle internationale? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.



Encadré 4: Les ruptures des chaînes d’approvisionnement impacteront le cuivre et le coton

Une analyse récente de l’ITC des données sur les chaînes de valeur internationales indique que les exportations du Bénin d’intrants intermédiaires vont chuter de presque 7 millions de dollars, sur la base d’un confinement de deux mois des usines industrielles dans tous les pays partenaires en raison de la pandémie. D’après cette analyse, la rupture des échanges avec la Chine est responsable de plus de la moitié de la réduction totale anticipée des exportations de produits intermédiaires depuis le Bénin. Les deuxième et troisième plus grosses sources de rupture sont l’Inde et le Bangladesh, chacun de ces pays étant à l’origine d’environ 15 % de la réduction totale anticipée des exportations de produits intermédiaires depuis le Bénin.

Ces résultats se basent sur quelques lignes de produit, avec le coton et le cuivre comptant ensemble pour quatre cinquièmes du déclin anticipé des exportations béninoises en intrants intermédiaires.

Selon cette nouvelle analyse, le cuivre est le produit le plus affecté. Il compte pour 42 % de la chute attendue des exportations, ce qui se traduit par une perte anticipée de 3 millions de dollars. Les alliages cuivre-zinc (laiton), le cuivre brut et les billettes de cuivre sont les articles les plus touchés. La rupture des échanges avec la Chine est à l’origine de presque tout le déclin des exportations intermédiaires de cuivre du Bénin.

Les exportations d’intrants de coton du Bénin doivent diminuer d’environ 3 millions de dollars. Cette chute est principalement due à la fermeture des usines au Bangladesh et en Chine, respectivement responsables de pertes de l’ordre de 33 % et 26 % dans le secteur béninois du coton. L’accès interrompu aux intrants, plus précisément les filaments artificiels et synthétiques fabriqués en Chine, a affecté le secteur béninois du coton. De nombreuses PME employant aussi de nombreuses ouvrières sont actives dans ce secteur, signalant que les ruptures des chaînes d’approvisionnement vont fortement impacter ces groupes vulnérables.

Perspective stratégique: Promouvoir la certification

Les éléments probants de l'enquête suggèrent que la performance en matière de qualité est une des principales faiblesses des PME béninoises. De meilleures infrastructures de la qualité pourraient améliorer l'accès aux informations sur les exigences en matière de qualité des marchés. Toutefois, des ressources concrètes doivent aussi être allouées à la certification si les petites entreprises veulent signaler la qualité de leurs produits aux nouveaux acheteurs étrangers.

Il y a cependant ici un problème de l'ordre de la poule et de l'œuf: les PME ont souvent besoin de financements et d'assistance de la part des acheteurs pour adopter ces modèles, or pour trouver un acheteur il vaut mieux avoir un modèle de qualité. En l'absence d'acheteurs préexistants et prêts à financer la certification, le rôle en incombe au Gouvernement et aux institutions de développement pour appuyer le processus de certification.

La certification va devenir de plus en plus importante à mesure que les chaînes de valeur internationales se réorganisent et

que les échanges internationaux reprennent après la crise liée au COVID-19. Les acheteurs vont probablement accorder la priorité aux normes de production sanitaire des vendeurs. Des certifications de qualité sanitaire pourraient donner un avantage aux entreprises béninoises lors de la réouverture des marchés internationaux.

L'adoption de normes par les PME africaines – au Kenya et au Maroc, par exemple – a permis d'accroître les exportations agricoles de ces pays, indiquant qu'il y a peut-être des enseignements à tirer au sein de la région.

En outre, les aménagements doivent se faire dans le respect de la crise sanitaire en cours. Au-delà de la définition des normes et l'offre de certification, les organismes d'accréditation doivent aussi s'assurer qu'ils peuvent mener des audits de poste alors que le confinement et la distanciation sociale empêchent les évaluations sur place.

Source: ITC (2019c). Promoting SME Competitiveness in Kenya: Targeted Solutions for Inclusive Growth. Geneva, Switzerland: International Trade Centre; ITC (2019b). Enquete Sur La Compétitivité Des PME Exportatrices Au Maroc. Geneva, Switzerland: International Trade Centre; ITC (2020c), op. cit.



Chapitre 4

Investir dans les infrastructures pour des livraisons dans les temps

Améliorer la gestion des stocks pour des livraisons ponctuelles.....	30
Les entreprises béninoises ont besoin de meilleures infrastructures	32
La gestion des stocks renforce la résilience au COVID-19	33

Investir dans les infrastructures pour des livraisons dans les temps

La capacité d'une entreprise à concurrencer se reflète dans son aptitude à respecter les délais⁴³. La prolifération de chaînes d'approvisionnement allégées et du commerce électronique implique qu'une livraison opportune est plus que jamais importante pour être compétitif. Les services de transport et de logistique sont essentiels pour les délais de livraison et peuvent déterminer si une entreprise peut rejoindre une chaîne de valeur internationale et commencer à exporter⁴⁴.

Les longs trajets et les retards de livraison résultent en des coûts élevés et peuvent endommager les marchandises transportées. Le Bénin a investi massivement dans ses infrastructures au cours des 30 dernières années, réalisant des progrès considérables. Pourtant, des investissements importants dans les infrastructures de transport sont encore nécessaires pour libérer les opportunités d'échange des entreprises locales.

Les éléments probants de l'Enquête sur la compétitivité des PME indiquent que les entreprises béninoises ont une bonne performance en termes de livraison ponctuelle des marchandises et des services. Cependant, cette solide performance masque des différences notables selon les régions, les secteurs et la taille des entreprises. L'accès d'une firme à une infrastructure et des services logistiques de qualité détermine la capacité de cette firme à respecter les délais.

Le renforcement des infrastructures de transport et des services logistiques à travers tout le pays pourrait stimuler la compétitivité des PME. S'attaquer aux problèmes d'ordre structurel pourrait aussi permettre au Bénin d'exploiter pleinement son potentiel – y compris ses potentiels agricoles et agroalimentaires – ainsi que son rôle en tant que portail vers l'Afrique de l'Ouest.

La livraison fiable des marchandises devient de plus en plus importante à mesure que les consommateurs achètent en ligne en raison du confinement et de la distanciation sociale⁴⁵. La gestion des stocks va également devenir plus importante à l'heure où la crise liée au COVID-19 met les

chaînes d'approvisionnement à rude épreuve, rendant l'accès aux intrants et le renouvellement des stocks plus difficile.

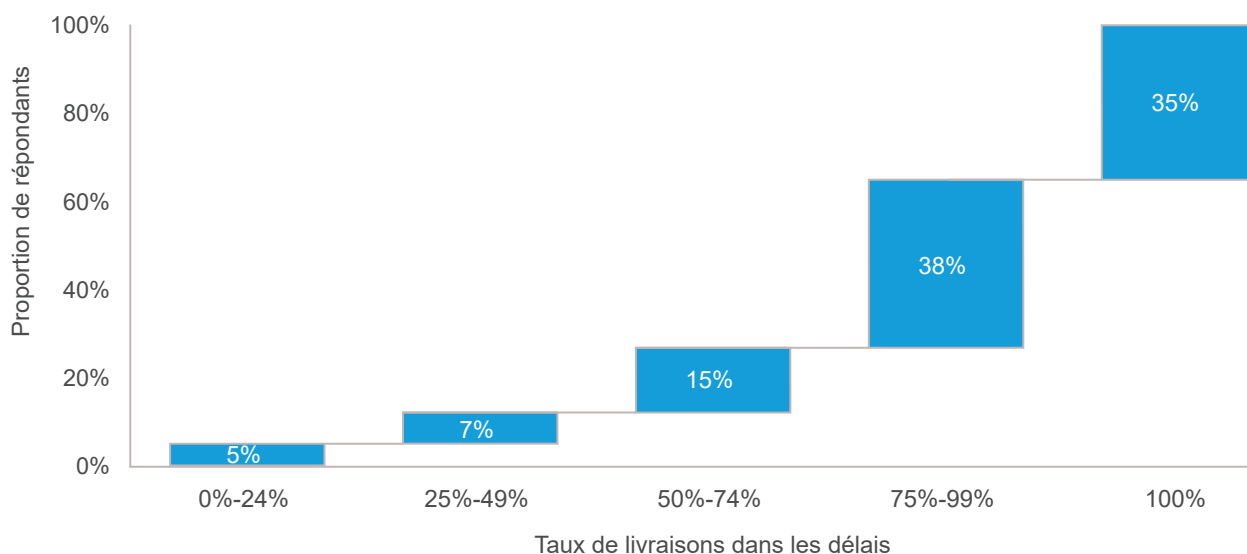
Les données de l'enquête montrent que les entreprises ayant une bonne pratique de la gestion des stocks ont moins de difficultés à accéder aux intrants et sont plus résilientes aux effets de la pandémie que celles dont la gestion des stocks est moins bonne. Le Bénin peut recourir aux formations en gestion des stocks pour stimuler la résilience des entreprises face aux chocs externes.

Améliorer la gestion des stocks pour des livraisons ponctuelles

Les entreprises béninoises excellent à livrer leurs biens et services dans les délais, avec une moyenne de 80 % de produits et services livrés selon le calendrier prévu. De manière plus précise, l'enquête montre que plus d'un tiers des entreprises livrent toujours leurs produits ou services dans les délais prévus, et 38 % se prévalent de livraisons ponctuelles au moins 75 % du temps (figure 16).

L'aptitude d'une compagnie à respecter les délais requis par les marchés est étroitement liée à la manière dont elle est dirigée. En adoptant une gestion professionnelle des stocks et des liquidités, l'entreprise peut s'assurer d'une production fluide. Il est intéressant de noter que 64 % des entreprises qui livrent plus des trois quarts de leurs produits ou services à temps se prévalent aussi d'une gestion des stocks de haute qualité. Pour celles qui livrent moins de la moitié de leurs marchandises à l'heure, seule une sur trois dispose d'une gestion des stocks de haute qualité (figure 17).

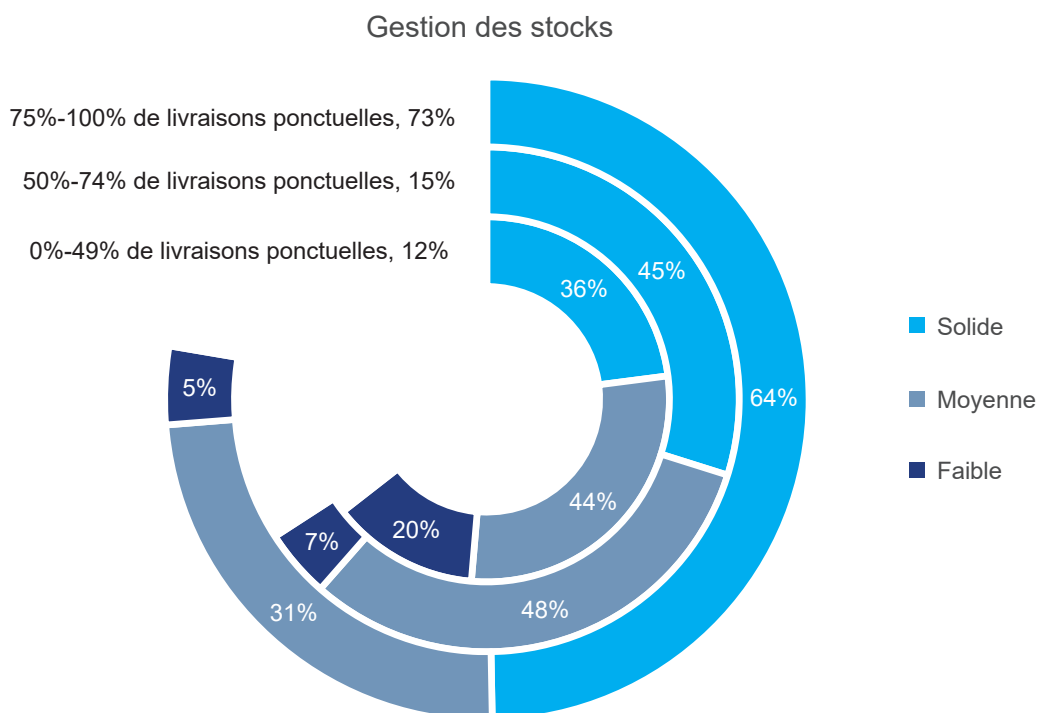
Figure 16 La plupart des biens et services sont livrés à temps



Note: Les participants répondaient à la question « Au cours de la dernière année, quel pourcentage des biens ou services de cette entreprise ont été livrés à temps ? »

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Figure 17 Une solide gestion des stocks facilite les livraisons ponctuelles



Note: Les participants répondaient aux questions « Au cours de la dernière année, quel pourcentage des biens ou services de cette entreprise ont été livrés à temps ? » et « Évaluez l'efficacité de la gestion des stocks de cette entreprise. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

La gestion des stocks est plus faible dans le secteur agricole que dans celui de l'industrie, quand les livraisons des entreprises agricoles sont moins ponctuelles. Cela signifie qu'il existe des opportunités pour améliorer la gestion des stocks des entreprises agricoles. En termes d'utilisation des ressources de l'assistance technique, les formations en gestion produisent un très bon retour sur investissement puisqu'elles permettent de s'attaquer aux lacunes en capacité de gestion qui autrement décimeraient les PME du secteur agricole. Elles permettent aussi de stimuler la compétitivité des entreprises agricoles béninoises et les revenus de nombreux travailleurs agricoles.

Les entreprises béninoises ont besoin de meilleures infrastructures

Les entreprises dépendent fortement des réseaux d'infrastructure tels que les routes, télécommunications et la prestation de services. Des infrastructures de haute qualité peuvent aider à réduire les coûts et les délais de livraison, et donc faciliter les liens entre fournisseurs et clients. Elles sont donc essentielles à la compétitivité.

Des investissements considérables sont nécessaires au Bénin. Les infrastructures inadéquates ont réduit la profitabilité et l'activité économique, et constituent donc un obstacle à la croissance⁴⁶. Il n'est alors pas surprenant qu'une société interrogée sur cinq identifie les infrastructures comme étant une de ses principales difficultés.

En ligne avec son *Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021*, le Bénin met en œuvre un vaste programme d'investissement dans les infrastructures, et ce dans les trois secteurs prioritaires – transport, énergie et TIC – pour répondre à ce besoin.

L'aptitude d'une entreprise à livrer dans les délais dépend fortement de la qualité de l'infrastructure des transports et des services logistiques. Comme le montre la Figure 18, les entreprises ayant évalué la qualité de l'infrastructure des transports comme étant faible ont aussi livré moins de biens ou services dans les délais, au contraire de celles qui ont évalué cette infrastructure comme de haute qualité.

Environ 35 % des entreprises béninoises interrogées ont évalué cette qualité de l'infrastructure des transports comme étant faible (figure 18). Les routes sont le mode de transport le plus populaire, comptant pour les trois quarts du transport de marchandises. Cependant, seules 10 % des routes sont

asphaltées⁴⁷. Le réseau des pistes rurales demeure largement inadéquat et de nombreuses zones se retrouvent coupées du monde lors de la saison des pluies⁴⁸.

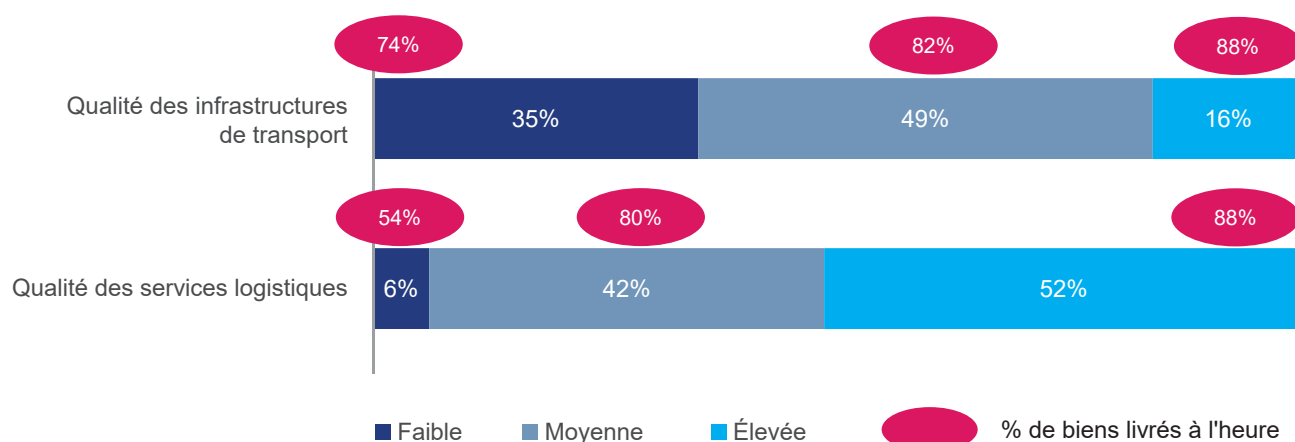
La qualité de l'infrastructure des transports varie d'une région à l'autre. Les entreprises des régions du Nord évaluent la qualité de cette infrastructure comme étant particulièrement faible, avec 80 % des répondants de la région de Parakou attribuant un score au plus bas. Cette région se situe à l'intersection de quelques grandes routes, mais la mauvaise maintenance de ces routes expose les entreprises à des coûts plus élevés dans l'utilisation de véhicules et augmentent les risques d'accident pour les chauffeurs⁴⁹.

Faciliter l'accès aux zones fermières et réduire les coûts du transport pourraient améliorer la compétitivité des PME et aider à réduire la pauvreté. Des actions d'amélioration des infrastructures permettraient aux Bénin de bénéficier d'opportunités génératrices de revenus tirées de son potentiel agricole, d'accéder au marché de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et d'exploiter sa situation géographique de corridor vers la sous-région. Cela permettrait aussi de développer les échanges en Afrique de l'Ouest et de contribuer à une croissance inclusive au Bénin.

Les investissements dans les infrastructures tendent à être le plus efficaces lorsque les gouvernements collaborent avec le secteur privé afin d'identifier les contraintes et les solutions. Cette difficulté est intégrée dans le *Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021*, selon lequel le développement des infrastructures de transport vont absorber 25 % des investissements prévus.



Figure 18 De meilleures infrastructures et services logistiques réduisent les délais de livraison



Note: Les participants répondaient aux questions « Au cours de la dernière année, quel pourcentage des biens ou services de cette entreprise ont été livrés à temps ? » et « Évaluez la qualité des services offerts par les entreprises de services logistiques que cette entreprise utilise. » et « Évaluez la qualité de l'infrastructure de transport de votre région. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les infrastructures de transport sont également vitales pour la plupart des services logistiques. La moitié des entreprises interrogées évaluent les services logistiques comme bons ou très bons. La qualité élevée de ces services peut s'expliquer par la forte proportion de livraisons ponctuelles de la part des entreprises béninoises (figure 18). En moyenne, les entreprises qui ont une bonne évaluation des services logistiques livrent 88 % de leurs biens et services dans les délais, tandis que celles qui estiment que la qualité est faible ne livrent que 55 % de leurs marchandises à l'heure.

Les coûts logistiques, qui dépendent souvent de facteurs externes, constituent une part importante de la valeur finale des biens produits, surtout pour les PME et les entreprises des pays en développement⁵⁰. Ces coûts sont fort élevés au Bénin. Un répondant béninois sur cinq n'utilise pas de services logistiques, sans doute à cause des coûts. C'est particulièrement vrai pour les entreprises agricoles dont presque la moitié ne font pas recours à des services logistiques.

Il est intéressant de noter que, lorsqu'elles doivent identifier les principales difficultés pour respecter les exigences de livraison, les entreprises agricoles pointent fréquemment des problèmes liés au transport. De nombreuses entreprises ont mentionné le manque d'accès aux services logistiques et le besoin d'acheter des tricycles motorisés, des petits camions ou d'autres moyens de transport.

Par ailleurs, parmi les quelques entreprises agricoles qui utilisent des services logistiques, seules 15 % d'entre elles évaluent leur qualité comme élevée, alors que ce chiffre monte à 50 % dans le secteur industriel. Les services de transport et de logistique sont des plus importants pour la compétitivité des entreprises agricoles et agroalimentaires, puisque les marchandises produites sont périssables⁵¹.

Le Bénin dispose d'un potentiel à l'export considérable, avec l'anacarde, l'ananas et les jus de fruit frais. Toutefois, la faible qualité des services logistiques et leurs coûts élevés compliquent l'accès aux chaînes de valeur internationales et l'exportation des entreprises agricoles et agroalimentaires. S'attaquer aux problèmes des infrastructures pourrait amplement réduire les coûts logistiques, permettant ainsi aux PME du secteur agricole et agroalimentaire de recourir à ces services et de se créer des opportunités commerciales⁵².

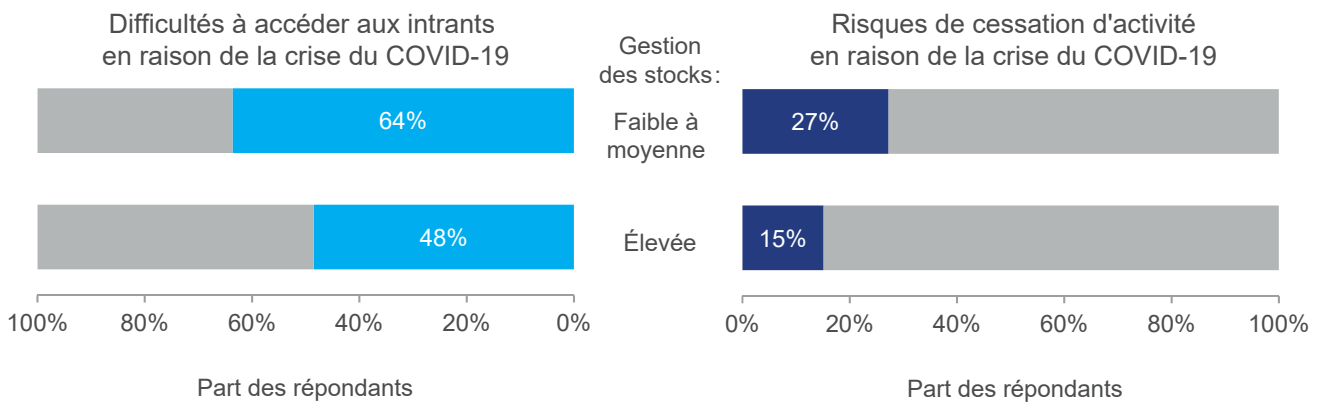
La gestion des stocks renforce la résilience au COVID-19

Une bonne gestion des stocks aide les entreprises à livrer leurs biens dans les délais. Avec un nombre croissant de consommateurs effectuant leurs achats en ligne en raison du confinement et de la distanciation sociale, la capacité à livrer à temps prend une importance accrue⁵³. La gestion des stocks va devenir encore plus cruciale avec la crise liée au COVID-19 qui pèse sur les chaînes d'approvisionnement, rendant difficile l'accès rapide aux intrants et au renouvellement des stocks.

Les entreprises dotées d'une gestion des stocks efficace sont mieux positionnées pour affronter la crise. Cela est dû en partie au fait que les compétences nécessaires à la gestion des stocks sont essentielles pour garantir l'accès aux intrants. Deux tiers des entreprises béninoises ayant une efficacité faible ou moyenne en matière de gestion des stocks rencontrent des difficultés pour accéder aux intrants dont elles ont besoin. À l'inverse, moins de la moitié des entreprises disposant d'une gestion des stocks efficace font part de problèmes pour accéder aux intrants.

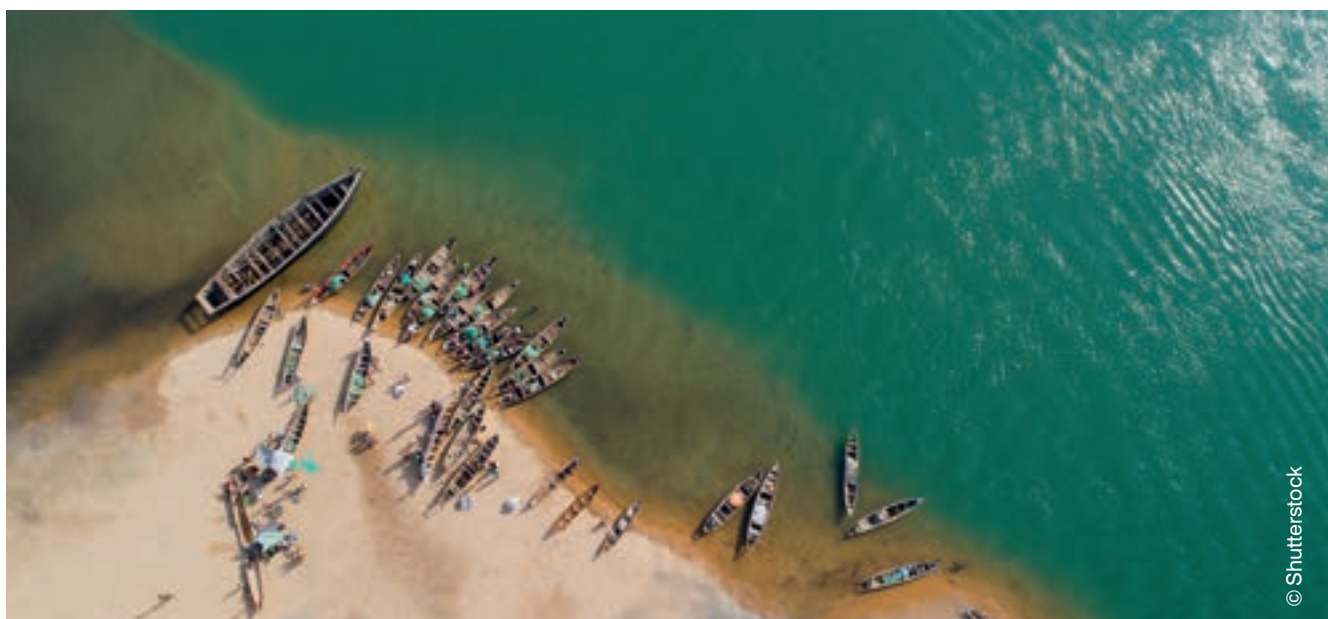
Par ailleurs, de bonnes pratiques en gestion des stocks aident les entreprises à surmonter la crise liée au COVID-19. Seules 15 % des entreprises dotées d'une gestion des stocks hautement efficace prévoient de cesser leurs activités, tandis que 27 % de celles dont les techniques de gestion des stocks sont faibles ou moyennes prévoient une cessation d'activité dans les prochains mois (figure 19). La solidité des entreprises dotées de bonnes pratiques de gestion des stocks renforce l'importance des formations en gestion, en tant que moyen potentiel de construire une résilience à des crises futures.

Figure 19 Une bonne gestion des stocks facilite l'accès aux intrants



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez la capacité de votre entreprise à gérer sa trésorerie afin de procéder avec fiabilité aux paiements dus. » et « La pandémie de coronavirus (COVID-19) a-t-elle affecté la capacité de votre entreprise à acheter des intrants et/ou vendre des produits finis? » et « Pensez-vous qu'il y ait un risque pour que votre entreprise doive cesser définitivement ses activités en raison de la crise, et si tel est le cas, quand pensez-vous fermer? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.





Perspective stratégique: Investir davantage dans les infrastructures de transport

Les éléments tirés de cette analyse indiquent que la poursuite des investissements dans les infrastructures de transport pourrait améliorer la compétitivité des PME béninoises. En raison de sa position comme corridor des échanges en Afrique de l'Ouest, les investissements dans les infrastructures de transport pourraient aider à consolider la réputation du Bénin comme intermédiaire commercial de valeur. Cependant, la faible qualité des routes, en particulier dans les régions du Nord, expose les entreprises à des coûts plus élevés dans l'utilisation de véhicules et augmentent les risques d'accident pour les chauffeurs.

Les efforts pour améliorer les infrastructures tendent à être plus efficaces lorsque les gouvernements œuvrent de

concert avec le secteur privé afin d'identifier les contraintes et de suggérer des solutions pour y remédier, de combler les lacunes en matière de politiques, et de fournir un environnement d'appui national aux prestataires de services logistiques.

Par ailleurs, la baisse des coûts et l'amélioration des termes et conditions rendraient les services de transport et de logistique plus accessibles pour tous les types d'entreprises du Bénin, notamment les entreprises agricoles. Enfin, une meilleure diffusion des informations peut aider les petits agriculteurs à mieux comprendre toutes les options offertes par les fournisseurs logistiques, et donc à stimuler leurs opportunités commerciales.

Sources: World Bank (2015b), op.cit.; Carruthers, Robin (2018). Financing Infrastructure in the Transport Sector in Landlocked Developing Countries: Trends, Challenges & Opportunities. New York, NY: Office of the High Representative for the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States (UN-OHRLS)



PANEL WIRING AREA

Trade Test

CIRCUIT BREAKERS

Chapitre 5

Le personnel qualifié mène au succès

Les petites entreprises et celles des régions reculées manquent de personnel qualifié	38
Renforcer les compétences des jeunes pour exploiter le dividende démographique.....	40
Améliorer les compétences dans le secteur des services pour favoriser l'innovation.....	42
Renforcer les compétences et l'innovation pour surmonter la crise	43

Le personnel qualifié mène au succès

Une main d'œuvre qualifiée et éduquée est vitale pour les entreprises qui anticipent les changements et cherchent à s'y ajuster⁵⁴. Les compétences et l'éducation sont particulièrement importantes aujourd'hui, vu les changements et les bouleversements considérables induits par la crise du COVID-19, ainsi que les changements transformationnels produits par l'intégration des échanges internationaux, les nouvelles technologies, les changements climatiques et l'évolution démographique⁵⁵.

La formation de la main d'œuvre, l'expérience, ainsi que les compétences cognitives et non cognitives⁵⁶ sous-tendent la productivité d'une entreprise, de même que sa capacité à exporter⁵⁷ et diversifier les biens et services qu'elle vend à l'étranger⁵⁸. Une main d'œuvre qualifiée est également vitale pour atteindre la résilience, en exploitant les progrès technologiques et l'innovation.

Les entreprises ayant participé à l'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin se déclarent généralement satisfaites des compétences de leur personnel et de celles disponibles sur le marché du travail. Toutefois, un examen plus détaillé montre que les jeunes manquent de qualifications pertinentes, ce qui mine la productivité des entreprises. Le Bénin pourrait améliorer l'adéquation de la main d'œuvre aux besoins des entreprises en adaptant davantage les systèmes d'éducation et de formation à la demande. Une proportion élevée de jeunes employés dans les petites et moyennes entreprises permettrait d'améliorer l'innovation et la compétitivité des PME.

Les entreprises auront besoin à la fois de créativité et d'innovation pour affronter les changements économiques liés à la pandémie. Les données des enquêtes montrent que les entreprises dont les travailleurs sont adéquats à leurs besoins pourront se projeter à long terme dans le combat contre la crise liée au COVID-19. En outre, les entreprises béninoises innovantes sont mieux positionnées pour gérer la crise.

Les petites entreprises et celles des régions reculées manquent de personnel qualifié

L'Enquête sur la compétitivité des PME suggère que les entreprises béninoises sont satisfaites des compétences de leur personnel et de celles de la population active. Nonobstant, de nombreuses entreprises ont besoin de compétences plus appropriées au sein de la main d'œuvre.

L'adéquation des besoins des entreprises aux compétences offertes par le système éducatif n'est pas toujours aisée, et l'inadéquation est une cause habituelle d'inefficacité⁵⁹. Les micros et petites entreprises ont plus de mal que les grandes entreprises à trouver du personnel qualifié en adéquation avec leurs besoins (figure 20, graphique de gauche). Ceci s'explique par le fait que même s'il est possible de recruter des travailleurs qualifiés, les entreprises plus modestes manquent souvent de processus établis pour sélectionner les meilleurs candidats (figure 20, graphique de droite).

Pour pourvoir les postes vacants, les PME africaines se reposent souvent sur les réseaux privés (amis ou famille du propriétaire et des employés), ainsi que les candidatures spontanées. La méthode de recrutement habituelle est le bouche-à-oreille, ce qui augmente le risque d'engager un personnel insuffisamment préparé⁶⁰.

Des études précédentes ont montré qu'à peine 20 % des entreprises béninoises offrent une formation formelle pour renforcer les compétences de leurs employés – une proportion bien plus faible comparée aux autres pays d'Afrique subsaharienne⁶¹. Les PME sont plus susceptibles que les grandes entreprises d'être confrontées à des contraintes en termes de ressources (comme indiqué au chapitre 2), ce qui signifie qu'il leur est plus difficile d'investir dans les compétences de leurs ouvriers.

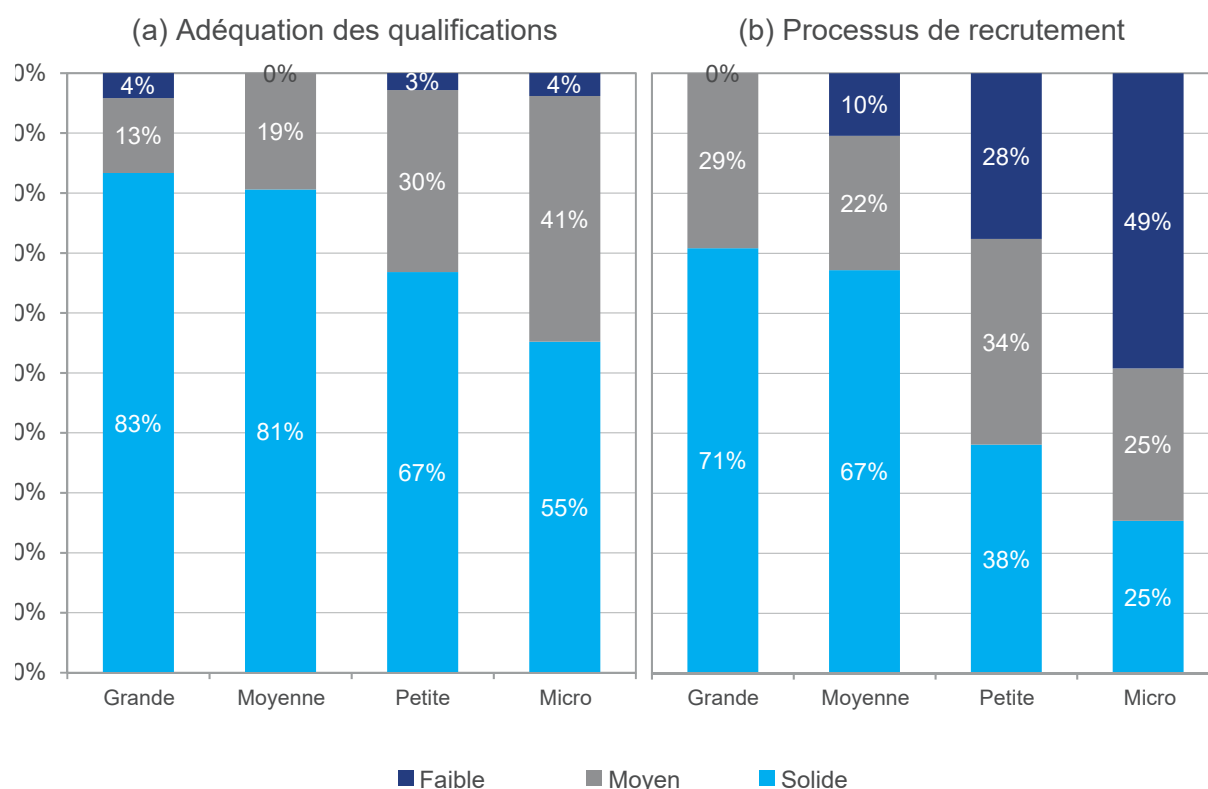
Les données des enquêtes de l'ITC montrent, par exemple, que plus de la moitié des grandes entreprises de la Gambie fournissent une formation en interne, comparé à seulement un tiers pour les micros, petites et moyennes entreprises⁶².

En conséquence, les faiblesses dans la disponibilité de compétences sur le marché du travail affectent généralement les entreprises de taille modeste, et ce de manière disproportionnée en raison de leurs ressources limitées qui les empêche d'investir dans la formation. L'éducation, y compris la formation continue et les systèmes de formation

offrant des savoirs et compétences recherchés, est vitale à la compétitivité des micros, petites et moyennes entreprises⁶³.

Un découpage géographique met également en lumière des résultats disparates quant à la disponibilité de la main d'oeuvre à travers les régions économiques du Bénin.

Figure 20 Processus de recrutement et adéquation des compétences plutôt faibles chez les entreprises de taille modeste



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez dans quelle mesure votre entreprise possède une procédure structurée de recrutement pour embaucher les meilleurs candidats. » et « Évaluez dans quelle mesure les compétences des travailleurs actuellement employés correspondent aux besoins de cette entreprise. » et « Évaluez la disponibilité de travailleurs qualifiés pour un recrutement. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les entreprises du Sud sont généralement plus satisfaites de la disponibilité de leurs travailleurs qualifiés que leurs homologues du Nord. Cela peut s'expliquer par le fait que l'offre de formation est géographiquement inégalement répartie: plus de la moitié des instituts de formation et deux tiers des étudiants sont concentrés dans des zones situées au long de la côte Atlantique⁶⁴.

En conséquence, des programmes de formation sur mesure devraient être créés pour inclure les jeunes et les femmes vivant dans les régions économiques du Nord. La formation en ligne peut offrir un moyen de contourner les contraintes et d'élever le niveau de qualification de la population active du Bénin.

Par exemple, l'Académie de commerce pour les PME de l'ITC s'est associée avec l'Institut national des exportations du Sri Lanka pour développer un cours en ligne, sur le commerce international et les procédures aux frontières. Ceci a permis aux étudiants de suivre la formation sans quitter leur lieu de travail.

Cependant, afin de profiter pleinement de la formation en ligne, le Gouvernement du Bénin pourrait investir dans la construction d'une infrastructure numérique offrant un accès internet rapide et des réseaux virtuels mobiles, nécessaires pour permettre le développement des compétences appropriées. Ceci est très important pour aider les entreprises en dehors de Cotonou, dont la plupart ne disposent pas d'un accès internet⁶⁵.

Renforcer les compétences des jeunes pour exploiter le dividende démographique

Le Bénin dispose d'une population jeune – pratiquement 65 % des béninois ont moins de 25 ans – soutenue par des taux élevés de fécondité et de croissance démographique⁶⁶. Cette main d'œuvre, jeune et grandissante peut être un atout pour mener la transformation économique, à condition qu'elle présente les bonnes compétences.

Le pays a réalisé des progrès considérables dans l'éducation, en abolissant les frais des écoles maternelles et primaires en 2006-2007, et en incluant « l'amélioration de la performance éducationnelle » comme l'une des sept priorités de son programme d'investissement *Bénin Révélé*.

Le Bénin doit accentuer ses efforts pour améliorer l'éducation s'il veut bénéficier des dividendes démographiques et s'assurer que sa jeunesse devienne une force productive pour son économie. Les petites entreprises béninoises recrutent un grand nombre de jeunes, dont l'amélioration des compétences pourra promouvoir la compétitivité des PME.

Les résultats des enquêtes de l'ITC soulignent l'importance pour les jeunes travailleurs d'entrer sur le marché du travail avec des compétences appropriées. Les entreprises rapportant une bonne adéquation entre leur personnel

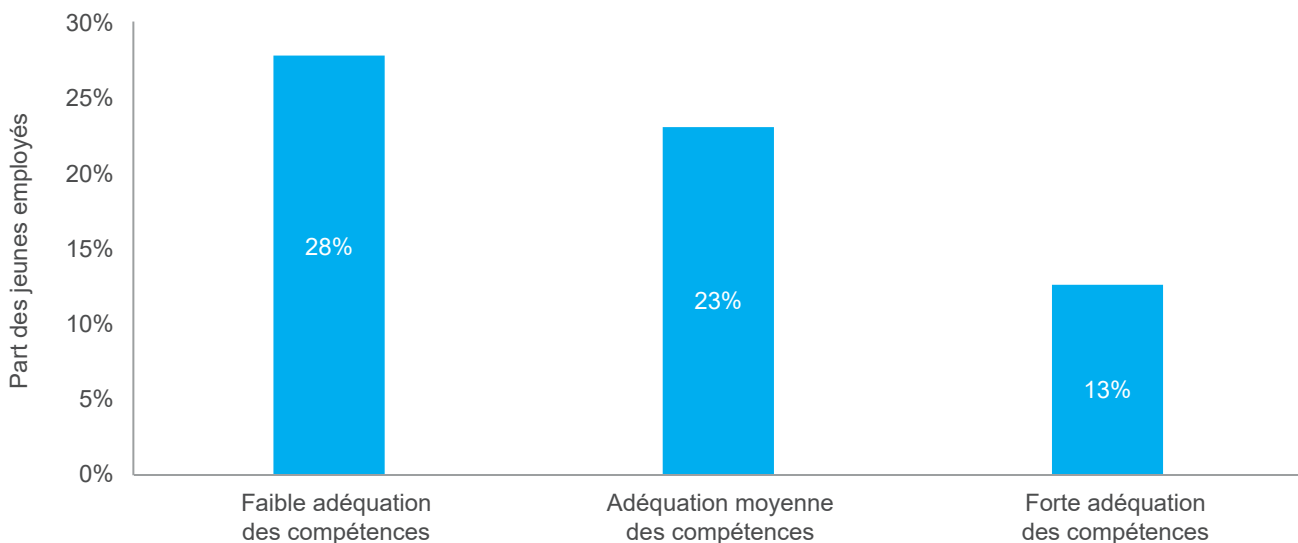
et leurs besoins emploient une plus faible proportion de jeunes comparé à celles qui déclarent une faible adéquation (figure 21). Cela signifie que entreprises béninoises ne sont pas pleinement satisfaites des compétences de la jeunesse.

Seuls 13 % des employés des entreprises déclarant une bonne adéquation de leurs travailleurs à leurs besoins ont moins de 25 ans, contre 28 % dans les entreprises avec une faible adéquation. Un revendeur de pneus à Porto-Novo affirme que le plus grand problème lié à la main d'œuvre est « d'apporter un savoir-faire aux jeunes générations ».

Les jeunes travailleurs béninois confirment également l'inadéquation des compétences. Selon les enquêtes portant sur la transition milieu académique-milieu professionnel menées par le Bureau international du travail, 40 % des jeunes travailleurs béninois considèrent leurs compétences inadéquates, et deux employés sur trois pensent avoir un niveau d'éducation insuffisant⁶⁷.

Les entreprises béninoises ne parvenant pas à trouver de jeunes employés dotés de compétences dont elles ont besoin peuvent se résoudre à en recruter moins. Les résultats de l'Enquête sur la compétitivité des PME indiquent que parmi les entreprises interrogées, seul un employé à plein temps sur cinq est un jeune⁶⁸. De fait, le chômage des jeunes est une conséquence bien connue de l'inadéquation de leurs compétences.

Figure 21 Les entreprises avec davantage de jeunes sont moins satisfaites de leurs compétences



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez dans quelle mesure votre entreprise possède une procédure structurée de recrutement pour embaucher les meilleurs candidats. » et « Combien de salariés à temps plein de moins de 25 ans emploie actuellement cette entreprise ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Sans surprise, la part des jeunes béninois sans emploi est le double de celle des adultes⁶⁹, ce qui pose des risques de sécurité majeurs⁷⁰. En parallèle, le manque de qualification chez les jeunes freine la compétitivité des entreprises. C'est particulièrement vrai pour les PME, qui emploient une plus grande proportion de jeunes (20 %) que les grandes entreprises (6 %). Le double problème du Bénin, le chômage des jeunes et le faible niveau de compétitivité des PME, peut donc être résolu d'un coup en promouvant la qualification des jeunes.

Dans de nombreuses industries béninoises, un grand nombre de jeunes disposent de qualifications formelles mais manquent de compétences réellement recherchées par les employeurs. De travaux précédents estiment que le taux d'employabilité des diplômés des cours de formation continue est autour de 10 %, révélateur de l'inadéquation entre la formation et l'emploi⁷¹. La prévalence d'une telle inadéquation des compétences, surtout chez les jeunes, suggère que le développement de compétences devrait demeurer une préoccupation centrale des pouvoirs publics au Bénin.

Pour aider à mieux faire correspondre les compétences des jeunes aux besoins des entreprises, le Gouvernement doit développer un système d'éducation en fonction de la demande, synchronisé avec les besoins des employeurs. Les partenariats entre le secteur privé, le Gouvernement et les institutions locales d'éducation sont vitaux pour augmenter le niveau de qualification ou pour revoir les compétences enseignées. Les programmes d'apprentissage sont plus efficaces lorsque toutes les parties prenantes sont impliquées, avec des modèles de cofinancement offrant un large potentiel. Ces éléments sont typiques d'un système de formation professionnelle performant, tel que celui de l'Allemagne⁷².

Les programmes alternant des formations de savoir-faire et savoir-être avec des stages en entreprise peuvent également appuyer le développement de compétences dont les jeunes ont besoin.



Améliorer les compétences dans le secteur des services pour favoriser l'innovation

L'aptitude à transformer un savoir et des idées en de nouveaux produits, processus et systèmes, est fondamentale quant à la capacité d'une entreprise à changer. Concernant les qualifications et l'innovation au Bénin, les entreprises du secteur industriel sont les plus solides (figure 22). Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME révèlent que les entreprises béninoises jouissant d'une forte adéquation en termes de qualifications ont 20 % de chances supplémentaires d'innover.

Ce n'est donc pas une surprise si la moitié des entreprises industrielles interrogées ont souvent introduit de nouveaux produits ou processus, ou les ont amélioré. L'innovation est la plus répandue dans l'industrie agro-alimentaire, ce qui montre le potentiel de ce sous-secteur. Le Plan national de

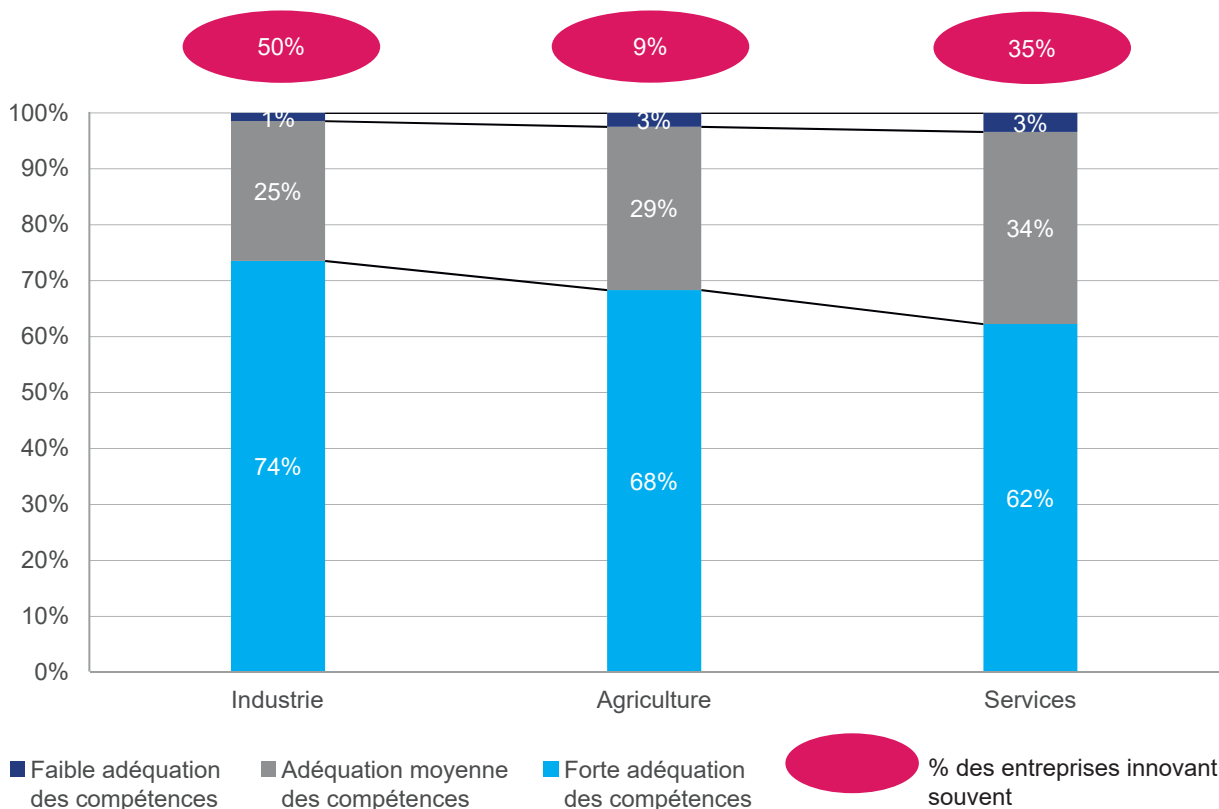
développement a souligné que le secteur agroalimentaire était la force motrice de la transformation de l'économie béninoise.

Les innovations les plus rares sont le fait des productions agricoles et animales, avec seulement 7 % des entreprises déclarant avoir innové (figure 22).

Il faut noter que, en termes d'adéquation des compétences, les entreprises de service interrogées ont une performance plus faible que les entreprises industrielles ou agricoles. Seules deux tiers des entreprises prestataires de services se déclarent satisfaites des compétences de leurs employés.

Cela peut être dû à la sous-utilisation, la faible qualité et la moindre pertinence des formations professionnelles dans le secteur des services. Les entreprises prestataires de service ont plus de mal que leurs homologues des secteurs industriel et agricole pour trouver des employés qualifiés. Environ la moitié des entreprises interrogées du secteur des services se déclarent satisfaites de la disponibilité de travailleurs qualifiés, contre 70 % dans le secteur agricole et 60 % dans l'industrie.

Figure 22 L'innovation et les compétences sont plus élevées parmi les entreprises industrielles



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez dans quelle mesure votre entreprise possède une procédure structurée de recrutement pour embaucher les meilleurs candidats. » et « Combien de salariés à temps plein de moins de 25 ans emploie actuellement cette entreprise ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Encadré 5: Une formation agricole réussie au Bénin

Les résultats de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que les entreprises agricoles béninoises sont les plus satisfaites de la disponibilité d'ouvriers qualifiés sur le marché du travail et de la qualité des formations. Cela s'explique sans doute par les investissements consentis depuis 2010 par le Gouvernement dans les formations techniques et professionnelles au sein du secteur agricole, en collaboration avec des donateurs et le secteur privé. L'expansion rapide de la formation agricole technique et professionnelle au Bénin au cours de la dernière décennie a produit un nombre croissant d'étudiants diplômés, à la fois des deuxième et troisième cycles. Sur la seule période

2008-2013, quatre nouveaux lycées techniques agricoles et deux centres universitaires en agronomie ont ouvert.

Par exemple, le centre Songhaï, fondé en 1985 à Porto-Novo, fournit des formations aux jeunes sur l'agriculture durable en recourant uniquement aux ressources locales. Les étudiants sont équipés pour établir de petites exploitations dans les zones rurales. La formation technique couvre les domaines suivants: élevage porcin, production halieutique et végétale, et pratiques post-récoltes. Grâce à l'appui des pouvoirs publics locaux et de multiples donateurs, le centre Songhaï étend davantage ses activités.

Sources: Review of ATVET Best Practices in Africa (2013). See <https://www.nepad.org/publication/review-agricultural-technical-vocational-education-and-training-atvet-best>

En effet, les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que peu d'entreprises de service affirment être satisfaites de la qualité des instituts de formation technique et professionnelle. De nombreuses entreprises avouent que le plus gros défi en termes de main d'œuvre est de trouver des candidats dotés des compétences qu'elles recherchent. Cela freine l'innovation dans le secteur des services.

Pour stimuler l'innovation et la productivité des petites entreprises actives dans les services, le Gouvernement du Bénin devrait développer un système d'éducation en fonction de la demande, synchronisé avec les besoins des employeurs. Cela garantira une meilleure adéquation des compétences aux opportunités d'emploi dans le secteur des services, bénéficiant ainsi à la compétitivité des PME et des nombreuses femmes travaillant dans ce secteur.

Renforcer les compétences et l'innovation pour surmonter la crise

Les entreprises doivent innover pour s'ajuster aux changements induits par la pandémie du COVID-19. L'innovation exige de la patience et une perspective de gestion à long terme, parce qu'elle consiste à investir dans des travaux qui porteront leurs fruits ultérieurement. Cela demande aussi une capacité à gérer une incertitude considérable.

L'innovation exige une planification et une bonne gestion financière afin d'atténuer le risque que les efforts ne payent pas⁷³. Les éléments probants des enquêtes de l'ITC montrent que les entreprises innovantes sont plus à même de gérer la crise liée au COVID-19. Quatre entreprises innovantes sur cinq ont adopté des stratégies résilientes pour gérer la crise, tandis que seuls deux tiers des entreprises qui n'innovent que rarement ont adopté de telles stratégies (figure 23).

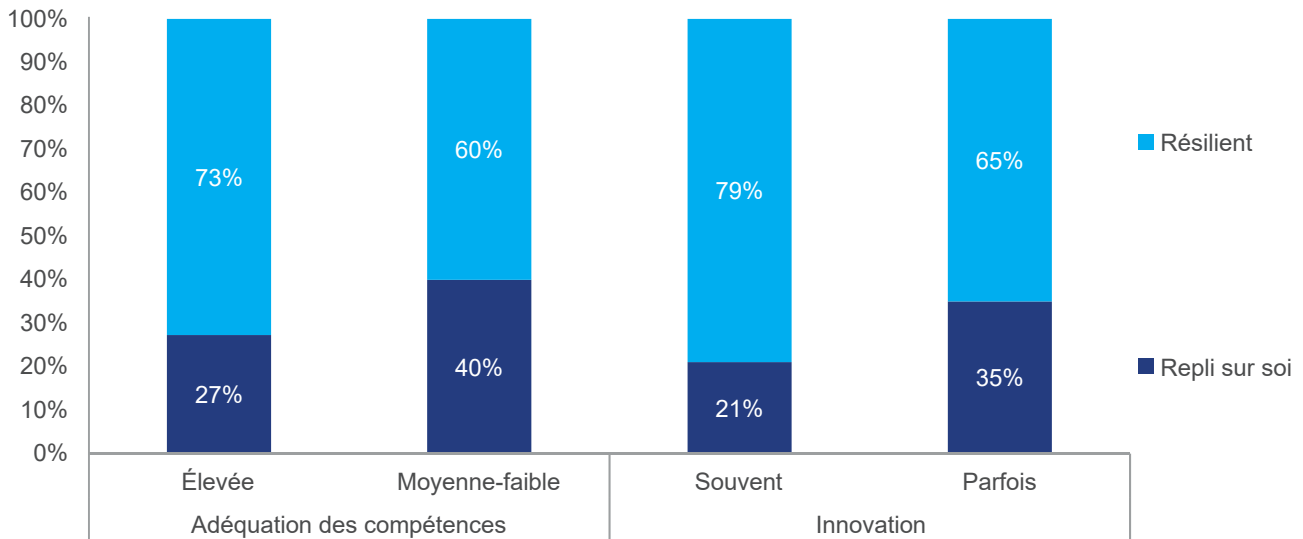
L'adéquation des compétences est également importante lorsqu'il s'agit de gérer la crise liée au COVID-19, car les bons employés seront plus à même de trouver des solutions créatives aux problèmes posés⁷⁴. L'adéquation des compétences favorise la créativité, parce que les personnes dont les compétences s'inscrivent dans leur poste tendent à être plus épanouies dans leur travail et excellent à développer des compétences spécifiques à l'entreprise sur leur lieu même de travail^{75, 76}. Lorsque ces employés connaissent bien le produit et les processus, ils sont aussi capables de développer des solutions créatives en réponse aux problèmes amenés par la crise.

En effet, les données sur 45 entreprises ayant participé aux deux enquêtes montrent que les entreprises dotées d'une bonne adéquation des compétences à leurs besoins sont plus susceptibles d'adopter des stratégies résilientes, comme de proposer de nouveaux produits ou des plans commerciaux en ligne avec la tendance des marchés, migrer les différents canaux de vente vers un canal en ligne, ou s'approvisionner chez de nouveaux fournisseurs. Trois quarts

des entreprises disposant d'une bonne adéquation entre les compétences des employés et les besoins de l'entreprise ont adopté des stratégies résilientes pour gérer la crise.

Cependant, moins des deux tiers des entreprises dotées d'une adéquation faible ou moyenne sont parvenues à adopter des stratégies résilientes (figure 23).

Figure 23 De meilleures compétences et l'innovation favorisent l'adoption de stratégies résilientes



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez la disponibilité de travailleurs qualifiés pour un recrutement. » et « Évaluez la fréquence à laquelle votre entreprise développe et met en œuvre des processus ou des produits nouveaux ou améliorés. » et « Avez-vous adopté une des stratégies suivantes pour gérer la crise ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, collectées par la CCIB au Bénin.

Perspective stratégique: Formation professionnelle en fonction de la demande

Des partenariats entre les institutions de formation technique et professionnelle et le secteur privé peuvent garantir que les compétences enseignées sont pertinentes au secteur privé. À Singapour, par exemple, le Ministère du commerce et de l'industrie et le Conseil national de la main d'œuvre ont créé un système interdépendant de communication et d'interaction entre les organes gouvernementaux, le secteur privé et les hautes institutions d'éducation et de formation, pour s'assurer que les demandes en qualification de population active se traduisent effectivement par de nouvelles compétences. Ce genre d'initiative a été cruciale pour ce pays insulaire, qui a ainsi pu améliorer avec succès les compétences de sa main d'œuvre au cours des 40 dernières années.

Soutenir la formation continue des travailleurs au sein des entreprises et dans les institutions de formation permet aussi de s'assurer que les entreprises ont les compétences requises pour répondre aux défis posés par la pandémie du COVID-19. Le Gouvernement et les organisations d'appui au secteur privé peuvent promouvoir une bonne adéquation des compétences à travers des tests et évaluations formelles.

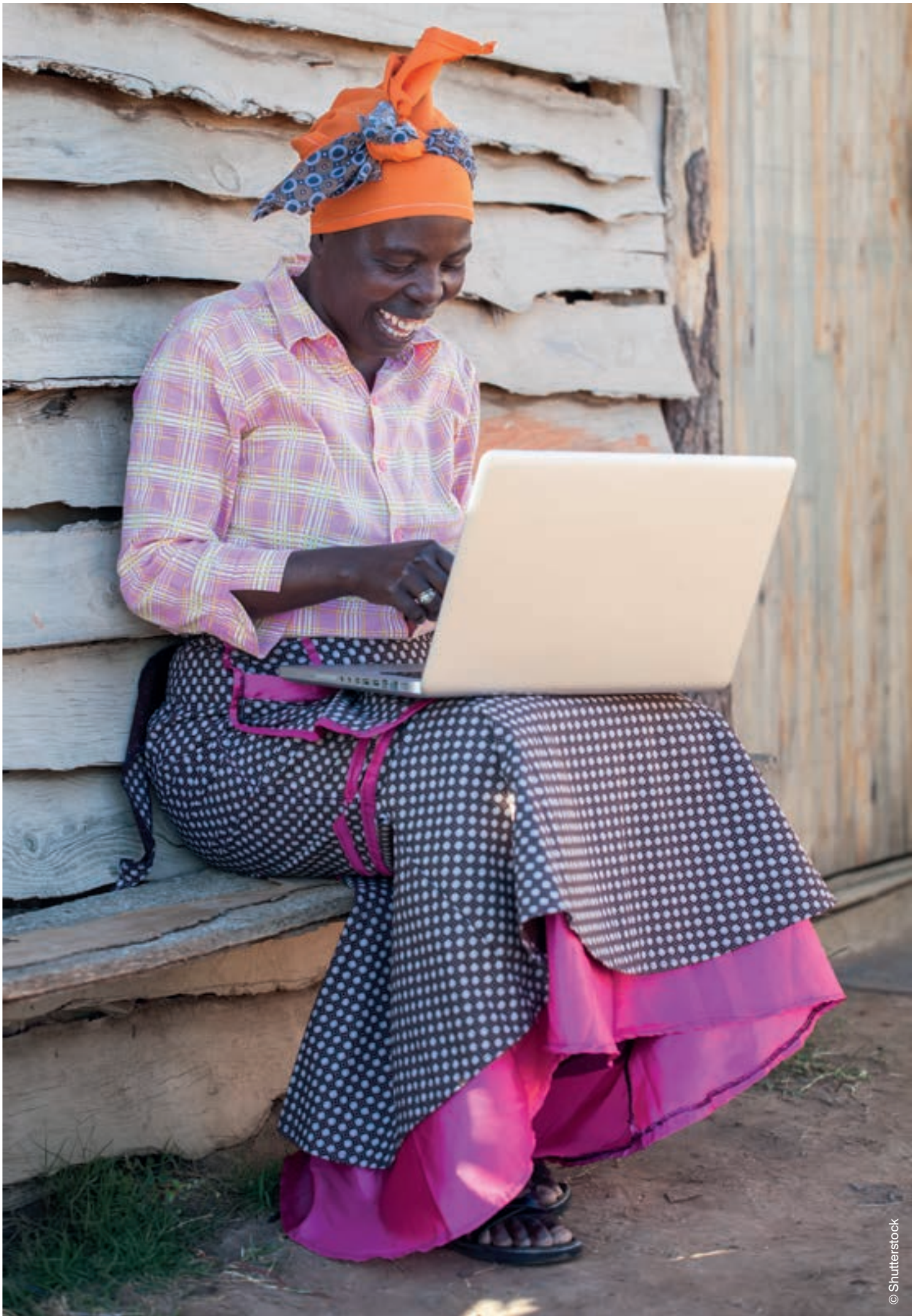
D'informations insuffisantes sur les compétences des travailleurs constituent la principale difficulté lorsqu'il s'agit de faire correspondre les postes vacants à des candidats. Des évaluations formelles peuvent aider les entreprises à identifier plus facilement les compétences adéquates, et aider les travailleurs à savoir mettre en avant leurs compétences auprès des responsables du recrutement.

Un modèle d'évaluation existe déjà au Bénin. Des fédérations locales (collectifs) ont été développées au milieu des années 90 pour évaluer formellement les compétences des artisans. Les organisations d'appui au secteur privé, au fait des besoins des entreprises de leur secteur, peuvent développer des évaluations appropriées et étendre les tests au-delà du seul secteur artisanal.

Le Gouvernement peut aussi encourager la créativité grâce à des subventions et des prix en argent récompensant les innovations développées dans le cadre de la crise liée au COVID-19. Les effets économiques de la pandémie constituent une expérience partagée entre les entreprises béninoises, et celles-ci doivent trouver des manières créatives pour s'adapter. Cela signifie qu'une solution innovante développée par une entreprise doit pouvoir profiter aux autres.

L'innovation et la recherche nécessitent un investissement initial important. Le Gouvernement peut aider en offrant des financements ou des subventions aux entreprises engagées dans des activités d'innovation. En outre, le Gouvernement peut aussi offrir un prix substantiel récompensant les inventions destinées à gérer les effets de la pandémie, en échange de leur large diffusion sans contrevenir aux droits de la propriété intellectuelle. Cela pourra encourager les activités d'innovation visant à réduire les effets de la crise liée au COVID-19, tout en permettant à de nombreuses entreprises béninoises d'accéder aux innovations.

Sources: Kuruvilla, S., Erickson, C.L. et A. Hwang (2002). "An assessment of the Singapore skills development system: does it constitute a viable model for other developing countries?". *World Development*, 30(8), pp.1461–1476; Bureau international du travail (2015). "Case studies on skills assessments in the informal economy conducted by small industry and community organizations". Genève, Suisse: BIT; Tabarrok, Alexander (2020). "Grand Innovation Prizes to Address Pandemics: A Primer". Voir https://www.mercatus.org/system/files/tabarrok_-_policy_brief_-_grand_innovation_prizes_to_address_pandemics_a_primer_-_v1_0.pdf (page en anglais)



Chapitre 6

Renforcer les liens commerciaux et l'inclusion grâce à l'accès internet

Internet aide les entreprises béninoises à se relier aux acheteurs et fournisseurs	48
Les entreprises dirigées par des femmes peinent à se connecter	51
Internet est vital pour connaître les mesures liées au COVID-19	53

Renforcer les liens commerciaux et l'inclusion grâce à l'accès internet

L'accès aux informations pertinentes des marchés, telles que les demandes des consommateurs, le comportement des concurrents ou la disponibilité d'intrants, a toujours été primordial pour les entreprises. Elles ont également besoin d'informations sur les prérequis juridiques auxquels elles doivent se conformer pour pouvoir vendre ou exporter, et sur les statuts des accords commerciaux pertinents. Dans ce monde où les technologies du numérique ont révolutionné tous les aspects de la gestion des données et la manière de relier les différents acteurs des marchés, l'accès aux informations est devenu un élément clef déterminant la survie d'une compagnie⁷⁷.

Le manque d'accès internet freine la capacité des entreprises béninoises à accéder aux informations et à se connecter au monde économique dans son ensemble. À cet effet, l'investissement dans les infrastructures numériques du pays permettrait aux pouvoirs publics d'aider un grand nombre d'entreprises.

L'accès internet est surtout concentré dans les entreprises de la capitale et le long de la côte Atlantique. En dehors de ces régions, la moitié des entreprises affirment ne pas avoir d'accès à Internet.

En outre, améliorer l'accès internet offre l'opportunité de promouvoir la position des femmes, puisque les entreprises gérées par des femmes ont plus de mal que celles gérées par des hommes à se relier aux acheteurs et fournisseurs.

Dans le cadre de la pandémie du COVID-19, les TIC sont devenues encore plus indispensables. Les entreprises reposent de plus en plus sur le commerce en ligne pour maintenir leurs activités pendant le confinement⁷⁸. Elles doivent pour cela avoir un équipement informatique fiable et des technologies de la communication pour atteindre les clients et recevoir des informations sur les réglementations mises en place par les gouvernements en ces temps de distanciation sociale.

Internet aide les entreprises béninoises à se relier aux acheteurs et fournisseurs

L'accès à Internet facilite l'établissement et le maintien d'un lien entre les entreprises et leurs clients et fournisseurs. Ces liens sont un élément important qui détermine la compétitivité d'une société. Toutefois, de nombreuses entreprises béninoises n'ont pas un accès fiable à Internet. L'écart numérique est le plus grand entre les entreprises de Cotonou et les autres, mais aussi entre les entreprises dirigées par des hommes et celles dirigées par des femmes. Des éléments probants de l'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin suggèrent que le manque d'accès à Internet limite la capacité des entreprises à développer et utiliser des sites internet, à obtenir des informations de marché sur les acheteurs potentiels, et à accéder aux informations sur la qualité de fournisseurs potentiels.

Le Bénin présente une situation d'une grande hétérogénéité en termes de connectivité. Une société de grande taille, dirigée par un homme et opérant dans les régions centrales est plus susceptible d'avoir son propre site internet. Concernant la question de la taille de l'entreprise, par exemple, les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que les grandes entreprises ont trois fois plus de chances que les PME d'avoir un site internet commercial (79 % contre 26 %).

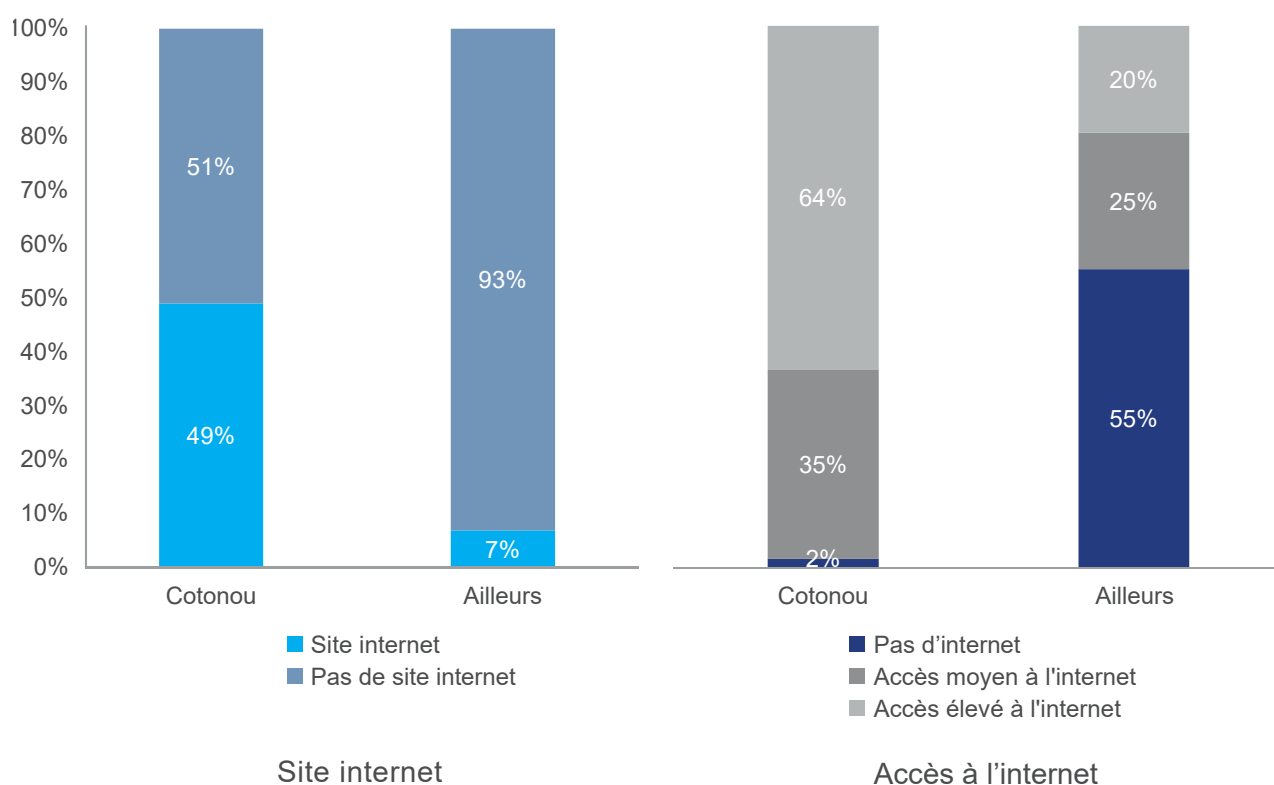
La disparité la plus flagrante concerne la disponibilité de l'internet d'une région géographique à l'autre. La moitié des entreprises de la région de Cotonou ont leur propre site internet, contre 10 % des entreprises dans les autres régions (figure 24). De plus, la majorité des entreprises en dehors de Cotonou n'ont aucun accès à Internet. Seules 2 % de celles basées à Cotonou n'ont aucun accès internet, contre 55 % des entreprises basées ailleurs (figure 24).

Les pouvoirs publics pourraient prêter main forte en encourageant la concurrence dans l'industrie de la télécommunication, ou en subventionnant les lignes fixes ou les abonnements à l'internet mobile des petites entreprises⁷⁹.

En outre, les pouvoirs publics et les organisations d'appui au secteur privé peuvent offrir des programmes de formation en informatique et technologies numériques afin d'enseigner aux

propriétaires d'entreprises comment établir un site internet et utiliser les plateformes de commerce électronique⁸⁰.

Figure 24 Les entreprises de Cotonou sont davantage connectées



Note: Les participants répondaient aux questions « Votre établissement dispose-t-il d'un site web professionnel ? » et « Évaluez la qualité de votre connexion Internet. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

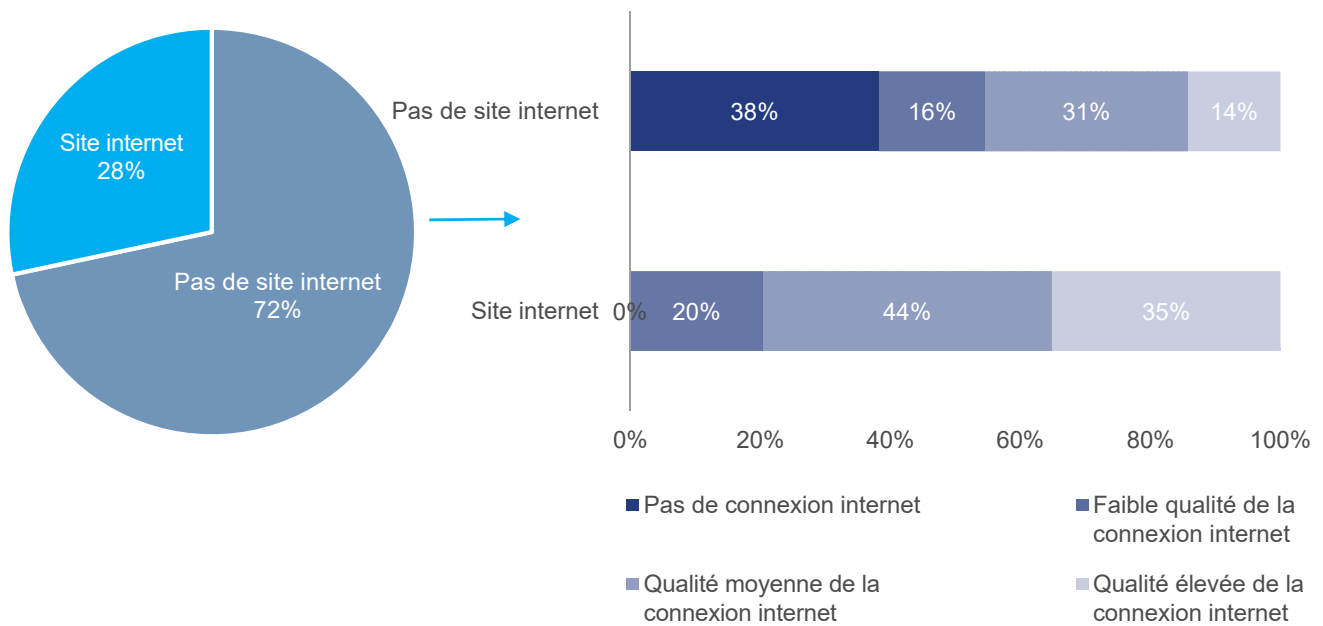
Les sites internet et plateformes de médias sociaux fournissent aux entreprises une méthode adaptable de diffusion des informations sur leur marque et leurs produits. Un site internet peut étendre la portée d'une société en lui permettant de mener des ventes à distance et de contacter les clients en dehors des horaires d'ouverture. Pourtant, presque trois entreprises béninoises sur quatre n'ont pas de site internet, la plupart d'entre elles (38 %) citant pour motif le manque d'accès à l'internet (figure 25).

Le marketing numérique, comme des publicités sur les réseaux sociaux, offre un moyen à bas coût de se relier aux clients et un retour d'information sur les produits en temps réel sous la forme de commentaires publiés par les utilisateurs⁸¹. La vaste majorité (84 %) des entreprises interrogées disposant d'une connexion internet de bonne qualité recourent aux publicités sur les réseaux sociaux.

À l'inverse, les entreprises sans accès internet placent leurs publicités selon les méthodes traditionnelles, à la radio ou la télévision. Ces formes de publicité n'offrent toutefois pas le même retour d'information en temps réel de la part des clients, ni l'engagement continu des clients que le marketing numérique peut fournir⁸². Élargir l'accès internet pourrait également aider les PME à accroître leurs ventes à l'étranger.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir l'affirmer, les premiers éléments probants suggèrent que l'accès internet devient de plus en plus important dans la mesure où le secteur privé repose bien davantage sur le commerce électronique en cette période de confinement liée au COVID-19⁸³.

Figure 25 Trois entreprises sur quatre n'ont pas de site internet



Note: Les participants répondaient aux questions « Votre établissement dispose-t-il d'un site web professionnel ? » et « Évaluez la qualité de votre connexion Internet. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.



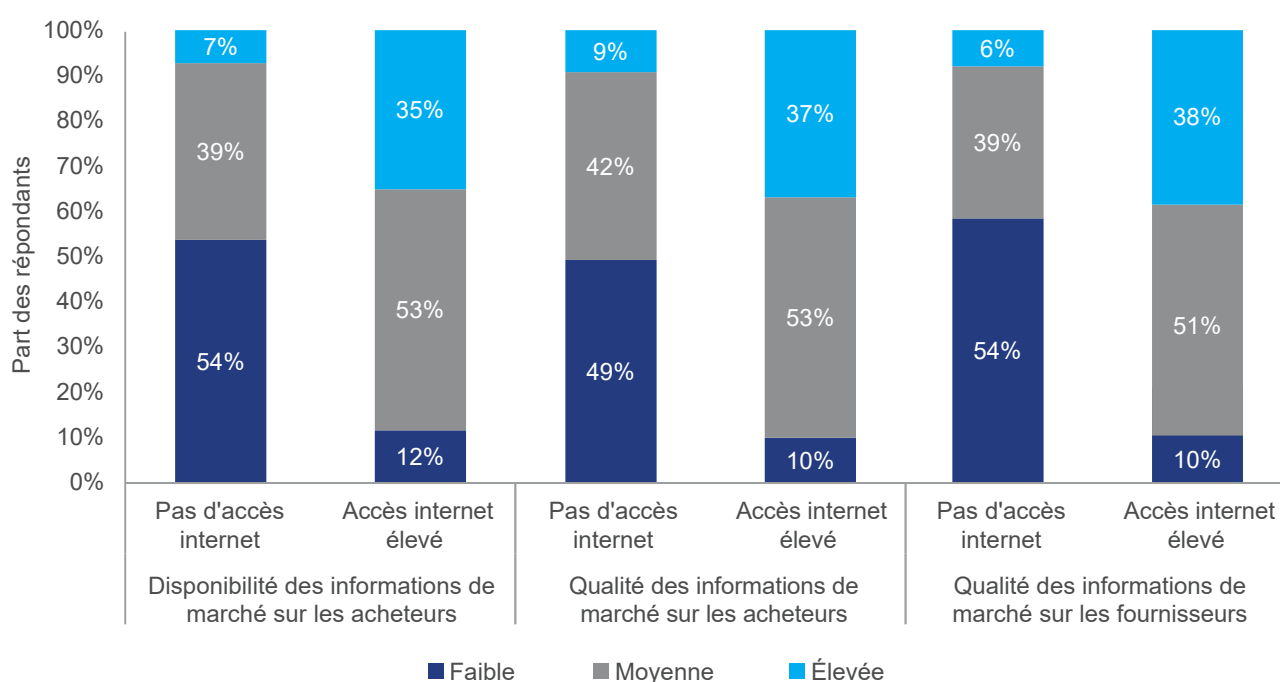
L'accès internet permet également aux entreprises de mener des recherches de marché sur de potentiels acheteurs et fournisseurs. Ceci est particulièrement important pour celles qui espèrent exporter puisqu'elles doivent s'y retrouver entre les différentes normes réglementaires des marchés étrangers.

La plupart des entreprises (54 %) sans accès internet rapportent une faible disponibilité des informations de marché concernant les acheteurs, tandis que seule une firme avec accès internet sur dix fait part du même type de problème (figure 26). De plus, lorsque les entreprises obtiennent des informations sur les acheteurs, les informations atteignant les entreprises sans accès internet sont de faible qualité, alors

que celles parvenant aux entreprises avec un accès internet sont de meilleure qualité.

De bonnes informations sur les fournisseurs sont également primordiales pour permettre à une entreprise de concurrencer, puisqu'elles leur permettent de se procurer des intrants qui répondent aux demandes des clients, et ce en temps opportun⁸⁴. Le manque d'accès internet complique la tâche des entreprises qui cherchent à rassembler des informations de qualité sur les fournisseurs potentiels. Seules 10 % des entreprises sans accès internet déclarent capter des informations de haute qualité sur les fournisseurs. À l'inverse, la plupart des entreprises (54 %) avec accès internet affirment obtenir de telles informations.

Figure 26 L'accès internet renforce les liens avec les acheteurs et fournisseurs



Note: Les participants répondaient aux questions « Évaluez la disponibilité des informations concernant le marché par rapport aux potentiels clients » et « Évaluez la qualité de l'information concernant le marché par rapport aux potentiels clients » et « Veuillez évaluer la qualité des informations de marché sur les fournisseurs potentiels. » et « Évaluez la qualité de votre connexion Internet. ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les entreprises dirigées par des femmes peinent à se connecter

Le renforcement de l'égalité des genres est primordial au développement économique du Bénin. Mettre en avant la participation des femmes à l'économie est positive à la fois pour la croissance économique et le bien-être social⁸⁵. Le renforcement de l'égalité des genres impacte de manière

positive le produit intérieur brut, stimule les niveaux d'emploi et accroît la productivité⁸⁶. Pour ce qui est du développement de la société, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'utiliser leurs gains et leur pouvoir accru de négociation pour investir dans l'éducation de leurs enfants et leur santé. Cependant, dans de nombreux pays, y compris le Bénin, les femmes sont confrontées de manière disproportionnée aux obstacles liés à la détention et la

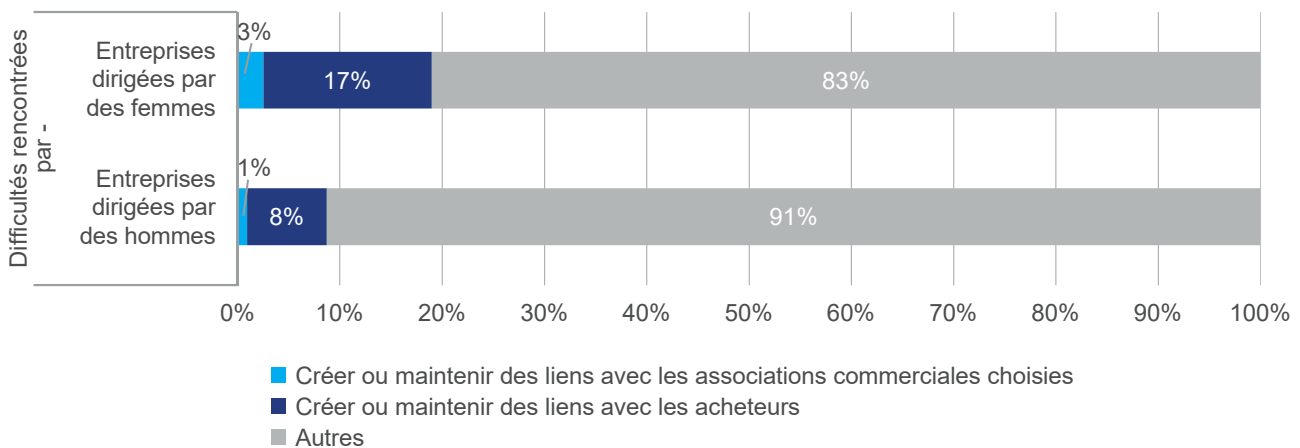
gestion de leur propre affaire, et ce, malgré les bénéfices considérables résultant de leur autonomisation⁸⁷.

La connectivité, pilier de la compétitivité des entreprises, représente un défi particulièrement important pour les entreprises béninoises dirigées par des femmes. L'Enquête sur la compétitivité des PME révèle qu'un cinquième des femmes citent les problèmes de connectivité comme leur principale difficulté dans la conduite de leurs affaires. Les données indiquent que les entreprises menées par des femmes sont deux fois plus susceptibles que leurs homologues dirigées par des hommes de mentionner

comme principal problème des difficultés à développer une relation avec leurs clients (figure 27).

Les facteurs qui freinent les entreprises dirigées par des femmes à établir des liens comprennent, entre autres, le temps qu'elles doivent consacrer en dehors de leur travail et leur faible engagement au sein des associations commerciales. Promouvoir l'utilisation d'Internet et des plateformes de commerce électronique peut créer de nouvelles opportunités pour les femmes, puisque les TIC fournissent la flexibilité de surmonter les contraintes de temps et de mobilité⁸⁸.

Figure 27 Les entreprises dirigées par des femmes ont plus de difficulté à se connecter aux clients



Note: Les participants répondaient à la question « Sélectionnez les défis majeurs auxquels votre entreprise est confrontée ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les femmes béninoises consacrent bien plus de temps que les hommes à des travaux domestiques non rémunérés^{89, 90}. Par exemple, un rapport de 2018 du Bureau international du travail montre que les femmes béninoises consacrent plus de 3,5 heures par jour aux tâches ménagères, contre à peine 45 minutes pour les hommes⁹¹. Cela réduit grandement le temps restant aux femmes pour gérer leur affaire et créer des relations avec les acheteurs potentiels.

Par ailleurs, l'analyse des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME révèle qu'à peine 13 % des entreprises dirigées par des femmes ont un site internet, contre 31 % pour leurs homologues dirigées par des hommes. L'extension de l'accès internet et l'utilisation de sites internet et des médias sociaux peuvent aider les entreprises dirigées par des femmes à développer une présence en ligne permanente. Cela leur permettrait de s'impliquer auprès des acheteurs en dépit du temps consacré à leurs autres obligations⁹².

Les femmes du Bénin sont aussi moins susceptibles que les hommes de s'impliquer dans des institutions d'appui au secteur privé telles que des chambres de commerce, des associations de secteur, ou des organisations de promotion du commerce et de l'investissement. Les associations commerciales renforcent la connectivité des entreprises dans la mesure où le réseau des membres les aide à partager les informations de marché, à identifier les opportunités d'affaires et à établir des références croisées⁹³.

Malgré ces avantages, seules un quart des entreprises dirigées par des femmes sont engagées auprès d'au moins une institution d'appui au secteur privé, contre 41 % pour leurs homologues dirigés par des hommes (figure 28).

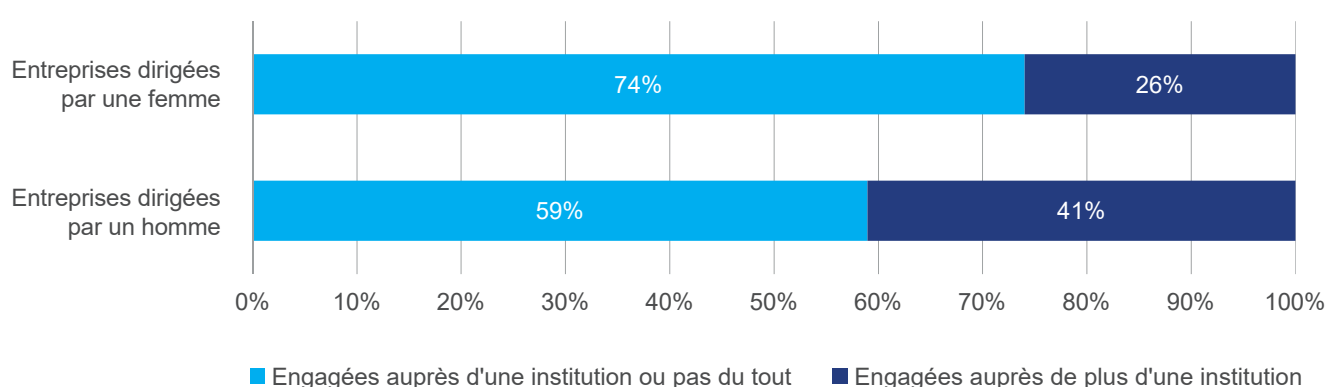
Il existe plusieurs causes possibles à ce faible taux de participation. Par exemple, de nombreuses femmes pourraient ne pas connaître les bénéfices d'une adhésion,

ou elles pourraient douter des bénéfices d'une adhésion dans la mesure où ces organisations (à prédominance masculine) pourraient ne pas prendre sérieusement leurs besoins particuliers⁹⁴.

De manière consistante avec ces observations, les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que les femmes d'affaires béninoises considèrent la qualité de ces

institutions de manière moins favorable que les hommes. L'adoption plus large des TIC pourrait aider à lever certains de ces obstacles informationnels. Par exemple, l'accès à une connexion internet fiable peut aider les femmes à en apprendre davantage sur les bénéfices d'adhérer à des associations commerciales et à rechercher celle qui répond le mieux à leurs besoins.

Figure 28 Les entreprises dirigées par des femmes sont moins engagées auprès des institutions



Note: Les participants répondaient à la question « Participez-vous activement à l'un des types d'institutions suivants: », les institutions comprenant des organisations de promotion du commerce, des organisations de promotion de l'investissement, des chambres consulaires et des associations de secteur.

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Bien que les TIC puissent aider les femmes à se connecter aux clients en réduisant les contraintes de temps et de mobilité, un décalage demeure avec les hommes en termes d'accès à ces technologies et d'utilisation. En termes d'accès, environ 34 % des entreprises dirigées par des femmes rapportent avoir une connexion internet de moyenne ou forte qualité, contre 43 % pour leurs homologues dirigées par des hommes.

La disparité entre les genres en termes d'usage de l'internet est encore plus prononcée. Parmi les entreprises menées par des femmes et disposant d'une connexion internet, seules 17 % ont un site internet. A titre comparatif, 43 % des entreprises dirigées par des hommes et ayant un accès internet ont un site internet.

Les organisations d'appui au secteur privé ont un rôle à jouer pour autonomiser les femmes et les aider à établir des liens. Elles peuvent fournir des ressources et des formations pour aider les femmes entrepreneures à construire un site internet et à utiliser les plateformes de commerce électronique. En outre, elles peuvent encourager les pouvoirs publics à

appuyer les entreprises dirigées par des femmes à travers un dialogue public-privé⁹⁵.

Internet est vital pour connaître les mesures liées au COVID-19

La pandémie a modifié la manière de faire des affaires partout dans le monde. La distanciation sociale, le confinement et les autres mesures adoptées en réponse à la crise sanitaire ont conduit les consommateurs à passer des magasins physiques aux plateformes d'achat en ligne. Les entreprises, pour leur part, ont dû recourir aux téléconférences et au télétravail.

La crise a également mis en avant l'importance des TIC pour les entreprises confrontées à cette nouvelle réalité⁹⁶. En ces temps de distanciation sociale, elles ont besoin d'équipements informatiques fiables et des technologies de la télécommunication pour atteindre les clients et pour récupérer les informations sur les réglementations gouvernementales.

Les gouvernements peuvent aider en agissant comme liaison entre les consommateurs et les entreprises, et en subventionnant l'usage des TIC. De plus, dans les régions où les PME manquent d'un accès internet, les organisations d'appui au secteur privé peuvent agir comme vecteurs d'information entre les secteurs privé et public⁹⁷.

Les entreprises dépendent de plus en plus des TIC pour mener leurs affaires durant cette pandémie du COVID-19⁹⁸. La perspective de passer à des ventes principalement en ligne pourrait poser des difficultés particulières pour le Bénin et d'autres marchés émergents. Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que le manque d'accès internet complique les chances des entreprises béninoises à survivre à la crise liée à la pandémie. Elles montrent aussi que les entreprises avec une connexion internet faible sont plus susceptibles que celles disposant d'une bonne connexion de cesser leurs activités dans les trois mois.

Par ailleurs, l'étude COVID-19 *Commerce Insight*, qui utilise les données des transactions couvrant 2 500 marques à travers 100 pays, indique que les entreprises des régions où le commerce électronique est mieux établi – telles que les États-Unis et l'Europe – ont mieux encaissé les effets de la crise que les entreprises des régions où ce type de commerce est moins développé. Par exemple, les entreprises nigérianes souffrent d'une baisse continue de leurs ventes depuis le début des mesures de distanciation sociale⁹⁹.

Il existe néanmoins de bonnes nouvelles pour le commerce électronique dans les marchés émergents. Bien qu'il soit encore trop tôt pour estimer le plein impact de la pandémie du COVID-19, les premiers entretiens, menés dans des pays

comme la Tunisie par exemple, indiquent que les services de livraison à domicile gagnent en popularité. Cela pourrait être la marque d'un changement des habitudes d'achat¹⁰⁰. Les gouvernements peuvent aider davantage les entreprises à réaliser la transition vers des ventes à distance à travers des politiques telles que la subvention des TIC¹⁰¹.

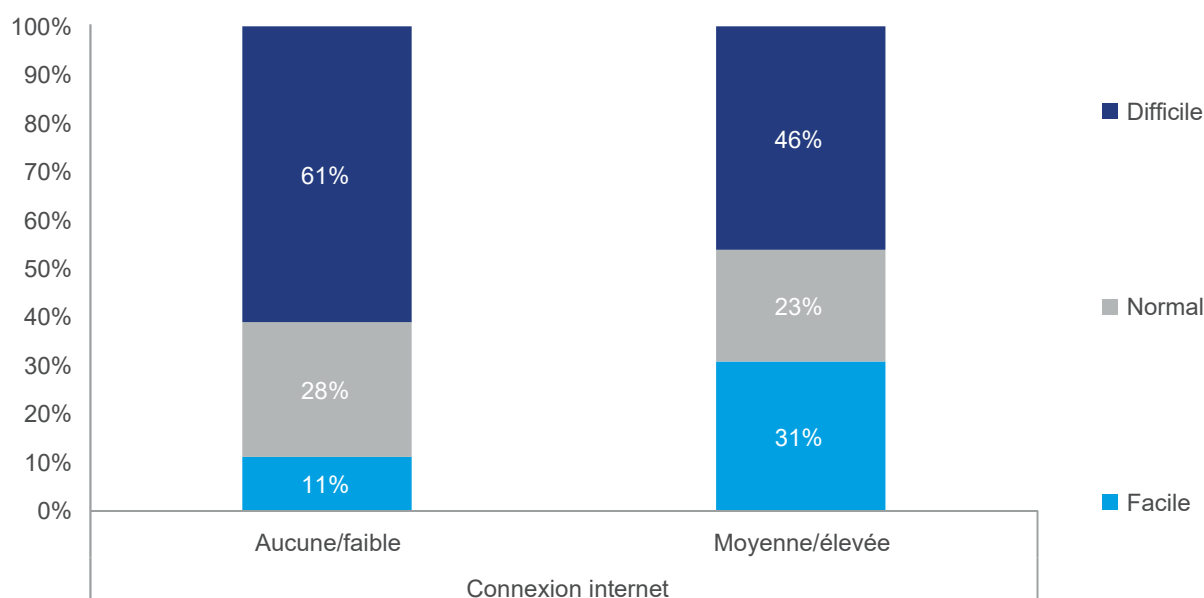
Les TIC permettent aussi aux entreprises de se tenir au courant des réglementations gouvernementales, qui changent rapidement à mesure que la situation sanitaire évolue. Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que 61 % des entreprises avec une connexion internet faible ont des difficultés pour accéder aux informations et bénéfiques des programmes d'appui gouvernementaux en lien avec la crise du COVID-19. Cela contraste avec les 46 % des entreprises dotées d'une bonne connexion internet (figure 29).

En plus de fournir des informations sur les programmes d'appui pour les PME, le Gouvernement du Bénin peut aider les entreprises à communiquer avec leurs clients en agissant comme un pôle d'information. Par exemple, le Gouvernement italien a établi un site internet qui dresse la liste des services en ligne offerts par les entreprises à travers le pays¹⁰². Le Ministère du commerce du Sénégal, quant à lui, a établi une plateforme fournissant un accès facile aux sites internet des PME qui vendent des produits de première nécessité¹⁰³.

La solution à long terme de ce problème serait d'investir dans un accès internet à grande échelle, à travers tout le Bénin. Toutefois, une autre solution importante, à court terme, serait de mobiliser les organisations d'appui au secteur privé pour qu'elles fournissent les informations aux PME.¹⁰⁴



Figure 29 Internet facilite l'accès aux informations sur les programmes d'appui liés au COVID-19



Note: Les participants répondaient aux questions « Veuillez évaluer la qualité de votre connexion internet. » et « Est-il facile d'accéder aux informations et avantages des programmes gouvernementaux d'aide aux PME liés à COVID-19? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Perspective stratégique: L'investissement dans les infrastructures des TIC peut porter ses fruits

Les efforts pour renforcer les infrastructures des TIC pourraient améliorer la compétitivité des petites entreprises béninoises. Étendre l'accès internet serait particulièrement bénéfique pour les entreprises basées en dehors de Cotonou et celles menées par des femmes, qui échouent trop souvent à se relier aux clients et aux services commerciaux dont elles ont besoin. Le Gouvernement peut offrir des subventions pour les souscriptions internet, ainsi que des formations en développement et maintenance de site internet.

L'étroitesse de l'infrastructure des TIC au Bénin freine l'accès aux informations importantes sur les bénéfices et les réglementations gouvernementaux en lien avec la crise liée au COVID-19. Bien que la solution à long terme de ce problème serait d'investir dans un accès internet à grande

échelle à travers tout le Bénin, une autre solution à court terme serait de mobiliser les organisations d'appui au secteur privé pour qu'elles fournissent des informations aux PME.

Les données collectées dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME indiquent que trois entreprises sur quatre sont engagées auprès d'une organisation d'appui au secteur privé. Il en ressort que ces organisations sont bien placées pour agir comme vecteurs d'information entre les secteurs public et privé. Elles peuvent compiler les préoccupations des PME et offrir des recommandations politiques qui promeuvent les intérêts de la communauté des affaires. La CCIB a déjà commencé à aider les entreprises à s'informer sur les mesures gouvernementales.

Sources: Organisation mondiale du commerce (2020), *op. cit.*; Hallward-Driemeier (2013), *op. cit.*; ITC (2020b), *op. cit.*



Chapitre 7

Saisir les opportunités pour remédier aux risques associés au changement climatique

Les petites entreprises sont confrontées à des risques environnementaux	58
Les entreprises d'Abomey sont plus exposées aux risques environnementaux.....	60
Investir dans les infrastructures pour favoriser la résilience au changement climatique	61
Les entreprises réduisant leur empreinte environnementale font plus preuve de résilience face à la crise ..	62

Saisir les opportunités pour remédier aux risques associés au changement climatique

De nombreuses entreprises béninoises dépendent directement et/ou indirectement de l'environnement. L'économie repose largement sur l'agriculture¹⁰⁵. Les récoltes au Bénin sont principalement arrosées par la pluie, ce qui les rend vulnérables aux changements de temps et de climat.

En outre, les entreprises non agricoles dépendent indirectement de l'environnement. Par exemple, un quart des entreprises industrielles fabriquent des produits alimentaires, reposant donc sur des intrants agricoles. Cette dépendance à l'environnement a poussé de nombreuses PME béninoises à adopter des modèles de production durable, indispensables pour préserver l'environnement pour les années à venir.

La crise du COVID-19 a mis en lumière combien les entreprises sont vulnérables aux chocs. L'Enquête sur la compétitivité des PME révèle que les entreprises béninoises proactives vis-à-vis de l'environnement sont aussi mieux placées pour survivre aux effets de la pandémie. Cela suggère que les compétences développées pour anticiper les changements environnementaux sont transférables et applicables à d'autres types de choc.

Les petites entreprises sont confrontées à des risques environnementaux

Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que trois entreprises sur quatre sont confrontées à des risques d'ordre environnemental (figure 30). Ceci est principalement dû à l'industrie agricole du Bénin – pratiquement toutes les entreprises agricoles (98 %) affirment que les risques environnementaux sont tangibles pour leurs activités. Par contraste, seules 68 % des entreprises non agricoles déclarent être confrontées à ce type de risque.

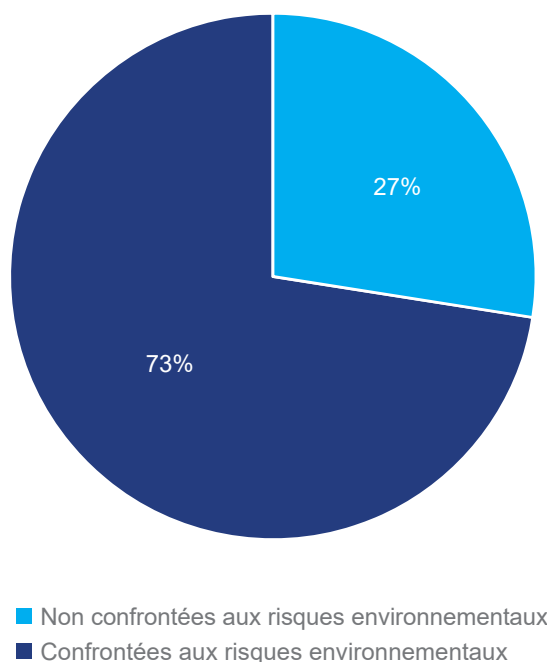
Les entreprises béninoises sont surtout préoccupées par la volatilité environnementale, telle que les inondations, les

périodes de sécheresse et les modifications de température. Par exemple, parmi les entreprises confrontées à des risques environnementaux, 55 % se déclarent être préoccupées par les inondations, 39 % par les changements de température et 29 % par les pénuries d'eau.

En effet, des estimations du Bureau international du travail montrent que d'ici 2030, et si rien n'est fait, le stress thermique causera à l'économie béninoise la perte de près de 7 % de ses horaires de travail – l'équivalent d'un quart de million d'emplois à plein temps. Le secteur agricole encaissera probablement le gros de ces pertes, avec une réduction de 13 % des heures de travail¹⁰⁶.

Les principales préoccupations environnementales des entreprises béninoises diffèrent en fonction de l'industrie. Par exemple, les entreprises agricoles se préoccupent surtout des risques liés aux changements climatiques tandis que les entreprises industrielles citent plutôt les risques associés à la disponibilité des intrants. Les trois préoccupations principales des entreprises agricoles confrontées aux risques environnementaux sont les températures (53 %), la pénurie d'eau (44 %) et les inondations (42 %). Dans le secteur industriel, les trois soucis majeurs concernent la pénurie d'intrants (55 %), la qualité des intrants (36 %) et la pénurie d'eau (36 %) (figure 31).

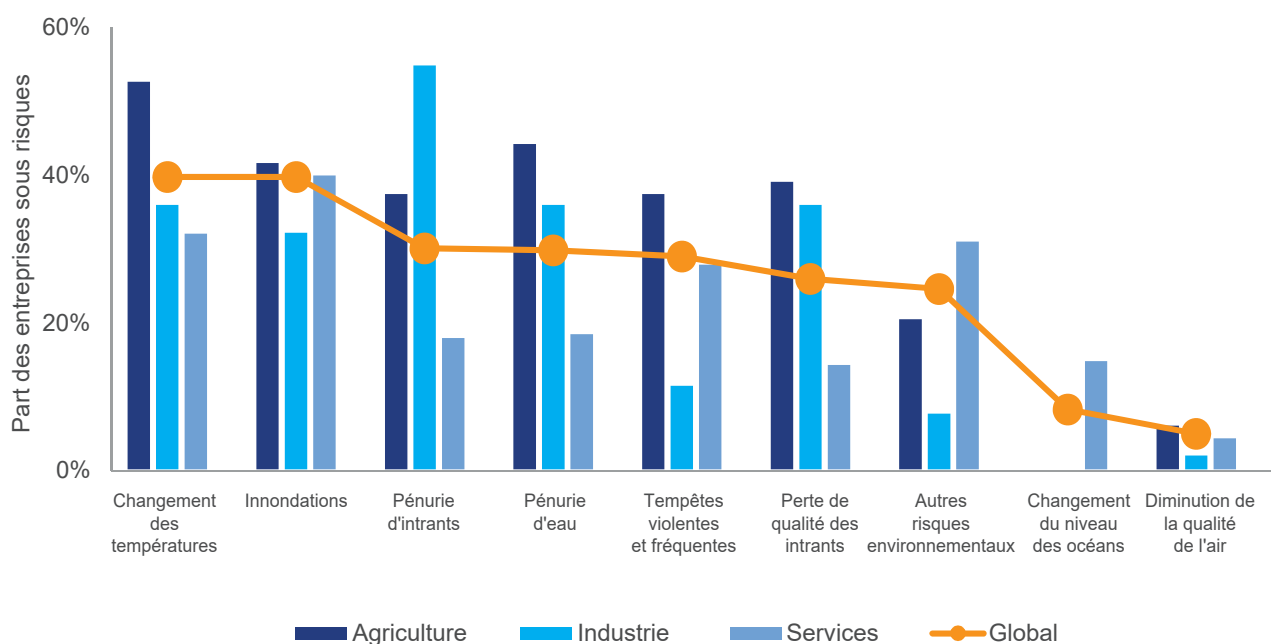
Figure 30 Trois quarts des entreprises se sentent menacées par les risques environnementaux



Note: Les participants répondaient à la question « Parmi les risques environnementaux ci-après, lesquels ont une incidence sur votre entreprise ? ». Les valeurs indiquées dans la figure ci-dessus indiquent le pourcentage de répondants ayant répondu « Aucun »..

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Figure 31 Les entreprises agricoles sont plus préoccupées par les risques environnementaux



Note: Les participants répondaient aux questions « Parmi les risques environnementaux ci-après, lesquels ont une incidence sur votre entreprise ? » et « Choisissez le code ISIC à deux chiffres qui s'applique le mieux au principal secteur d'activité de cette entreprise ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Les entreprises d'Abomey sont plus exposées aux risques environnementaux

Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME montrent que l'exposition aux risques environnementaux varie d'une région à l'autre. Le Bénin est divisé en trois zones climatiques: la zone soudanaise au Nord, la zone soudano-guinéenne au centre, et la zone guinéenne plus proche du littoral¹⁰⁷.

Les zones nordiques et côtières ont toutes les deux des régimes climatiques réguliers et prévisibles. Cependant, la zone soudano-guinéenne, zone de transition entre le Nord et le Sud, est sujette à un régime climatique instable. Cela implique que les préoccupations particulières des PME béninoises vis-à-vis de l'environnement dépendent de leur situation géographique.

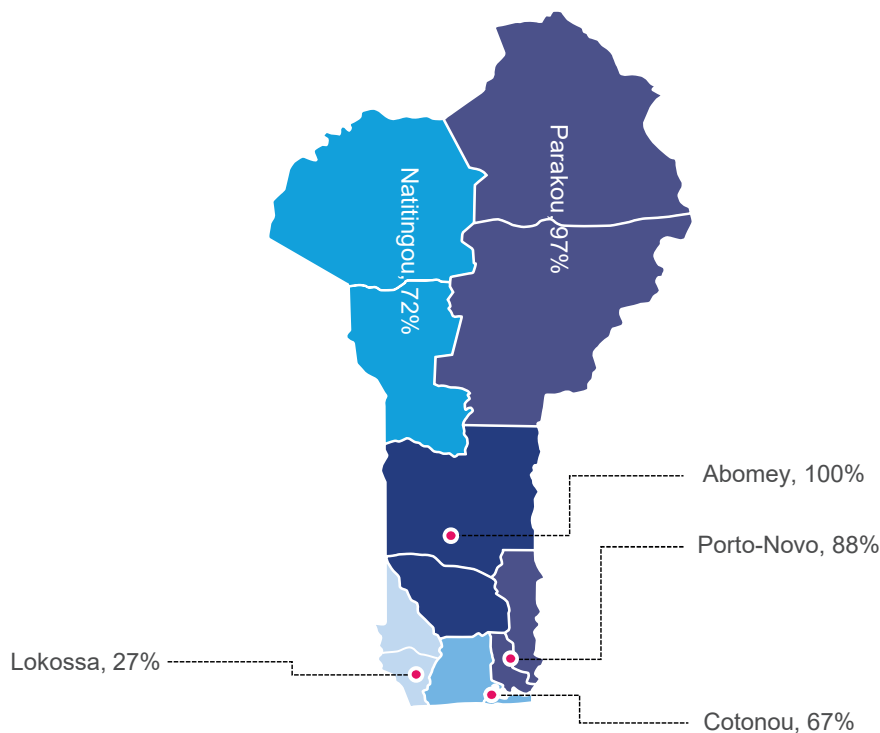
Les entreprises de la région d'Abomey sont confrontées à davantage de risques environnementaux que les autres implantées ailleurs. Cette région se situe au point où la zone guinéenne se substitue à la zone soudano-guinéenne.

Les 51 entreprises interrogées à Abomey affirment qu'elles ont déjà été confrontées à des risques environnementaux (figure 32). Elles citent ainsi la pénurie d'eau (84 %), les changements de température (71 %), la pénurie d'intrants (75 %), la diminution de la qualité des intrants (71 %) et les tempêtes violentes et fréquentes (43 %), faisant d'Abomey la région la plus exposée.

Les entreprises de cette région sont angoissées par le nombre de risques environnementaux. Les entreprises des deux autres zones climatiques ont exprimé moins de préoccupations, même si un tiers de celles implantées dans le Nord signalent des préoccupations en termes d'inondation, reflétant probablement leur expérience de la saison annuelle de pluies tropicales¹⁰⁸.

Le long de la côte australe, en contraste avec les autres régions, l'exposition aux risques environnementaux apparaît de manière plus idiosyncratique que systématique, certaines entreprises étant confrontées à des menaces spécifiques. Cela peut être dû à plusieurs facteurs, notamment leur climat plus stable et des investissements gouvernementaux dans des projets environnementaux le long du littoral¹⁰⁹.

Figure 32 Le changement climatique éprouve lourdement les entreprises d'Abomey



Note: Les participants répondaient aux questions « Parmi les risques environnementaux ci-après, lesquels ont une incidence sur votre entreprise ? » et « Sélectionnez la région dans laquelle l'entité que vous représentez est établie ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

Malgré leur proximité avec la côte Atlantique, peu d'entreprises du Sud interrogées se sentent menacées par le risque de la montée du niveau des océans. À Porto-Novo et Cotonou, par exemple, respectivement 15 % et 6 % des PME rapportent se sentir sous cette menace.

Cela suggère que le projet de protection du littoral lancé par le Gouvernement en 2008 porte ses fruits. Le projet consistait à construire une série de barrières afin de réduire l'érosion de la ligne côtière autour de Cotonou. Une évaluation récente montrait que ces barrières avaient considérablement ralenti l'érosion côtière¹¹⁰. Cependant, d'autres interventions sur des infrastructures situées dans les terres sont également nécessaires. Par exemple, certaines régions souffrent d'inondations périodiques, et des sécheresses peuvent frapper les entreprises agricoles au Nord du pays pendant la saison sèche^{111, 112}.

Investir dans les infrastructures pour favoriser la résilience au changement climatique

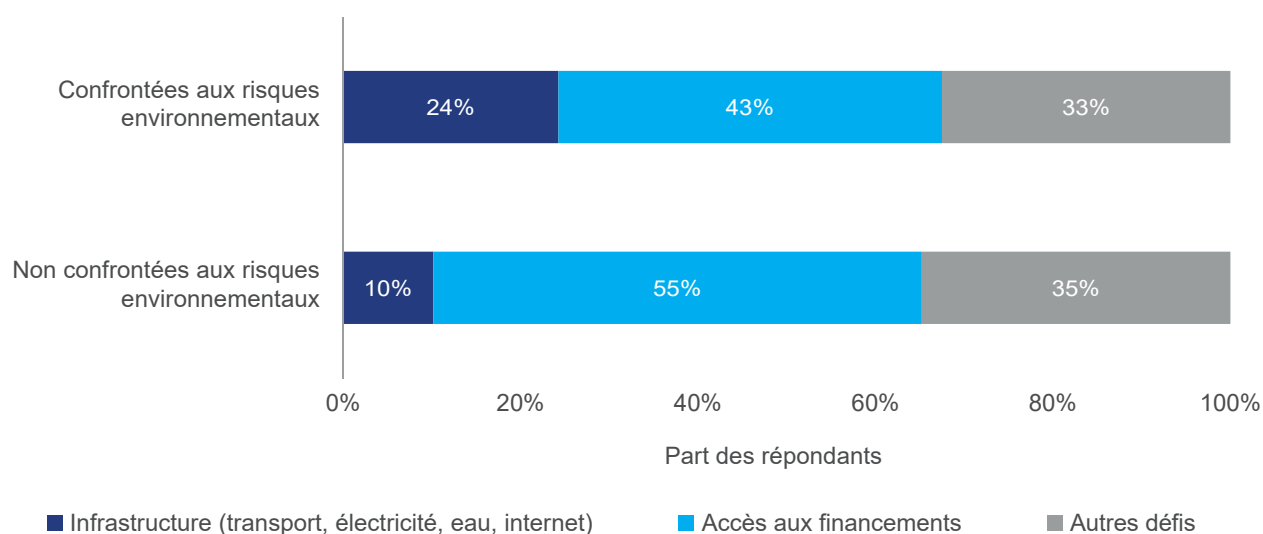
La plupart des entreprises béninoises confrontées à des risques environnementaux doivent composer avec des infrastructures de faible qualité. Deux tiers des entreprises qui considèrent que les risques environnementaux sont élevés pour leurs activités n'ont qu'un accès limité aux infrastructures de transport. Un tiers n'a qu'un accès limité à l'eau.

Par contraste, seul un quart des entreprises rapportant ne pas être exposées aux risques environnementaux citent l'accès limité aux infrastructures de transport, et un cinquième cite un accès limité à l'eau. Cette disparité dans la qualité des infrastructures se reflète dans les différences de préoccupation des entreprises, selon qu'elles soient exposées à des risques environnementaux ou non.

Les entreprises les plus exposées aux risques environnementaux se montrent plus préoccupées vis-à-vis des infrastructures que les autres. Environ 25 % des entreprises confrontées aux risques environnementaux ont rapporté que l'accès à des infrastructures fiables était leur principale préoccupation, contre seulement 10 % pour celles non exposées (figure 33). Cela indique que des infrastructures fiables jouent un rôle critique dans le renforcement de la résilience des entreprises face au changement climatique.

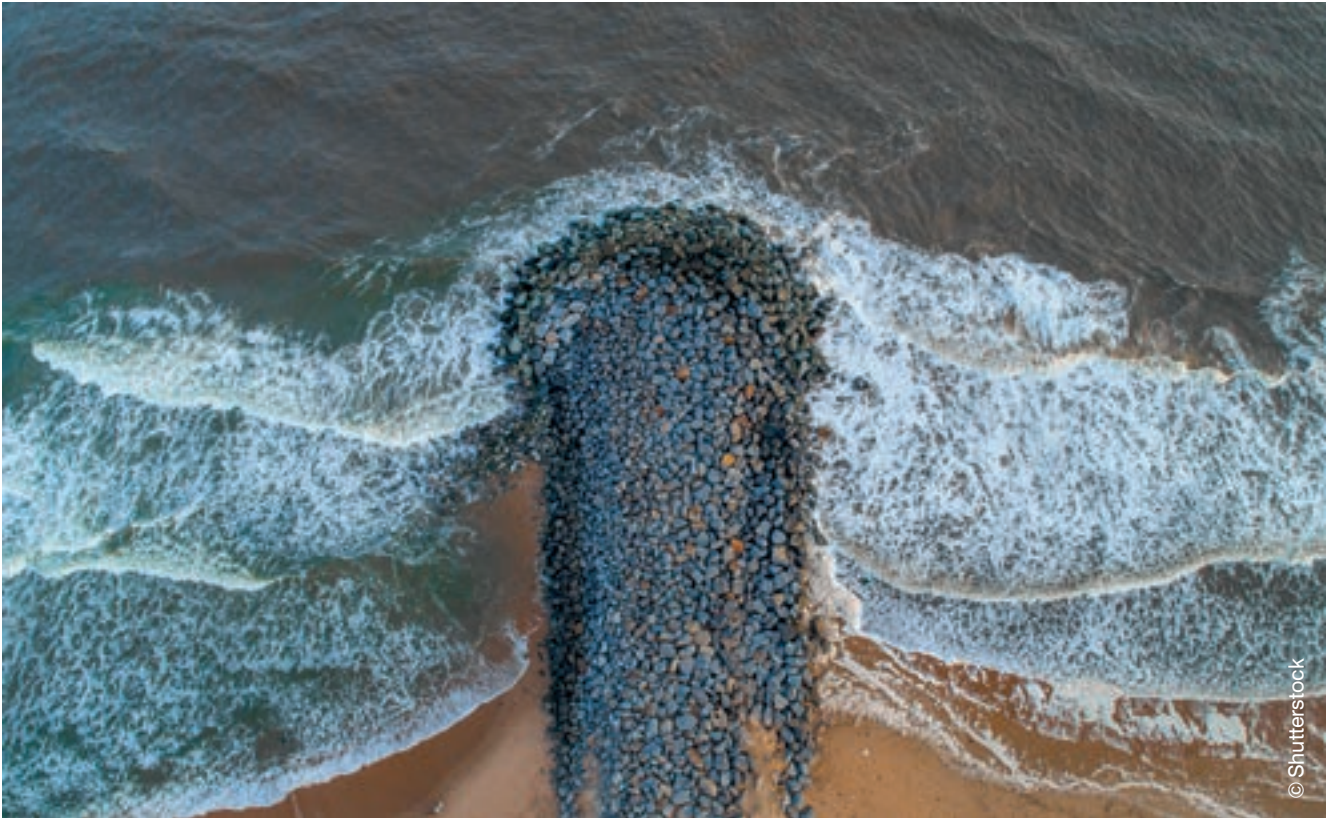
Par exemple, sans réseau de transport ou d'irrigation fiable, une année exceptionnellement sèche signifie que les entreprises agricoles – de manière directe ou indirecte – vont souffrir¹¹³. Le Gouvernement pourrait aider en investissant dans des projets d'infrastructure à travers le pays. À mesure que le climat se réchauffe, les entreprises agricoles devront avoir un bon accès aux réseaux d'irrigation et une fourniture en eau fiable¹¹⁴. En outre, les régions du Bénin souffrant d'inondations périodiques requièrent des systèmes de drainage et des bassins de rétention adéquats¹¹⁵.

Figure 33 Face aux risques environnementaux, un besoin d'infrastructures de qualité



Note: Les participants répondaient à la question « Sélectionnez les défis majeurs auxquels votre entreprise est confrontée ». Les répondants sont regroupés sur la base de leur réponse « Aucun » à la question « Parmi les risques environnementaux ci-après, lesquels ont une incidence sur votre entreprise ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.



© Shutterstock

Le Gouvernement peut protéger les PME des risques environnementaux en investissant dans les infrastructures. La protection contre les inondations en est un des principaux aspects, dans la mesure où ces dernières ont causé au Bénin des dommages considérables par le passé. En 2010, des inondations sévères ont rasé des dizaines de milliers d'habitations et endommagé des centaines d'écoles et d'entreprises¹¹⁶. Le Gouvernement devrait investir dans des systèmes de drainage, des barrières et des bassins de rétention afin d'empêcher ce niveau de dommages de se reproduire¹¹⁷.

Un autre risque environnemental récurrent au Bénin est l'érosion côtière. Le pays a déjà investi avec succès dans la construction de promontoires le long du littoral de Cotonou¹¹⁸, et cela devrait être étendu à d'autres parties du pays. Toutefois, les effets protecteurs des promontoires sont très localisés, déplaçant le problème d'érosion vers d'autres points côtiers¹¹⁹. Parce que les efforts de protection de la ligne côtière peuvent résulter dans le déplacement des problèmes d'érosion vers d'autres parties du littoral, la coopération régionale est cruciale pour endiguer ce phénomène qui ne connaît pas de frontière.

La pénurie d'eau est une préoccupation pour 43 % des entreprises agricoles béninoises. Le changement climatique rendra ce problème encore plus saillant. Le Bénin devrait investir dans des réseaux d'irrigation de manière à garantir aux exploitants agricoles un accès à une réserve en eau stable pendant les vagues de sécheresse inhabituelles¹²⁰.

Les entreprises réduisant leur empreinte environnementale font plus preuve de résilience face à la crise

La crise du COVID-19 a démontré à quel point les entreprises sont vulnérables aux chocs¹²¹. La capacité à s'adapter aux changements de l'environnement des affaires, ou d'y réagir, est un pilier essentiel de la compétitivité des entreprises. Cela requiert de la planification, de la prévoyance et de l'innovation de la part du chef d'entreprise¹²².

Les compétences nécessaires pour répondre à un environnement des affaires changeant sont les mêmes pour s'adapter aux changements climatiques ou pour surmonter les problèmes posés par une crise sanitaire. En ce sens, les réponses aux changements climatiques et celles à la crise

du COVID-19 sont liées. Les entreprises qui ont pris des mesures pour réduire leur impact environnemental sont aussi mieux positionnées pour gérer les effets économiques de la crise liée au COVID-19.

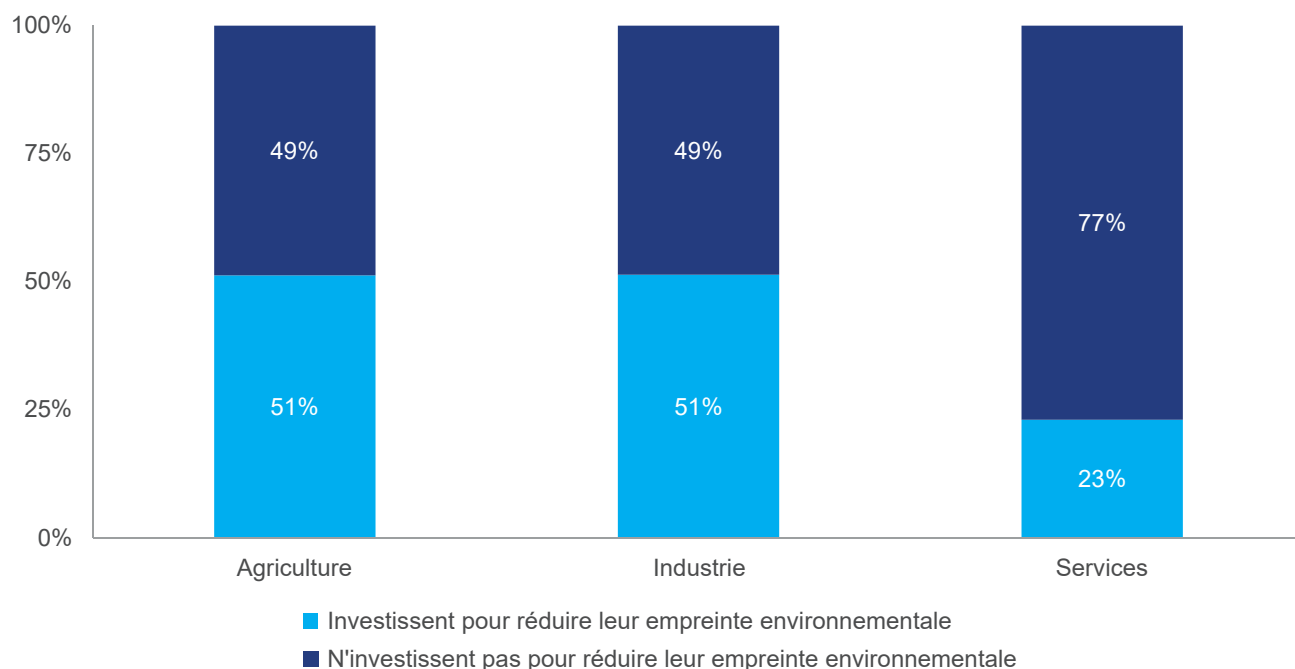
Le secteur auquel appartient une entreprise influence sa tendance à adopter des mesures pour réduire son impact environnemental (figure 34). La moitié des entreprises interrogées dans le secteur agricole et la moitié de celles du secteur industriel rapportent avoir pris des mesures en faveur de la durabilité, contre moins d'un quart des entreprises du secteur des services.

De plus, les mesures spécifiques prises par les entreprises dépendent de leur secteur. Par exemple, celles dans le secteur agricole accordent leur priorité à réduire l'utilisation de produits chimiques (39 %), tandis que celles du secteur industriel préfèrent recourir à des matériaux d'emballage recyclés (21 %). Les entreprises prestataires de services mettent l'accent sur des technologies plus efficaces en eau (20 %).

Les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME suggèrent que les mesures prises par les entreprises pour réduire leur empreinte environnementale sont liées à leur capacité à affronter les effets de la crise du COVID-19. En d'autres termes, les compétences développées pour planifier des changements environnementaux sont transférables et peuvent aider à planifier d'autres chocs.

Plus précisément, les entreprises qui ont investi dans la durabilité sont plus susceptibles d'adopter des stratégies résilientes pour gérer les effets économiques de la pandémie. Pratiquement toutes les entreprises (92 %) ayant adopté des mesures pour réduire leur empreinte environnementale ont également adopté des stratégies résilientes pour gérer la crise liée au COVID-19. À l'inverse, seules 59 % des entreprises n'ayant pas investi dans ce type de mesures ont néanmoins adopté une stratégie résiliente pour gérer la crise (figure 35).

Figure 34 Les entreprises prestataires de services investissent moins pour réduire leur empreinte environnementale

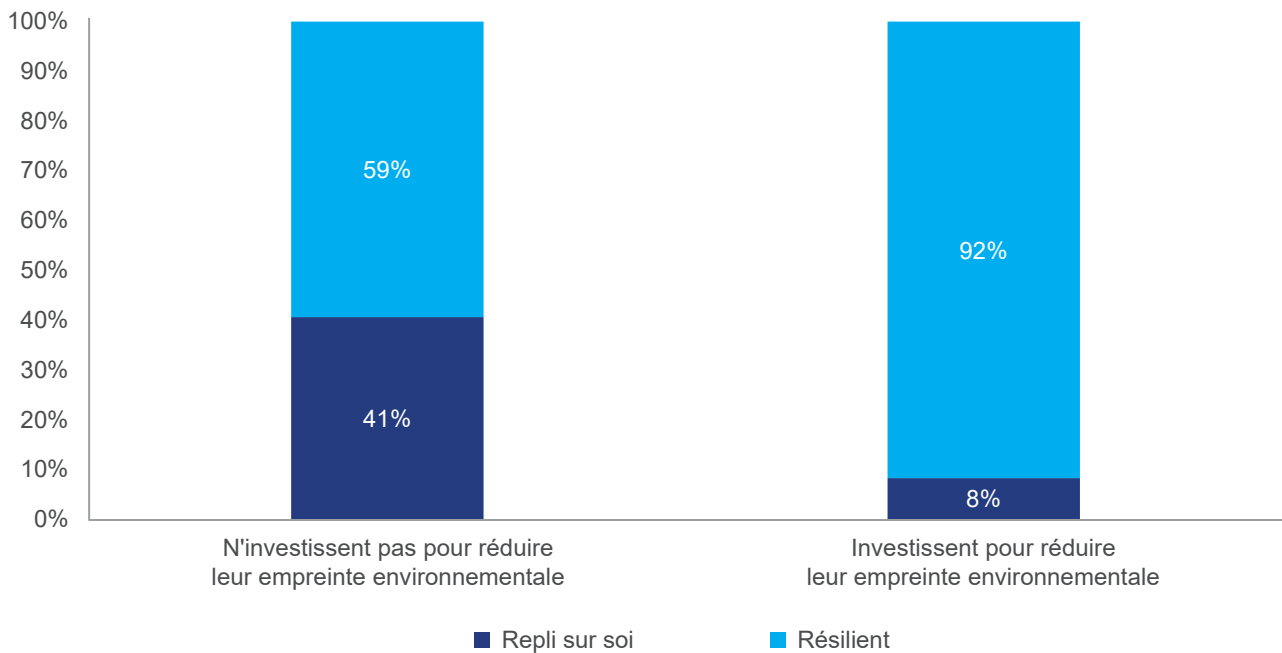


Note: Les participants répondaient aux questions «Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire son incidence négative sur l'Environnement?» et «Choisissez le code ISIC à deux chiffres qui s'applique le mieux au principal secteur d'activité de cette entreprise.».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.



Figure 35 Les entreprises réduisant leur empreinte environnementale se montrent résilientes



Note: Les participants répondaient aux questions « Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire son incidence négative sur l'Environnement ? » et « Avez-vous adopté l'une des stratégies suivantes pour faire face à la crise ? ».

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME, collectées par la CCIB au Bénin.

La combinaison des données des deux enquêtes, celle sur la compétitivité des PME et celle sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, montrent que les exonérations et les allègements fiscaux (70 %) ainsi que les programmes financiers tels que des lignes de crédit à bas taux (57 %) sont les principales demandes politiques dans le cadre de la réponse à la crise du COVID-19.

Le Gouvernement peut y voir l'opportunité de concevoir une réponse à la crise qui met aussi l'accent sur la durabilité environnementale, en offrant de larges exemptions fiscales ou des subventions aux entreprises investissant dans des mesures de production propre. Cela permettra de remettre les entreprises béninoises sur pied, avec une solide assise pour répondre à la demande de l'économie mondiale en mutation.

Perspective stratégique: Promouvoir une croissance durable

Alors que les chaînes d'approvisionnement se réorganisent, les entreprises impliquées dans les échanges internationaux vont probablement chercher des partenaires dotés de processus de production propres, fiables et efficaces en énergie. Investir dans des pratiques commerciales durables peut donc aider les petites et moyennes entreprises à sécuriser des opportunités d'exportation de haute valeur.

Une fois la pandémie du COVID-19 passée, la prochaine crise économique risque fort d'être liée au changement climatique. Une enquête menée en 2019 par des experts du secteur des assurances a montré que ces changements se classaient au premier rang des risques pour le secteur privé. Des politiques doivent anticiper ce risque, en incluant des subventions et la promotion de méthodes de production efficaces en énergie, ainsi que l'amélioration de l'accès au financement.

Enfin, des protections environnementales vont également aider à se prémunir de futures infections. Après tout, même si l'origine exacte du nouveau coronavirus est inconnue, la pandémie est apparue lorsque le virus a changé d'hôte, passant d'un animal sauvage à l'humain. La menace de maladies zoonotiques émergentes ne va que grossir dans la mesure où l'activité humaine impacte les écosystèmes naturels et rapproche les êtres humains du contact avec les animaux sauvages.

Parlant d'environnement, les décisions des entreprises peuvent engendrer de vastes coûts sociaux. Ces coûts privés et sociaux ne peuvent être alignés qu'à travers des politiques gouvernementales, telles qu'une taxe sur la pollution ou au contraire une subvention pour les pratiques commerciales responsables vis-à-vis de l'environnement.

Sources: ITC (2020c), *op. cit.*; Rudolph, M. 2019. "12th Annual Survey of Emerging Risks. Canadian Institute of Actuaries, Casualty Actuarial Society and Society of Actuaries". <https://www.soa.org/globalassets/assets/files/resources/research-report/2019/2019-emerging-risks-survey.pdf>; Mackenzie, J.S. et D.W. Smith (2020). "COVID-19: A Novel Zoonotic Disease Caused by a Coronavirus from China: What we Know and What we Don't". *Microbiology Australia*, 41(1), pp.45-50; Programme des Nations Unies pour l'environnement (2016). "UNEP Frontiers 2016 Report: Emerging issues of environmental concern". Nairobi, Kenya: Programme des Nations Unies pour l'environnement; Coase, R.H. (1960). "The Problem of Social Cost". *Journal of Law and Economics*.

MARCHE CENTRAL
DE TANGUIETA



Chapitre 8

Politiques stratégiques pour la compétitivité et la résilience

Le renforcement de la compétitivité est clé à la résilience	68
Améliorer les pratiques de gestion et l'accès au financement	69
Stimuler la qualité	69
Investir dans les infrastructures	69
Renforcer les compétences des jeunes	69
Lutter contre les risques de changement climatique	70

Politiques stratégiques pour la compétitivité et la résilience

Les petites et moyennes entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie béninoise. Employant la plupart des travailleurs béninois dans de petites entreprises, les PME disposent d'un large potentiel pour contribuer au développement du pays. Aider ces entreprises à devenir plus compétitives pourrait libérer leur potentiel et construire une « nouvelle normalité », caractérisée par la résilience aux chocs, la saisie des opportunités numériques, ainsi qu'une inclusion et une durabilité plus prononcées.

Sur la base des données de l'Enquête sur la compétitivité des PME et celles de l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, menées respectivement en 2019 et 2020, ce rapport montre que même si les entreprises du pays présentent des forces importantes, des politiques stratégiquement choisies peuvent encore améliorer leur performance. Ce faisant, ces politiques pourront aider les entreprises à devenir plus résilientes aux chocs tels que celui de la crise liée au COVID-19, et leur permettre de tirer parti des opportunités prometteuses qui se profilent.

Les PME béninoises présentent de nombreux atouts. Néanmoins, elles souffrent aussi de certaines faiblesses critiques. L'accès au financement demeure une contrainte, surtout pour les PME dotées d'une faible gestion financière. Le faible taux de certification aux normes internationales restreint les efforts pour attirer de nouveaux acheteurs internationaux. Par ailleurs, les difficultés fondamentales à établir de bonnes infrastructures pour toutes les entreprises béninoises signifie que bon nombre d'entre elles ne livrent pas dans les temps.

Les entreprises rapportent avoir des difficultés à trouver de jeunes travailleurs munis de compétences appropriées. Le manque de travailleurs adéquatement qualifiés freine l'innovation. En outre, l'accès inadéquat à Internet représente un autre obstacle majeur, entravant la relation avec les acheteurs et fournisseurs, mais aussi l'accès aux informations. Enfin, de nombreuses entreprises béninoises sont confrontées à des risques environnementaux, les entreprises agricoles portant le gros de ce fardeau.

Le renforcement de la compétitivité est clé à la résilience

La compétitivité des entreprises béninoises à l'international est particulièrement importante et doit être améliorée, surtout en ces temps où les PME sont confrontées à l'immense menace de la crise liée au COVID-19. Les difficultés auxquelles elles font face vont freiner leur capacité à surmonter les effets économiques de la pandémie.

Sans un accès au financement, les entreprises ne pourront pas opérer de manière fluide, car leurs recettes déclinent et bon nombre d'entre elles courent le risque de devoir cesser leurs activités. En outre, alors que les chaînes de valeur internationales reprennent et se réorganisent, les entreprises sans certification de qualité seront ignorées par les acheteurs potentiels.

Dans la mesure où les consommateurs effectuent de plus en plus leurs achats en ligne en raison du confinement, les entreprises sans accès à de bons réseaux routiers et de transport auront du mal à respecter les délais de livraison demandés. Celles dont la gestion des stocks est faible auront des problèmes pour accéder aux intrants en temps opportun et risquent davantage de devoir cesser leurs activités.

Sans une main d'œuvre qualifiée, les entreprises rencontreront des difficultés pour développer des moyens innovants d'opérer durant cette crise. Par ailleurs, sans accès internet, il leur sera difficile de se renseigner sur les nouvelles réglementations gouvernementales en lien avec les effets de la pandémie, et pour beaucoup il sera impossible de se lancer dans le commerce en ligne.

Enfin, une fois la pandémie passée, la prochaine crise risque fort d'être liée à l'environnement. Les entreprises devront s'assurer que leurs réponses à la crise liée au COVID-19 mettent aussi l'accent sur la durabilité.

Améliorer les pratiques de gestion et l'accès au financement

Quatre entreprises interrogées sur cinq dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME affirment avoir besoin d'un prêt, mais l'accès au financement est inégal selon les secteurs. Le fait que certains groupes soient relativement exclus de l'accès au financement – notamment les entreprises agricoles et les micros-entreprises – indique que les efforts pour s'attaquer aux préjugés à l'encontre de ce type de compagnie pourront également aider à réduire les problèmes de liquidité qui minent leur compétitivité. De nombreuses entreprises reposent sur des mécanismes financiers informels et sont sujettes aux escroqueries et autres combines de type Ponzi.

Le Gouvernement peut aider à améliorer le secteur financier grâce à des garanties de crédit et des capitaux de démarrage.

La crise liée au COVID-19 a aussi généré pour les PME une crise de liquidité – deux tiers des entreprises béninoises rapportant que leurs clients ne réglaient pas leur facture. Les entreprises ayant participé à l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé déclarent que les exonérations et allègements fiscaux, ainsi que les programmes financiers, constituent les meilleures mesures gouvernementales pour les aider à traverser cette crise.

En outre, les entreprises interrogées dotées d'une mauvaise gestion financière et de faibles pratiques de gestion des stocks sont plus susceptibles de devoir cesser leurs activités en raison des effets de la pandémie. L'expérience dans d'autres pays montre que le fait d'offrir des formations en gestion aux entreprises en difficulté peut avoir un impact significatif. Cela suggère que des investissements ciblés dans des compétences telles que la gestion de la trésorerie et la gestion des stocks pourraient rapporter des dividendes aux petites et moyennes entreprises du Bénin.

Stimuler la qualité

Le taux de certification est plutôt faible parmi les entreprises béninoises. Ce constat est d'autant plus inquiétant au moment où les entreprises travaillent à surmonter les effets de la crise liée au COVID-19. De fait, tandis que les chaînes de valeur internationales se réorganisent, les acheteurs vont probablement se montrer plus attentifs aux normes sanitaires de production. Faciliter l'accès aux informations sur les normes et les réglementations techniques est crucial

pour que les PME signalent avec succès la qualité de leurs biens aux nouveaux acheteurs étrangers.

Les institutions d'appui au commerce et à l'investissement, qu'elles soient communes ou spécifiques à un secteur, peuvent aider à résoudre cette difficulté en diffusant les informations pertinentes. Puisqu'elles interagissent directement avec les entreprises, elles sont aussi mieux positionnées pour comprendre leurs besoins en matière d'information.

Investir dans les infrastructures

Des infrastructures inadéquates ont contribué à réduire la profitabilité de l'activité économique et constituent un obstacle à la croissance du Bénin. Une entreprise interrogée sur cinq dans le cadre de l'Enquête sur la compétitivité des PME pointe du doigt les infrastructures comme étant le principal défi qu'elle doit surmonter.

La route est le mode de transport le plus populaire pour les entreprises béninoises, mais seules 10 % des routes sont asphaltées. Il y a un besoin critique d'investissements dans le goudronnage des routes de la part du Gouvernement. Cela permettra de réduire les pertes de produit, surtout les dommages causés aux produits agricoles.

Des investissements dans les infrastructures des technologies de l'information et de la communication pourraient aider les PME béninoises à tirer parti des avantages du numérique. L'accès internet facilite la création de liens entre les entreprises, leurs acheteurs et leurs fournisseurs. Cependant, le manque d'accès internet freine de nombreuses PME, surtout celles en dehors de Cotonou. Les pouvoirs publics devraient investir dans un accès élargi à Internet à travers tout le pays.

De plus, les TIC seront essentielles pour aider les entreprises à gérer leur réponse à la crise liée au COVID-19. D'abord, celles-ci ont besoin d'un accès internet pour se tenir informées des programmes d'appui gouvernementaux et des nouvelles réglementations. Ensuite, puisque le commerce en ligne croît en popularité en période de confinement, les entreprises sans un accès internet fiable seront laissées de côté.

Renforcer les compétences des jeunes

De nombreuses entreprises, et surtout les petites, ont du mal à trouver des compétences adéquates aux besoins de

leurs entreprises. Par ailleurs, les PME manquent souvent des ressources pour offrir des formations à leurs employés.

Pour aider ces entreprises, les compétences devraient être développées à travers le système éducatif. Le Gouvernement a l'opportunité d'investir dans de tels systèmes, selon la demande. Les changements et bouleversements considérables amenés par la crise du COVID-19 rendent le besoin d'améliorer les compétences de la main d'œuvre encore plus criant, car des employés qualifiés seront plus en mesure de développer les solutions créatives aux problèmes que leur entreprise doit affronter.

Le Gouvernement et les organisations d'appui au secteur privé peuvent œuvrer de concert pour offrir des programmes de formation et de certification dans le but de promouvoir la disponibilité d'une main d'œuvre talentueuse.

Lutter contre les risques de changement climatique

Le prochain choc qui menace le monde, après celui du COVID-19, pourrait bien être de nature environnementale. Le changement climatique menace en effet d'accentuer la fréquence et la sévérité des vagues de sécheresse et de réduire le niveau moyen des précipitations, ce qui réduirait aussi la production et les exportations du secteur agricole.

Les investissements dans des infrastructures destinées à aider les entreprises à gérer les changements environnementaux seront critiques. Dans les zones affligées d'inondations périodiques, des réseaux de drainage et des bassins de rétention seront la clef. Dans celles menacées par la sécheresse, des investissements dans les réseaux d'irrigation seront nécessaires.

Les réponses à la crise liée au COVID-19 doivent aussi être durables. Cela aidera les PME à devenir plus compétitives lorsque l'économie mondiale reprendra. Par exemple, le Gouvernement du Bénin pourrait structurer les exonérations fiscales pour y inclure des incitations supplémentaires favorisant les entreprises qui cherchent à réduire leur impact sur l'environnement, ou fournir des subventions et des prêts à bas taux aux entreprises investissant dans les technologies durables.

Les organisations d'appui au secteur privé sont bien positionnées pour relayer les intérêts du monde des affaires vers le Gouvernement et fournir aux PME des informations pertinentes sur les programmes et réglementations gouvernementaux. Elles peuvent aider en servant de liaison

entre les secteurs public et privé. En tant que tel, elles sont instrumentales pour construire un secteur des PME plus résilient.

La stimulation de la compétitivité des petites et moyennes entreprises béninoises à l'international – notamment en s'attaquant aux problèmes identifiés dans ce rapport – sera cruciale pour libérer leur potentiel et transformer le pays en une économie résiliente, numérique, solidaire et durable.

Annexe

À propos de l'Enquête sur la compétitivité des PME

Comment mesurer la compétitivité des petites entreprises ?	73
Comment comprendre la compétitivité des petites entreprises ?	74

À propos de l'Enquête sur la compétitivité des PME

L'ITC analyse la compétitivité en utilisant les trois piliers de la compétitivité et les trois niveaux de la Grille de compétitivité des PME (voir chapitre, figure 1). Chaque pilier est sous-divisé en trois thèmes. Bien que cette grille ait été conçue pour se concentrer sur la compétitivité des petites et moyennes entreprises, ce cadre peut également servir à évaluer la compétitivité de plus grandes entreprises¹²³.

Les trois piliers de la compétitivité sont les suivants : concurrencer, se connecter et évoluer.

- **Capacité à concurrencer** : Ce premier pilier se réfère à la dimension statique de la compétitivité, axée sur les opérations présentes des entreprises et leur efficacité en termes de coûts, délais, qualité et quantité. Ce concept s'étend également à l'environnement national immédiat et celui des affaires. Des exemples de facteurs déterminants incluent l'utilisation de certificats de la qualité internationalement reconnus (capacité des entreprises), l'accès aux infrastructures techniques (environnement immédiat des affaires) et de faibles tarifs (macro-environnement).
- **Capacité à se connecter** : Le second pilier correspond à la collecte et l'exploitation des informations et connaissances. Au niveau de l'entreprise, ce pilier se réfère aux efforts de collecte des informations affluant vers la société (comme le profil des consommateurs, les préférences et les demandes), et aux efforts pour faciliter le flux d'informations depuis la société (comme le marketing et les publicités). Au niveau de l'environnement immédiat des affaires, cela inclut les liens avec les associations de secteur, les chambres de commerce et les autres institutions d'appui au commerce et à l'investissement. Au niveau national, la capacité à se connecter concerne surtout la disponibilité d'infrastructures des technologies de l'information et de la communication. La capacité à se connecter n'est pas à prendre au sens temporel, mais la collecte et l'exploitation des informations sont à ce point fondamentales pour la compétitivité présente et future d'une entreprise qu'elles constituent aussi un lien essentiel entre deux piliers, celui de la compétitivité statique et celui de la compétitivité dynamique.

- **Capacité à évoluer** : Le troisième pilier concerne la capacité d'une firme à procéder à des changements en réponse aux forces dynamiques des marchés, ou à les anticiper, et à innover à travers des investissements dans les capitaux humains, intellectuels et financiers. Ce pilier incorpore la dimension dynamique de la compétitivité. Les phases et percées industrielles, ainsi que les innovations de rupture exigent toutes des stratégies d'adaptation. La capacité à évoluer inclut donc la manière dont les entreprises accèdent au financement, et investissent dans le capital humain, l'innovation et la protection de leur propriété intellectuelle. Au niveau du secteur privé ou macro-économique, la capacité de l'environnement à fournir ces ressources aux entreprises est également mesurée.

Ces trois piliers de la compétitivité peuvent être examinés selon les trois niveaux de l'économie.

- Au **niveau de l'entreprise**, sa capacité à gérer habilement ses ressources influence sa compétitivité.
- Au **niveau de l'environnement des affaires**, les facteurs qui appuient la compétitivité de l'entreprise mais lui sont externes – y compris la disponibilité de travailleurs qualifiés, d'infrastructures et d'organisations d'appui au secteur privé – sont également essentiels.
- **L'environnement national** inclut les facteurs macro-économiques et gouvernementaux qui établissent les fondements du fonctionnement des marchés au sein de l'économie.

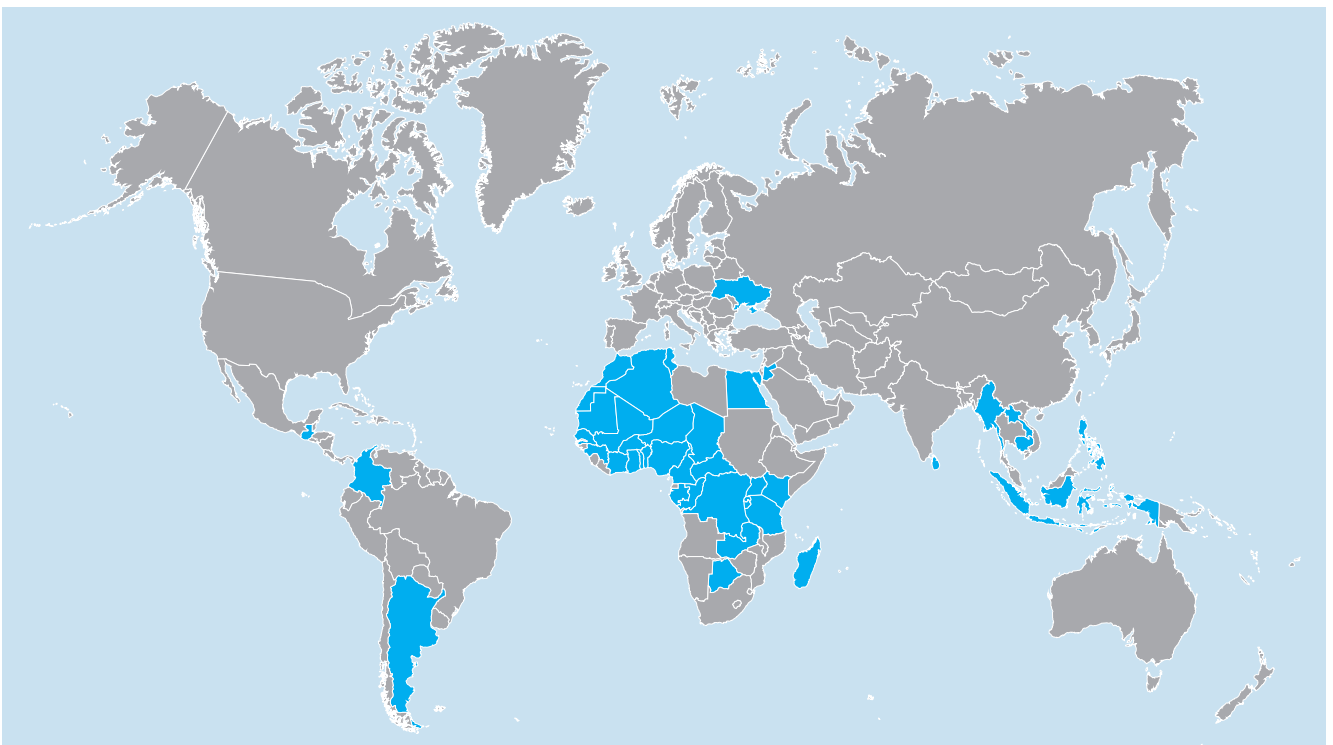
La Grille de compétitivité des PME comble l'insuffisance quant au focus des indicateurs composites sur les déterminants macro-économiques de la compétitivité, plutôt qu'entre les déterminants locaux ou micro-économiques. L'importance des premiers est pleinement reconnue, et se reflète au niveau de « l'environnement national » de la grille de compétitivité. La *Perspective de la compétitivité des PME 2015* de l'ITC fournit une description plus détaillée de la Grille de compétitivité des PME et la méthodologie qui la sous-tend.

Comment mesurer la compétitivité des petites entreprises ?

compétitivité des PME pour permettre aux pays de collecter les données dont ils ont besoin pour mesurer la compétitivité de leurs entreprises. À juin 2020, plus de 17 900 entreprises réparties sur 46 pays, dont le Bénin, ont été interrogées.

Mesurer toutes les dimensions de la compétitivité n'est pas chose aidée. L'ITC a créé à cette fin l'Enquête sur la

Figure 36 Enquêtes sur la compétitivité des PME à travers le monde



Source: ITC

L'Enquête est en général déployée en partenariat avec des institutions locales d'appui au commerce et à l'investissement. L'ITC leur fournit le logiciel pour rassembler et maintenir une base de données active sur les micros, petites et moyennes entreprises. Il aide également leur personnel à sélectionner les échantillons et forme les enquêteurs.

Cet outil aide les gouvernements et les institutions d'appui au commerce à mieux comprendre les besoins de leurs entreprises. Il est conçu pour combiner des informations aux niveaux macro (environnement national des affaires), méso (écosystème local d'appui aux entreprises) et micro (capacité des entreprises). Il fournit ainsi une image détaillée

de la capacité du secteur privé d'un pays à se montrer compétitif sur les marchés internationaux.

Les pouvoirs publics et les institutions d'appui au commerce peuvent utiliser les résultats pour identifier les goulots d'étranglement à la compétitivité et y remédier; comparer la compétitivité des entreprises selon leur taille, leur secteur d'activité et leur situation géographique; et mieux connecter les entreprises aux investisseurs et acheteurs potentiels.

Comment comprendre la compétitivité des petites entreprises ?

Ce rapport utilise le cadre conceptuel décrit ci-dessus pour évaluer les données de l'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin, ainsi que la situation concurrentielle des petites et moyennes entreprises dans le pays.

Il analyse les données selon les trois niveaux de la Grille de compétitivité des PME: national, écosystème et entreprise. L'environnement national est examiné sur la base des données secondaires et de la littérature pertinente. La compétitivité au niveau des entreprises et de l'écosystème est évaluée à partir des données recueillies au niveau des entreprises dans le cadre de l'Enquête.

Le rapport est structuré selon les thèmes sélectionnés dans la Grille de compétitivité des PME. Ces thèmes sont intégrés dans le rapport si les données indiquent que le Bénin présente des forces ou faiblesses particulières dans le domaine considéré, ou si des recherches antérieures suggèrent que le sujet est important pour les PME du pays. Les thèmes examinés dans le rapport comprennent les éléments suivants: les capacités de gestion en vue de satisfaire les exigences en matière de quantité, coûts et de

temps; les exigences en matière de qualité; les liens avec les clients et fournisseurs via les infrastructures; les exigences financières; l'innovation et les exigences en matière de qualification.

Une analyse détaillée de l'ensemble des données recueillies au cours de l'Enquête sur la compétitivité des PME au Bénin fournit des observations pour chaque thème abordé. Des sous-échantillons pour chaque secteur sont analysés pour mettre à jour les difficultés et forces spécifiques des secteurs. Les résultats varient selon la taille de l'entreprise, définie sur la base du nombre d'employés. Les entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes sont comparées à leurs homologues dirigées par des hommes.

Un examen des problèmes environnementaux et une enquête complémentaire, l'Enquête sur l'impact du COVID-19 sur le secteur privé, complètent l'analyse en jetant une lumière sur les implications en termes de résilience et de durabilité. Lorsque c'est pertinent, et notamment dans le dernier chapitre, des recommandations d'ordre politique mettent en avant les opportunités pour résoudre les problèmes identifiés par l'analyse des données. Le rapport présente ainsi les principaux résultats de l'étude des données, en fonction de l'espace limité restant. De plus amples analyses ont été menées et des informations additionnelles peuvent encore être extraites des données.

Notes de fin

- 1 Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (2020). "COVID-19 in Africa. Protecting Lives and Economies". Addis Abeba, Éthiopie: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- 2 ITC (2020c). "COVID-19: The Great Lockdown and its Impact on Small Businesses". Genève, Suisse: ITC.
- 3 ITC (2020d). "Promouvoir la compétitivité des PME en Afrique francophone. COVID-19: Renforcer la résilience des entreprises". Genève, Suisse: ITC.
- 4 Recensement Général des Entreprises (2008). Voir <https://www.insae-bj.org/statistiques/enquetes-et-recensements#recensement-general-des-entreprises>.
- 5 ITC (2020c), *op. cit.*
- 6 Voir <https://www.intracen.org/SMEintelligence/> (page en anglais).
- 7 ITC (2015). "Perspective de la compétitivité des PME 2015: Connectivité, concurrence et changement pour une croissance solidaire". Genève, Suisse: ITC.
- 8 Ce rapport se réfère aux régions économiques telles que définies par le Décret n° 2019-408 du 25 septembre 2019, approuvant les statuts de la CCIB. Ces régions sont les suivantes: Parakou, couvrant les départements de Borgou et Alibori; Natitingou, couvrant Atacora et Donga; Abomey, couvrant Zou et Collines; Lokossa, couvrant Mono et Couffo; Porto-Novo, couvrant Ouémé et Plateau; et Cotonou, couvrant Atlantique et Littoral. Sauf mention contraire, ce rapport se réfère aux régions économiques.
- 9 Les secteurs primaire et secondaire représentent respectivement 23,3 % et 24,7 % du produit intérieur brut. Le secteur des services représente 52 % du produit intérieur brut. (*Comptes nationaux*, Scn/93, Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2016).
- 10 *Export Potential Map*, voir <https://exportpotential.intracen.org/fr/>
- 11 Banque mondiale, "World Integrated Trade Solution", voir <http://wits.worldbank.org> (page en anglais).
- 12 Institut national de la statistique et de l'analyse économique et AFRISTAT (2018). "Enquête Régionale Intégrée Sur l'emploi et Le Secteur Informel". Cotonou, Bénin et Bamako, Mali: INSAE and AFRISTAT.
- 13 Banque mondiale (2016). "Benin Country Profile 2016 – Enterprise Surveys". Washington D.C.: Banque mondiale.
- 14 Le choc initial désigne la première vague de la crise, causée par la fermeture des entreprises ordonnée par les gouvernements des pays partenaires pour garantir la distanciation sociale et prévenir la propagation du coronavirus. Pour de plus amples détails, voir l'annexe du document de l'ITC déjà cité, ITC (2020c), *op. cit.*, sur <https://www.intracen.org/SMEOutlook/> (ci-après appelé *SMECO2020*). Il faut toutefois noter que la méthodologie du SMECO2020 assume que le confinement n'a été établi qu'aux États-Unis, en Europe et en Chine, alors que la baisse des chiffres des chaînes de valeur à l'export et à l'import indiquée dans ce rapport est calculée en assumant un confinement des entreprises de deux mois dans tous les pays commerçant avec le Bénin.
- 15 Raymond Adjakpa Abile (2020). "Blog: Les échanges internationaux des entreprises béninoises fortement touchés". Voir <https://www.intracen.org/covid19/Blog/Les-echanges-internationaux-des-entreprises-beninoise-fortement-touchees/>.
- 16 Porter, M. E. (1990). "The Competitive Advantage of Nations". *Harvard Business Review*: 21.
- 17 Falciola, J., Jansen, M. et Rollo, V. (2020). "Defining firm competitiveness: A multidimensional framework". *World Development*, 129.
- 18 Fowowe, B. (2017). "Access to finance and firm performance: Evidence from African countries". *Review of development finance* 7.1: 6-17.
- 19 Berman, N., et H. Jérôme. (2010). "Financial Factors and the Margins of Trade: Evidence from Cross-Country Firm-Level Data". *Journal of Development Economics* 93 (2): 206–17.
- 20 En Moyenne, environ 30 % des entreprises d'Afrique subsaharienne estiment que la difficulté à accéder à des financements constitue la principale contrainte pesant sur leurs opérations (Banque mondiale, 2016, *op. cit.*).
- 21 Des travaux antérieurs avaient aussi identifié l'accès aux financements commerciaux comme le frein principal à l'exportation des firmes béninoises (Forum économique mondial (2016). "The Global Enabling Trade Report". World Economic Forum).
- 22 ITC (2018). "Promoting SME Competitiveness in Africa: Data for de-Risking Investment". Genève, Suisse: ITC.
- 23 Chertok et Pouletty (2009). "Le Financement Des PME". Conseil d'analyse économique.
- 24 Banque mondiale (2018). "Benin Financial Sector Review: Stability for a Better Inclusion". Washington D.C.: Banque mondiale.
- 25 Banque mondiale (2015b). "The Republic of Benin Diagnostic Trade Integration Study (DTIS) Update: From rents to competitiveness". Washington D.C.: Banque mondiale.
- 26 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 27 ITC, 2020c, *op. cit.*
- 28 ITC (2018), *op. cit.*
- 29 ITC (2020c), *op. cit.*
- 30 L'activité minière est exclue du secteur agricole. Dans les échantillons, l'activité minière ne représente que 4 % des firmes du secteur agricole.

- 31 Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (2020). "Women in Trade Can Reinvalidate the WTO and the Global Economy".
- 32 ITC (2017). "Bénin: Perspective des entreprises". Genève, Suisse: ITC
- 33 Voir l'outil de l'ITC *Export Potential Map*, disponible sur <https://exportpotential.intracen.org/fr/>.
- 34 L'anacarde du Bénin fait partie de celles qui présentent la meilleure qualité en Afrique de l'Ouest (Comcashew (2019). "Benin Country Report: Promoting Competitiveness of the Cashew Value Chain". ComCashew).
- 35 Banque africaine de développement (2020). "African Economic Outlook 2020". Banque africaine de développement.
- 36 Golub, Stephen (2012). "Entrepôt Trade and Smuggling in West Africa: Benin, Togo and Nigeria". *The World Economy* 35 (9): 1139–61.
- 37 ITC (2018), *op. cit.*
- 38 ITC (2017), *op. cit.*
- 39 ILOSTAT, voir <https://ilostat.ilo.org/fr/>.
- 40 Organisation mondiale du commerce (2017). «Trade Policy Review: The Member Countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU)». Organisation mondiale du commerce.
- 41 ITC (2020c), *op. cit.*
- 42 *Ibid.*
- 43 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 44 ITC (2018), *op. cit.*
- 45 ITC (2020a). Blog: *The e-Commerce Response to COVID-19*. Genève, Suisse: International Trade Centre.
- 46 Banque africaine de développement (2019), *op. cit.*
- 47 Banque africaine de développement (2017). "Benin Country Strategy Paper (2017-2021)". Banque africaine de développement.
- 48 Organisation mondiale du commerce, 2017, *op. cit.*
- 49 Boko-haya, D.D., Li, Y.D., Yao, C.R., Liu, S.Z. et Q.Q. Xiang (2017). "Road and bridge infrastructure development issues in Benin Republic: analysis and perspectives". *American Journal of Civil Engineering*, 5(1), pp.9–15.
- 50 Schwartz J., Guasch, J.L., Wilmsmeier, G. et A. Stokenberga (2009). "Logistics, transport and food prices in LAC: Policy guidance for improving efficiency and reducing costs". Washington D.C.: Banque mondiale.
- 51 ITC (2018), *op. cit.*
- 52 Banque mondiale (2015b), *op. cit.*
- 53 ITC (2020c), *op. cit.*
- 54 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 55 Bureau internationale du travail (2019b). "Skills and jobs mismatches in low- and middle-income countries". Bureau international du travail – Genève, Suisse: OIT.
- 56 Les compétences non cognitives comprennent les comportements et attitudes tels que la discipline, l'aptitude à travailler en équipe et la confiance en soi. Voir Goldberg (1990). "An Alternative 'Description of Personality:' The Big-Five Factor Structure". *Journal of Personality and Social Psychology* 59 (6): 1216.
- 57 Onkelinx, Jonas, Manolova, Tatiana et Linda Edelman (2015). "Human Capital and SME Internationalization: Empirical Evidence from Belgium". *International Small Business Journal* 34 (6): 818–37.
- 58 Backman, Mikaela (2014). "Human Capital in Firms and Regions: Impact on Firm Productivity: Importance of Human Capital for Firm Productivity". *Papers in Regional Science* 93 (3): 557–75.
- 59 Jansen, Marion et Rainer Lanz (2013). "Skills and Export Competitiveness for Small and Medium-Sized Enterprises". Genève, Suisse: OMC.
- 60 Branine, Mohamed (2011). *Managing Across Cultures: Concepts, Policies and Practices*. Sage Publications.
- 61 Banque africaine de développement (2020), *op. cit.*
- 62 ITC (2018), *op. cit.*
- 63 Cedefop (2012). *From education to working life: The labour market outcomes of vocational education and training*. Luxembourg: Publications Office.
- 64 Banque africaine de développement (2008). "African Economic Outlook Benin". Banque africaine de développement.
- 65 Pour de plus amples informations sur l'accès internet au Bénin, voir le chapitre 6 de ce rapport.
- 66 Voir https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/print_bn.html (page en anglais). Résultats du Quatrième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH4).
- 67 Morsy, H. et A.N. Kukasa (2019). "Youth Jobs, Skill and Educational Mismatches in Africa". Working Paper Series 326, Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement.
- 68 Ce résultat est plus faible que dans les autres pays où la même enquête a été menée.
- 69 En 2020, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est de 3,9 %, contre 1,6 % pour les adultes (plus de 25 ans). La combinaison du taux de chômage et la main d'œuvre potentielle donne un taux de 12,6 % pour les jeunes et 4,9 % pour les adultes (ILOSTAT, voir <https://ilostat.ilo.org/fr/>).
- 70 Banque mondiale (2011). "Globalization's Impact on Gender Equality: What's Happened and What's Needed". Washington D.C.: Banque mondiale, Ch. 6, in World Development Report 2012: Gender Equality. Ch. 6. Washington D.C.: Banque mondiale.

- 71 Banque africaine de développement (2012). "African Economic Outlook Benin". Banque africaine de développement.
- 72 ITC (2019a). "Empowering Youth for Sustainable Trade". In "Aid for Trade at a Glance 2019: Economic Diversification and Empowerment". Genève, Paris: Organisation de coopération et de développement économiques; Organisation mondiale du commerce.
- 73 Arrow, K.J. (1962a). "Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention".
- 74 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 75 Bureau international du travail (2019b), *op. cit.*
- 76 Arrow, K.J. (1962b). "The Economic Implications of Learning by Doing". *The Review of Economic Studies*, 29(3), pp.155-173.
- 77 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 78 Organisation mondiale du commerce (2020). "E-Commerce, Trade and the COVID-19 Pandemic". Genève, Suisse: Organisation mondiale du commerce.
- 79 Banque mondiale (2015a). "Africa's Pulse: An Analysis of Issues Shaping Africa's Economic Future". Washington D.C.: Banque mondiale.
- 80 Kombieni, H.A. (2016). "Technologies de l'information et de la communication: contribution à l'amélioration des conditions de vie des Populations à Parakou (Benin)". *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, (1), pp.85-97.
- 81 Chinje, N.B. (2015). "Harnessing digital marketing to access markets: Opportunities for Africa's SMEs". *Africagrowth Agenda*. pp.14-18.
- 82 *Ibid.*
- 83 ITC (2020a). "Blog: Le e-commerce réplique face au COVID-19". Genève, Suisse: International Trade Centre. <https://www.intracen.org/nouvelles/Blog--Le-e-commerce-replique-face-au-COVID-19/>.
- 84 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 85 ITC (2015), *op. cit.*
- 86 Banque mondiale (2019). "Trade & Gender". Washington D.C.: Banque mondiale. Voir www.worldbank.org/en/topic/trade/brief/trade-and-gender (page en anglais).
- 87 Centre for International Governance Innovation (2020). "Women in Trade Can Reinvigorate the WTO and the Global Economy". Voir <https://www.cigionline.org/articles/women-trade-can-reinvigorate-wto-and-global-economy> (page en anglais).
- 88 Banque mondiale (2019), *op. cit.*
- 89 OCDE (2019). Indice de parité. Voir <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/BJ.pdf> (page en anglais).
- 90 Bureau international du travail (2018). "Care Work and Care Jobs for the Future of Decent Work". Genève, Suisse: Bureau international du travail.
- 91 *Ibid.*
- 92 Shemi, Alice et Chris Procter (2013). "Explaining Contextual Factors Affecting E-Commerce Adoption Progression in Selected SMEs: Evidence from Botswana". *International Journal of Management Practice* 6 (1): 94-109.
- 93 Hallward-Driemeier, Mary (2013). "Enterprising Women; Expanding Economic Opportunities in Africa". *Africa Development Forum series*. Washington, DC.
- 94 *Ibid.*
- 95 *Ibid.*
- 96 Organisation mondiale du commerce (2020), *op. cit.*
- 97 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 98 Ungerer, Christoph et Alberto Portugal (2020). "Leveraging e-Commerce in the Fight Against COVID-19". Future Development. Washington, DC: Brookings.
- 99 ITC (2020a), *op. cit.*
- 100 *Ibid.*
- 101 Organisation mondiale du commerce (2020), *op. cit.*
- 102 Ungerer et Portugal (2020), *op. cit.*
- 103 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2020). "Senegal's e-Commerce Sector Helps Country Cope with COVID-19". Genève, Suisse: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- 104 ITC (2020b), *op. cit.*
- 105 Organisation mondiale du commerce (2017), *op. cit.*
- 106 Bureau international du travail (2019a). "Working on a Warmer Planet: The Impact of Heat Stress on Labour Productivity and Decent Work". Genève, Suisse: Bureau international du travail. *op. cit.*
- 107 Casemir, B.H. et A. Diaw (2018). "Analysis of Climate Change Effect on Agricultural Production in Benin". *Asian Journal of Agricultural Extension, Economics & Sociology*, pp.1-12.
- 108 *Ibid.*
- 109 Okanla, Karim (2018). "Feeling the Heat". Voir <https://www.dandc.eu/en/article/erosion-and-other-impacts-climate-change-urban-life-benin> (page en anglais).
- 110 Dibajnia, M., Anglin, D. et Nairn, R. (2018). "Large Scale Shoreline Protection with Minimized Downdrigt Impact, Cotonou, West Africa". *Coastal Engineering Proceedings*, (36), pp.41-41.
- 111 Banque mondiale (2019b), *op. cit.*
- 112 Lokonon (2019). "Farmers' vulnerability to climate shocks: insights from the Niger basin of Benin". *Climate and Development*, 11(7), pp.585-596.
- 113 Banque mondiale (2015b), *op. cit.*
- 114 Lokonon (2019), *op. cit.*

- 115 Banque mondiale (2019b), *op. cit.*
- 116 Banque mondiale (2014). "WB Helps Benin Rebuild Infrastructure and Prepare Crisis Management Plans after Flooding". <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2014/05/08/wb-benin-infrastructure-crisis-management-plans-flooding>.
- 117 Banque mondiale (2019b), *op. cit.*
- 118 Dibajnia, M., Anglin, D. et R. Nairn (2018). "Large Scale Shoreline Protection with Minimized Downdrigt Impact, Cotonou, West Africa". Coastal Engineering Proceedings, (36), pp. 41–41.
- 119 Dossou, K.M. et Glehouenou-Dossou, B. (2007). "The vulnerability to climate change of Cotonou (Benin) the rise in sea level". Environment and Urbanization, 19(1), pp. 65–79.
- 120 Lokonon (2019), *op. cit.*
- 121 ITC (2020c), *op. cit.*
- 122 Falciola et al. (2020), *op. cit.*
- 123 ITC, 2015, *op. cit.*

Références

- Arrow, K.J. (1962a). "Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention".
- . (1962b). "The Economic Implications of Learning by Doing". *The Review of Economic Studies*, 29(3), pp.155-173.
- Backman, M. (2014). "Human Capital in Firms and Regions: Impact on Firm Productivity: Importance of Human Capital for Firm Productivity". *Papers in Regional Science* 93 (3): 557–75. <https://doi.org/10.1111/pirs.12005>.
- Banque africaine de développement. 2008. "African Economic Outlook Benin". Banque africaine de développement.
- . (2012). "African Economic Outlook Benin". Banque africaine de développement.
- . (2017). "Benin Country Strategy Paper (2017-2021)". Banque africaine de développement.
- . (2019). "Benin Economic Outlook". Banque africaine de développement.
- . (2020). "African Economic Outlook 2020". Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement, OCDE, et Programme des Nations Unies pour le développement. (2017). "African Economic Outlook (2017): Entrepreneurship and Industrialisation" (disponible en français). Perspectives économiques en Afrique. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/perspectives-economiques-en-afrique_19991037.
- Banque mondiale. (2010). "Botswana Country Profile 2010 – Enterprise Surveys". Washington D.C.: Banque mondiale.
- . (2011). "Globalization's Impact on Gender Equality: What's Happened and What's Needed", Washington DC, Banque mondiale, Ch. 6, in "World Development Report (2012): Gender Equality", Ch. 6. Washington DC: Banque mondiale.
- . (2014). "WB Helps Benin Rebuild Infrastructure and Prepare Crisis Management Plans after Flooding". <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2014/05/08/wb-benin-infrastructure-crisis-management-plans-flooding>
- . (2015). "Africa's Pulse: An Analysis of Issues Shaping Africa's Economic Future". Washington D.C.: Banque mondiale.
- . (2015). "The Republic of Benin Diagnostic Trade Integration Study (DTIS) Update: From rents to competitiveness". Washington D.C.: Banque mondiale.
- . (2015). "Enhancing the Climate Resilience of Africa's Infrastructure: The Power and Water Sectors". Washington, DC: Banque mondiale.
- . (2016). "Benin Country Profile 2016 – Enterprise Surveys". Washington D.C.: Banque mondiale.
- . (2018). "Benin Financial Sector Review: Stability for a Better Inclusion". Washington D.C.: Banque mondiale.
- . (2019). "Trade & Gender". Washington D.C.: Banque mondiale. www.worldbank.org/en/topic/trade/brief/trade-and-gender
- Beck, T., et Cull, R. (2014). "SME Finance in Africa". Rapport de recherches sur les politiques de la Banque mondiale. Banque mondiale.
- Berman, N., et Héricourt, J. (2010). "Financial Factors and the Margins of Trade: Evidence from Cross-Country Firm-Level Data". *Journal of Development Economics* 93 (2): 206–17. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2009.11.006>.
- Boko-haya, D.D., Li, Y.D., Yao, C.R., Liu, S.Z. et Xiang, Q.Q., (2017). "Road and bridge infrastructure development issues in Benin Republic: analysis and perspectives". *American Journal of Civil Engineering*, 5(1), pp.9-15.
- Branine, M. (2011). *Managing Across Cultures: Concepts, Policies and Practices*. Sage Publications.
- Bureau international du travail. (2015). "Case studies on skills assessments in the informal economy conducted by small industry and community organizations". Bureau international du travail – Genève, Suisse: BIT
- . (2018). "Care Work and Care Jobs for the Future of Decent Work". Bureau international du travail – Genève, Suisse: OIT
- . (2019a). "Working on a Warmer Planet: The Impact of Heat Stress on Labour Productivity and Decent Work". Bureau international du travail – Genève: BIT
- . (2019b). "Skills and jobs mismatches in low- and middle-income countries". Bureau international du travail – Genève, Suisse: BIT
- Cadot, O., Carrère, C., et Strauss-Kahn, V. (2011). "Export Diversification: What's behind the Hump?". *Review of Economics and Statistics* 93 (2): 590–605.
- Carruthers, R. (2018). "Financing Infrastructure in the Transport Sector in Landlocked Developing Countries: Trends, Challenges & Opportunities". New York, NY: Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.
- Casemir, B.H. et Diaw, A., (2018). "Analysis of Climate Change Effect on Agricultural Production in Benin". *Asian Journal of Agricultural Extension, Economics & Sociology*, pp.1-12.

- Cedefop, (2012). *From education to working life: the labour market outcomes of vocational education and training*. Luxembourg: Publications Office.
- Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale. (2020). "Women in Trade Can Reinvigorate the WTO and the Global Economy". <https://www.cigionline.org/articles/women-trade-can-reinvigorate-wto-and-global-economy>
- Chertok, G., De Malleray, P., et Pouletty, P. (2009). "Le Financement Des PME". Conseil d'analyse économique.
- Chinje, N.B., (2015). "Harnessing digital marketing to access markets: opportunities for Africa's SMEs". *Africagrowth Agenda*. pp.14-18.
- CNUCED. (2020). "Au Sénégal le commerce électronique renforce la lutte contre le COVID-19". Genève, Suisse: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. <https://unctad.org/fr/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2342>
- Coase, R.H., 1960. "The Problem of Social Cost". *Journal of Law and Economics*.
- Comcashew. (2019). "Benin Country Report: Promoting Competitiveness of the Cashew Value Chain". ComCashew.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. (2020). "COVID-19 in Africa. Protecting Lives and Economies". Addis Abeba, Éthiopie: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/eca_covid_report_en_24apr_web1.pdf
- Dibajnia, M., A., D. et Nairn, R., (2018). "Large Scale Shoreline Protection with Minimized Downtime Impact, Cotonou, West Africa". *Coastal Engineering Proceedings*, (36), pp.41-41.
- Díaz, J.J., O. Arias, et D.V. T. (2012). "Does Perseverance Pay as Much as Being Smart? The Returns to Cognitive and Non-Cognitive Skills in Urban Peru". Banque mondiale.
- Dossou, K.M. et Glehouenou-Dossou, B., (2007). "The vulnerability to climate change of Cotonou (Benin) the rise in sea level". *Environment and Urbanization*, 19(1), pp.65-79.
- Falciola, J., Jansen, M. et Rollo, V., (2020). "Defining firm competitiveness: A multidimensional framework". *World Development*, 129, p.104857.
- Forum économique mondial. (2014). "The Global Competitiveness Report". 565. Forum économique mondial.
- . (2016). "The Global Enabling Trade Report". Forum économique mondial.
- Fowowe, B. 2017. "Access to finance and firm performance: Evidence from African countries". *Review of development finance* 7.1: 6-17.
- Goldberg, L. R. (1990). "An Alternative 'Description of Personality:' The Big-Five Factor Structure". *Journal of Personality and Social Psychology* 59 (6): 1216
- Golub, Stephen S. (2012). "Entrepôt Trade and Smuggling in West Africa: Benin, Togo and Nigeria". *The World Economy* 35 (9): 1139–61. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9701.2012.01469.x>.
- Hallward-Driemeier, M. (2013). "Enterprising Women; Expanding Economic Opportunities in Africa". *Africa Development Forum series*. Washington, DC
- Henson, S., Masakure, O., et Cranfield, J. (2011). "Do Fresh Produce Exporters in Sub-Saharan Africa Benefit from GlobalGAP Certification?". *World Development* 39 (3): 375–86. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.06.012>.
- Howe, J. (2020). "Blog: Le e-commerce réplique face au COVID-19". <https://www.intracen.org/nouvelles/Blog--Le-e-commerce-replique-face-au-COVID-19/>.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique et AFRISTAT. (2018). "Enquête Régionale Intégrée Sur l'emploi et Le Secteur Informel". Cotonou, Bénin et Bamako, Mali: INSAE et AFRISTAT.
- ITC. (2015). "Perspective de la compétitivité des PME 2015: Connectivité, concurrence et changement pour une croissance solidaire". Genève, Suisse: Centre du commerce international. <https://www.intracen.org/publication/Perspective-de-la-competitivite-des-PME-2015/>.
- . (2017). "Bénin: Perspective Des Entreprises". Genève, Suisse: Centre du commerce international.
- . (2018). "Promoting SME Competitiveness in Africa: Data for de-Risking Investment". Genève, Suisse: Centre du commerce international.
- . (2019a). "Empowering Youth for Sustainable Trade." In "Aid for Trade at a Glance 2019: Economic Diversification and Empowerment". Genève, Paris: Organisation de coopération et de développement économiques; Organisation mondiale du commerce. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce_23045760.
- . (2019b). "Enquête sur la compétitivité des PME exportatrices au Maroc". Genève, Suisse: Centre du commerce international.
- . (2019c). "Promoting SME Competitiveness in Kenya: Targeted Solutions for Inclusive Growth". Genève, Suisse: Centre du commerce international.
- . (2020a). "Blog: Le e-commerce réplique face au COVID-19". Genève, Suisse: Centre du commerce international. <https://www.intracen.org/nouvelles/Blog--Le-e-commerce-replique-face-au-COVID-19/>.
- . (2020b). "Supporting Small Businesses Through the COVID-19 Crisis and Towards the Future: A 15-Point Action Plan". Genève, Suisse: Centre du commerce international. <http://www.intracen.org/uploadedFiles/15point.pdf>

- . (2020c). "COVID-19: The Great Lockdown and its Impact on Small Businesses". Genève, Suisse: Centre du commerce international. <http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/ITCSMECO2020.pdf>
- . (2020d). "Promouvoir la compétitivité des PME en Afrique francophone. COVID-19: Renforcer la résilience des entreprises". Genève, Suisse: Centre du commerce international. https://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/CPCCAF%202020_layout_FR_WEB.pdf
- Institut national de la statistique et de l'analyse économique. (2016). "Les Comptes nationaux au Bénin". Institut national de la statistique et de l'analyse économique.
- Jansen, M., et Lanz, R. (2013). "Skills and Export Competitiveness for Small and Medium-Sized Enterprises". Genève, Suisse: Organisation mondiale du commerce.
- Koirala, S. (2018). "SMEs: Key Drivers of Green and Inclusive Growth". Organisation de coopération et de développement économiques. https://www.oecd.org/greengrowth/GGSD_2018_SME%20Issue%20Paper_WEB.pdf.
- Kombieni, H.A., (2016). "Technologies de l'information et de la communication: contribution à l'amélioration des conditions de vie des Populations à Parakou (Bénin)". *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, (1), pp.85-97.
- Krishnan, P., et S. Krutikova. (2013). "Non-Cognitive Skill Formation in Poor Neighbourhoods of Urban India". *Labour Economics* 24: 68–85.
- Kuruvilla, S., Erickson, C.L. et Hwang, A. (2002). "An assessment of the Singapore skills development system: does it constitute a viable model for other developing countries?". *World Development*, 30(8), pp.1461-1476.
- Latouche, K., et Chevassus-Lozza, E. (2015). "Retailer Supply Chain and Market Access: Evidence From French Agri-Food Firms Certified with Private Standards". *The World Economy* 38 (8): 1312–34. <https://doi.org/10.1111/twec.12191>.
- Lokonon, B.O.K., (2019). "Farmers' vulnerability to climate shocks: insights from the Niger basin of Benin". *Climate and Development*, 11(7), pp.585-596.
- Mackenzie, J.S. et Smith, D.W., (2020). "COVID-19: A Novel Zoonotic Disease Caused by a Coronavirus from China: What we Know and What we Don't". *Microbiology Australia*, 41(1), pp.45-50.
- McNabb, K. (2018). "Exploring Regional and Gender Disparities in Beninese Primary School Attendance: A Multilevel Approach". *Education Economics* 26 (5): 534–56. <https://doi.org/10.1080/09645292.2018.1426732>.
- Morsy, H., et A. N. M. (2019). "Youth Jobs, Skill and Educational Mismatches in Africa". Working Paper Series 326, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Okanla, K. (2018). "Feeling the Heat". <https://www.dandc.eu/en/article/erosion-and-other-impacts-climate-change-urban-life-benin>
- Onkelinx, J., Tatiana S. M., et Linda F. E. (2015). "Human Capital and SME Internationalization: Empirical Evidence from Belgium". *International Small Business Journal* 34 (6): 818–37.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2019). Gender Index. <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/BJ.pdf>
- Organisation mondiale du commerce. (2017). "Trade Policy Review: The Member Countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU)". Genève, Suisse: Organisation mondiale du commerce.
- . (2020). "e-Commerce, Trade, and the COVID-19 Pandemic". Genève, Suisse: Organisation mondiale du commerce. https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/ecommerce_report_e.pdf
- Overseas Development Institute. (2011). "Benin's Progress in Education: Expanding Access and Closing the Gender Gap". Overseas Development Institute.
- PNUE. (2016). "UNEP Frontiers 2016 Report: Emerging issues of environmental concern". Nairobi, Kenya: Programme des Nations Unies pour l'environnement. https://environmentlive.unep.org/media/docs/assessments/UNEP_Frontiers_2016_report_emerging_issues_of_environmental_concern.pdf
- Porter, M. E. (1998). "Clusters and the New Economics of Competition". *Harvard Business Review*.
- Porter, M. E. (1990). "The Competitive Advantage of Nations". *Harvard Business Review*: 21.
- Adjakpa Abile, R. (2020). "Blog: Les échanges internationaux des entreprises béninoises fortement touchés". <https://www.intracen.org/covid19/Blog/Les-echanges-internationaux-des-entreprises-beninoise-fortement-touchees/>
- Rudolph, M. (2019). "12th Annual Survey of Emerging Risks. Canadian Institute of Actuaries, Casualty Actuarial Society, and Society of Actuaries". <https://www.soa.org/globalassets/assets/files/resources/research-report/2019/2019-emerging-risks-survey.pdf>
- Shemi, A., et Procter, C. (2013). "Explaining Contextual Factors Affecting E-Commerce Adoption Progression in Selected SMEs: Evidence from Botswana". *International Journal of Management Practice* 6 (1): 94–109.
- Schwartz, J., Guasch, J.L., Wilmsmeier, G. et Stokenberga, A., (2009). "Logistics, transport and food prices in LAC: Policy guidance for improving efficiency and reducing costs". Washington DC: Banque mondiale.
- Tabarrok, A. (2020). "Grand Innovation Prizes to Address Pandemics: A Primer". Mercatus Center, George Mason

University. https://www.mercatus.org/system/files/tabarrok_-_policy_brief_-_grand_innovation_prizes_to_address_pandemics_a_primer_-_v1_0.pdf

Ungerer, C. et Portugal, A. (2020). "Leveraging e-Commerce in the Fight Against COVID-19". *Future Development*. Washington, DC: Brookings. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2020/04/27/leveraging-e-commerce-in-the-fight-against-COVID-19/>

Martincus, C. V., Carballo, J., et Graziano, A. (2015). "Customs". *Journal of International Economics* 96 (1): 119–37. <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2015.01.011>.

Yoshino (2011). "Industrial clusters and micro and small enterprises in Africa: From survival to growth". Washington D.C.: Banque mondiale.

Imprimé par ITC Digital Printing Service.

Un pdf gratuit est disponible sur le site web de l'ITC:
www.intracen.org/publications



Centre du
Commerce
International

